



HAL
open science

Le localisme en surf à La Réunion sur les spots de Saint-Leu et Trois-Bassins. Évaluation d'une attitude plurielle en contexte post crise requin

Rémi David

► **To cite this version:**

Rémi David. Le localisme en surf à La Réunion sur les spots de Saint-Leu et Trois-Bassins. Évaluation d'une attitude plurielle en contexte post crise requin. Géographie. 2024. dumas-04695136

HAL Id: dumas-04695136

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04695136v1>

Submitted on 12 Sep 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Mémoire de Master II de géographie
année universitaire 2022-2023**

LE LOCALISME EN SURF À LA RÉUNION SUR LES SPOTS DE SAINT-LEU ET TROIS- BASSINS

Évaluation d'une attitude plurielle en contexte post crise requin

DAVID Rémi

Sous la direction de Monsieur TAGLIONI François
Professeur des universités, université de La Réunion

Soutenu le 21 juin 2024 devant un jury composé de :

Monsieur TAGLIONI François, professeur des universités

Monsieur BROU Télésphore, professeur des universités

Je dédie ce mémoire à toute la communauté surf de La Réunion qui m'a si bien accueilli et intégré durant ces années de Master, à mes chers parents qui me transmirent la passion de l'océan et du surf, à mon unique et bien aimé frère Pierre qui nous a quittés cette année à l'âge de 26 ans ainsi qu'à toutes les victimes de la crise requin, au sens le plus large possible.

Remerciements

Je remercie mon directeur de mémoire M.TAGLIONI François, qui fut également mon responsable pédagogique dans le cadre du stage de Master 2, pour sa patience et toute l'aide qu'il put m'apporter pendant ces années de réalisation de mémoire ainsi que sa conviction de l'intérêt de mon sujet.

Je remercie l'ensemble de l'équipe pédagogique du cursus de Master Géographie Aménagement Environnement et Développement de l'Université de La Réunion pour leur dévouement sans faille à notre égard durant ces années et particulièrement M.BROU Télésphore qui a gracieusement accepté de faire partie du jury de soutenance de mon mémoire aux côtés de M. TAGLIONI François.

Je remercie mon tuteur de stage M.COURTOIS Alain ainsi que la présidence du Leu Tropical Surf Team de Saint-Leu incarnée en la personne de M.POUZET Gilbert pour leur accueil chaleureux au sein de la structure, tout comme l'ensemble des équipes de la Water Patrol de Saint-Leu et de l'école de surf Leu Tropical Surf School.

Je remercie Mme.GUILTAT Ethel et M.GUILTAT Sébastien pour le soutien précieux qu'ils purent m'apporter dans la construction et la réalisation de ce mémoire.

Je remercie l'ensemble des membres de la communauté surf qui ont pu m'accorder pour certains du temps, leurs paroles et leur confiance dans le cadre d'entretiens individuels. Je remercie la Ligue Réunionnaise de Surf qui a bien voulu répondre à mes questions diverses.

Enfin je remercie mes proches, pour leur soutien indéfectible du début à la fin de la réalisation de cet exercice ainsi que mes collègues étudiants qui surent faire preuve de solidarité lors de nos régulières entrevues autour de l'achèvement de cette réalisation.

Sommaire

Remerciements.....	5
Sommaire.....	6
Avant-Propos.....	7
Introduction.....	8
I- Histoire du surf et localismes en surf.....	11
1.1. Le territoire réunionnais, sa géographie physique.....	11
1.2. Une histoire du surf depuis Hawaï et dans le monde.....	14
1.3. L’histoire du surf à La Réunion, une histoire à distinguer du surf de l’Hexagone.....	28
1.4. Qu’est ce que le localisme ?.....	40
1.5. Un état de l’art : des ouvrages sur le localisme et le localisme en surf à La Réunion.....	43
II- Étude de cas du localisme en surf sur les spots de surf de Saint-Leu et Trois-Bassins.....	68
2.1. Méthodologie de recherche.....	68
2.2. Le localisme en surf à La Réunion, une analyse des entretiens individuels.....	76
2.3. Étude des spots de surf à Saint-Leu et de leur degré de localisme.....	84
2.4. Le localisme sur le spot de Trois-Bassins : une ouverture relative.....	111
2.5. Bilan comparatif du localisme en surf dans les zones sécurisées de Trois-Bassins et Saint-Leu.....	124
Conclusion.....	133
Bibliographie.....	136
Table des figures.....	139
Résumé.....	142
Abstract.....	143

Avant-propos

« Ils vont surfer par centaines de milliers, ils vont jouer avec la mer, et cela devient ce qu'il y a de plus important dans l'existence. »

-Edgar Morin, 1970

Le 25 août 2021 sur le spot de surf des Trois-Bassins.

Tout juste sorti de l'avion, je n'avais jamais vu ça avant de tous mes voyages. Une eau transparente, un miroir, il y avait déjà quelque chose de magique dans le surf à La Réunion. Gilles, un ancien parmi les surfeurs m'avait prêté sa planche par le plus grand des hasards car il sortait de l'eau et il en avait eu assez de surfer. Enthousiaste mais tout de même craintif, je me suis alors jeté à l'eau : il y avait du monde, beaucoup de monde en ce jour de sécurisation. Puis j'ai remarqué ce surfeur plutôt talentueux du pôle espoir et ces gens qui paraissaient tous maîtres de leur élément. Un sentiment fort m'a envahi, celui d'avoir mis les pieds sur une terre de surf, une vraie. J'ai par la suite rapidement été confronté à la sensation de ne pas être complètement intégré au surf réunionnais : je venais de découvrir le localisme.

Une quinzaine de jours plus tard j'intégrais le Master GAED « Territoires et sociétés de l'océan Indien » et je dus choisir un sujet de Mémoire et c'est donc tout naturellement que je décidais d'allier mes premières impressions sur le spot de Trois-Bassins et l'étude géographique et socio-culturelle de cet aspect du surf qu'est le localisme. J'ai donc logiquement porté mon attention sur les travaux de M. François Taglioni (maritimité, insularité, accès littoral, etc) qui a accepté d'encadrer mon mémoire. J'ai réalisé des recherches bibliographiques sur le sujet du localisme qui n'avait a priori pas été réactualisé en contexte post crise requin à La Réunion et j'ai souhaité apporter des contributions personnelles à ce sujet en concevant et administrant des questionnaires, en appliquant la méthode de l'observation participante lors de mes contacts avec le milieu du surf et en réalisant des entretiens individuels semi-directifs exploités selon la méthode de la retranscription intégrale. Ces différentes études portées par ma passion pour la culture sportive qu'est le surf m'ont amenés à rédiger ce mémoire qui je l'espère suscitera votre intérêt.

Introduction

Cinq ans. Cinq ans soit la moitié d'une décennie au 9 mai 2024 : c'est le temps qu'il aura peut-être fallu aux habitants de La Réunion et plus particulièrement aux surfeurs pour enfin voir la période de la crise requin comme un lointain souvenir, un mauvais rêve qui serait le témoignage d'une époque traumatisante faite de doutes, d'espairs et d'échecs, mais surtout de deuils et de tragédies. La dernière en date, c'était il y a cinq années et maintenant plusieurs semaines, le 9 Mai 2019, lorsque le surfeur Kim Mahbouli fut mortellement attaqué sur le spot de surf de la Tortue à Saint-Leu. Pendant cette période troublée qui dura au moins dix ans à partir du 19 février 2011 et l'attaque d'un requin sur le surfeur Eric Dargent qui perdit sa jambe, beaucoup de choses changèrent et le peuple réunionnais crut bien devoir, à plusieurs reprises, faire également le deuil du surf sur les rivages de celle qu'on appelle l'île intense. De nombreux surfeurs arrêterent leur pratique ou durent trouver des solutions, des réponses face à cette crise sans précédent dans l'histoire de la discipline ancestrale qu'est le surf. Les guéguerres de bastions et de clans laissèrent place à l'unité face au désarroi et à l'incompréhension, les conflits à répétitions et les violences engendrées par le surf à outrance laissèrent place la désertion des spots de surf qui occupaient les esprit sportifs. Bref, le localisme semblait s'être envolé avec les âmes des défunts de la crise requin.

Interroger l'évolution du localisme en surf à La Réunion c'est donc interroger la riche histoire du surf réunionnais, faite de changements parfois brusques et de rebondissements. C'est étudier un phénomène et des attitudes qui témoignent de et qui caractérisent pour partie l'unicité de cette dernière. La crise requin aura énormément marqué les esprits et apporté beaucoup de changements dans les comportements des pratiquants avec la quasi-disparition du surf et sa reprise en parallèle du développement des dispositifs de sécurisation. C'est l'évolution de ces comportements et leur requalification qui seront étudiés à travers le prisme du localisme et de l'analyse spatiale.

Le localisme n'est pas un phénomène nouveau. Des formes d'appropriation ont marqué tous les âges du surf dans tous les recoins du monde. On peut les retrouver dans les prémices du surf lorsque les aristocrates Hawaïens s'accaparaient les meilleurs spots de surf pour pratiquer le jeu ancestral du *he'e nalu* dont la violence faisait partie intégrante. Le localisme dans sa forme moderne est apparu lui bien plus tard dans les années 1960 lorsque certains surfeurs de Californie du Sud se replièrent sur eux mêmes, rejetant les surfeurs étrangers dans un climat de violence (Warshaw

2017). Cette mentalité ne tarda pas à se répandre dans les années 1970 vers Hawaï et l’Australie (Warshaw 2017). Le localisme en surf à La Réunion semble lui aussi être né dans les années 1970-80 et connaîtra un essor dans les années 1990-2000, notamment à Saint-Leu lorsque des compétitions d’envergure internationale seront organisées mais connaîtra un coup d’arrêt puis des évolutions en conséquence de la crise requin.

En 1995, Dean Scheibel définissait le localisme comme les « pratiques culturelles variées d’exclusion par lesquelles des surfeurs s’efforcent de contrôler l’accès à des spots de surf » :

« The term “localism” refers centrally to the various exclusionary cultural practices by which a number of surfers attempt to control access to particular surfing “spots”. The degree to which locals at given beach assert their assumed property right varies considerably, with some groups and beaches [...]. While many surfers are disgusted by the culture of localism, other surfers defend localism in the name of « cultural preservation » (Scheibel, 1995, p. 255).

Sur cette base, Jérémy Lemarié propose les termes de « localisme bénin » (que nous appellerons ici localisme « doux ») et « localisme aggravé » (Lemarié 2016). Cette tentative de nuance est bienvenue pour parler d’un sujet qui est bien plus complexe et moins tranché qu’il n’y paraît. Car si le localisme sert à l’origine à désigner un climat d’appropriation des spots de surf par la violence, on peut considérer aujourd’hui qu’il existe une multitude de formes du localisme et qui se manifestent à des degrés d’intensité variables et qui sont explicables par des causes multifactorielles.

Dans ce présent mémoire, la question des causes et des gradients de ce localisme sont interrogées dans un contexte post crise requin par le prisme d’une approche comparative entre les spots de Saint-Leu et de Trois-Bassins.

Ce travail s’est appuyé sur une recherche bibliographique en profondeur sur l’histoire du surf dans le monde et à La Réunion, sur une analyse de reportages récents sur le surf réunionnais et sur des entretiens en ligne réalisés en première année de Master afin de sonder les problématiques et les thèmes gravitant autour du localisme en surf à La Réunion. Puis ont été conduits et analysés des entretiens semi-directifs en entonnoir générationnel avec des surfeurs locaux de Saint-Leu tout en menant un travail d’observation participante, notamment à travers un stage en immersion au sein du « Leu Tropical Surf Team », club local en charge de la sécurisation du surf sur Saint-Leu.

Cette recherche tente par ces moyens prédéfinis de comprendre si le localisme en surf prend appui sur des marqueurs identitaires et culturels forts liés pour partie à l'histoire de La Réunion, si la forte convoitise de lieux de pratiques surfréquentés alimente le phénomène de localisme et si les dispositifs de sécurisation ont tendance à atténuer le phénomène de localisme.

Il s'agira donc de revenir sur l'histoire foisonnante du surf dans le monde le monde en montrant sa diffusion depuis les îles Hawaï jusqu'à La Réunion pour arriver à mieux situer cet espace au sein de cette dispersion progressive du surf à travers le globe. La notion de localisme sera ensuite déclinée de sa définition générale jusqu'à sa matérialisation dans le domaine du surf en présentant succinctement un état de l'art du phénomène (Chapitre 1). Dans le cadre de l'étude de terrain comparative concernant les spots de surf de Saint-Leu et Trois-Bassins, les axes méthodologiques de terrain seront étayés pour dans un second temps proposer une analyse globale des entretiens semi-directifs et enfin présenter une analyse spatiale comparée du localisme et des phénomènes d'appropriations sur ces deux spots, en lien avec les deux dispositifs de sécurisation associés à chaque spot (Chapitre 2).

I- Histoire du surf et localismes en surf

Cette première partie de mémoire vise à proposer un cadre théorique à l'analyse qui sera faite en seconde partie. Après une brève présentation du territoire réunionnais et ses spots de surf, nous reviendrons sur le parcours de la discipline surf en proposant une brève histoire de cette dernière. Nous ferons le même travail en ce qui concerne le cas réunionnais puis nous reviendrons sur les différents concepts associés au localisme, notamment à travers un état de l'art fait de sources principalement bibliographiques mais aussi documentaires.

1.1. Le territoire réunionnais, sa géographie physique et sociale

1.1.1. Localisation dans le bassin de l'Océan indien et par rapport au reste du territoire français d'Hexagone et d'Outre-Mer

L'île de La Réunion est un département français localisé dans le bassin Sud-Ouest de l'océan Indien. Elle est bordée à l'est par les îles Maurice et Rodrigues, des territoires de la république de Maurice, au nord par l'île de Tromelin (Îles Eparses), administrée par la France et à l'ouest par la "grande île" de Madagascar.

La Réunion, bien qu'elle ne soit pas l'outre-mer le plus éloigné du territoire français, reste à ce jour le département le plus éloigné de la France métropolitaine en distance temps notamment avec environ 11 heures de vol en comparaison avec la Guadeloupe ou la Martinique avec environ 8h de vol ou même la Guyane avec 9h de vol. Elle est également le seul Outre-Mer français habité de l'Océan Indien avec Mayotte, située dans le canal du Mozambique entre Madagascar à son sud-est et les Comores, la Tanzanie et le Mozambique à l'ouest.

La Réunion est donc un territoire qui se développe dans un relatif isolement par rapport au reste de La France et ses départements puisque le plus proche, Mayotte, se situe déjà à 2h30 d'avion de l'île intense.

1.1.2. Géographie physique

La Réunion, pour ce qui est de ses caractéristiques physiques mesure 2 512 km² et abrite 850 000 habitants tout en se rapprochant petit à petit du million (Guilhat, les mondes du surf).

C'est une île qui est, d'un point de vue géographique, remplie de contrastes fruits de l'altitude prononcée d'une île jeune et encaissée soumise aux influences des alizés. On le constate déjà au niveau climatique, entre un Est de l'île beaucoup plus soumis aux intempéries et un Ouest très sec. Des bas de l'île qui sont témoins d'une température dépassant régulièrement les 30°C par rapport aux points les plus hauts au climat plus doux et tempérés. On retrouve donc tantôt de la végétation sèche, tantôt des forêts tropicales humides ou encore des forêts ombrophiles.

Il n'est donc pas surprenant non plus de retrouver ces contrastes en ce qui concerne les espaces côtiers. L'ouest de l'île depuis Saint-Paul jusqu'au Cap Jaune est ponctué d'une alternance de falaises rocheuses, de lagons, et plus rarement de plages de sable noir ou de galets tandis que la côte sur sa portion est, depuis Saint-Philippe jusqu'à la ville du Port, est beaucoup plus "hostile" aux activités nautiques de par sa géographie et beaucoup plus rocheuse (falaises, plages de galets, coulées de laves). On retrouve également tout autour de l'île de nombreuses rivières sèches de galets parfois d'assez grande envergure (Rivière des Galets, Rivière Saint-Etienne, Rivière du Mât, Rivière de l'Est) et des sorties de ravines plus réduites (Ravine de Saint-Gilles, Ravine des Trois Bassins, Grande Ravine, Petite Ravine, etc).

Carte de localisation des spots de surf à La Réunion (R.David, 2024).



Légende :

- : Zone de responsabilité de la Water Patrol
- : Zone de responsabilité de la Vigie Requin Renforcée
- : Spots de surf
- L'Etang Salé** : Communes abritant au moins un spot de surf

Figure 1: Carte de localisation des spots de surf à La Réunion - R.David, 2024

Ainsi c'est dans l'Ouest que l'on retrouve le plus de vagues de surf à La Réunion comme nous le montre la carte (figure 1). A titre d'exemple, on ne retrouve pas moins de 14 spots de surf sur la seule zone des lagons de Saint-Gilles (+ 3 autres si l'on rajoute la zone de Trois-Bassins). La zone du lagon de Saint-Leu est également très bien fournie avec 7 spots de surf ce qui constitue déjà 7 spots de surf de plus que dans les zones Est et Nord qui comptent seulement 5 spots répartis sur 4

communes différentes. On voit ainsi assez bien la fracture entre l'Est et l'Ouest en terme de possibilités de surf.

Toute cette diversité géographique contribue à la diversité des spots de surf à La Réunion:

- *Reef breaks* avec des vagues comme les Aigrettes, l'Hermitage, La Tortue ou encore la Jetée de Saint-Pierre.
- Des vagues de roche (slab) ou de galets (Etang Salé, la Baie de Saint-Paul, la Gare de Saint-Benoît, Manapany, ...)
- Des beach break (le Simulateur à l'Etang Salé) ou semi-beach break/point breaks (Boucan-Canot)

Mais force est de constater que malgré tout, les spots de surf et plus largement les possibilités d'activités nautiques se concentrent sur les côtes ouest et sud, ce qui limite grandement les possibilités et concentre les pratiquants sur des espaces de pratique réduits, d'autant plus que la plupart des spots de surf sont des "petits" spots avec une vague courte et peu de pics praticables.

1.2. Une histoire du surf depuis Hawaï et dans le monde

1.2.1. Hawaï et les débuts du surf

- Le *he'e nalu*, une pratique ancestrale hawaïenne

Le surf tire ses origines dans la pratique du He'e nalu dans les îles de l'archipel d'Hawaii, plus pratiqué en tant que jeu plutôt que sport en lui-même et représentait un loisir à part entière. (Warshaw 2017; Lemarié 2020)

La société hawaïenne, avant l'arrivée des européens est à cette époque fondamentalement inégalitaire et organisée de manière féodale ce qui se reflète dans la pratique du surf. Au sein de cette dernière, l'élite disposait de nombreux privilèges sociaux comme par exemple le droit de surfer des grandes planches de type "*Olo*" tandis que les citoyens, c'est à dire la masse laborieuse de la société hawaïenne devaient expérimenter les sensations de glisse sur des planches plus courtes, les *Paipo* et les *Alaia*. Certains sites de surfs étaient également réservés aux *Ali'i* (c'est à

dire les aristocrates), desquels le peuple ne pouvait pas s'approcher lorsqu'ils surfaient. (Lemarié 2020)

L'absence de règles strictes lors de ces affrontements sur l'eau est également à noter, ce qui rapproche le sport d'un jeu et les règles floues permettant de donner l'avantage ou non à un compétiteur (Lemarié 2020). Ce dernier point peut faire écho avec la pratique du surf moderne en *freesurf* dans laquelle même si certaines règles sont communément admises (ne pas remonter en haut du pic après une vague, systèmes de priorités, etc) ces dernières ne font pas toujours foi auprès de tout le monde étant donné qu'en fonction des localités les surfeurs dits "locaux" fixent leurs propres règles (*local rules*), notamment par rapport aux surfeurs étrangers. Hors cadre de compétition, les règles du surf restent donc informelles et il n'existe pas d'autorité officielle dont le but est de les faire respecter, mis à part les lois officielles des pays ou des territoires.

La violence, la vengeance et l'aspect religieux faisaient également partie du jeu. La violence et la vengeance se manifestant par des tentatives de blessures ou de meurtres et l'aspect religieux par une pratique accordée avec le calendrier religieux et les mœurs (Lemarié 2020). Le surf à Hawaii était également intimement lié au sexe, à la compétition et aux jeux d'argent (Warshaw 2017).

Le surf ancestral représente donc à l'origine une pratique coutumière fondamentalement inégalitaire. La découverte par les occidentaux de l'archipel avec James Cook en 1778 et les conséquences de l'établissement de ces derniers conduiront la pratique à quasiment disparaître puis se requalifier.

- Le quasi effacement du *he'e nalu* traditionnel

Suite à l'arrivée des occidentaux entre la fin du 18ème et le début 19ème siècle puis la fondation de l'empire hawaïen de Kamehameha, les activités coutumières deviennent obsolètes en raison du nouvel ordre politique mis en place adoptant un christianisme syncrétisé. Le surf devient donc apolitique avec la fin du système social hiérarchisé présenté précédemment qu'on appelle *kapu*. (Lemarié 2018)

Le surf conserve malgré tout une dimension religieuse pour un temps mais le christianisme apporté par les missionnaires développe une vision du surf associée à la paresse qui va à l'encontre du travail. Le surf s'opposerait aux bonnes pratiques éducatives et est de surcroît considéré comme dangereux par la nouvelle doctrine. En effet, de façon générale le développement ultra rapide de Hawaii comme carrefour commercial dans l'Océan Pacifique détourne les indigènes des coutumes dont fait partie le surf (Lemarié 2018), d'autant plus que ces derniers sont moins nombreux, décimés par les épidémies apportés par les européens (Warshaw 2017; Lemarié 2018).

Le développement de nouvelles activités « utiles » comme l'activité équestre contribuent également à cet effacement du surf traditionnel. En effet, le cheval, marchandise nouvelle et de ce fait convoitée, de plus en plus populaire (et par conséquent de plus en plus abordable) apparaît comme un moyen de transport pratique ce qui le rend plus intéressant que le surf dans le contexte d'un système d'économie marchande qui a remplacé l'économie de subsistance en cours au moment de la découverte de l'archipel par les Européens. Une véritable culture équestre se développe en lieu et place d'autres activités de loisir coutumières comme le *he'e nalu*. (Lemarié 2018)

A la fin de la première moitié du 19^{ème} siècle, le surf est quasi éradiqué de l'archipel bien qu'il subsiste dans des endroits comme Lahaina et Waikiki dans une dimension moins coutumière (Lemarié 2018). Le *he'e nalu*, qui est resté légal contrairement à la danse du *hula* se retrouve à être encadré par des lois « régissant les jeux d'argent et la nudité » (Warshaw 2017) ce qui le rend beaucoup moins attrayant pour les Hawaïens.

Cependant, bien qu'il soit difficile d'expliquer la rapidité de ce déclin dans les années 1800 (Warshaw 2017), l'arrivée du tourisme qui se traduit par la recherche de dépaysement, de pittoresque et de l'observation et voire même l'initiation à des coutumes locales à partir des années 1850 va donner un second souffle à la pratique. Les touristes en villégiature à Hawaii vont pouvoir observer au départ par hasard le *he'e nalu* et les Hawaïens vont rapidement se saisir du caractère attractif du surf pour le mettre en scène et en tirer des bénéfices. (Lemarié 2018)

C'est à cette période que beaucoup de pionniers s'y essaient comme Charles Léclancher, Chester Lyman ou Mark Twain vont s'y essayer avec plus ou moins de succès mais la technique du

surf mettra du temps avant d'être réellement comprise par les européens à la fin du 19^{ème} siècle. (Lemarié 2018).

Ainsi le surf connaîtra un second souffle et contribuera à l'émergence d'une nouvelle culture hawaïenne originale qui se diffusera en dehors de l'archipel.

- Une nouvelle culture hawaïenne

Si la glisse a bien disparu dans sa forme traditionnelle et hiérarchisée qu'est le *he'e nalu*, on a vu que le surf a malgré tout pu subsister et être mis en lumière par le tourisme. Ceci a pour conséquence de donner naissance à une nouvelle culture.

En effet, on constate un processus de réappropriation des coutumes traditionnelles qui s'opère lors de la deuxième partie du 19^{ème} siècle avec notamment le mouvement *Hulumanu* qui entre en résistance contre les missionnaires (bien que certains missionnaires aient été intéressés par le *he'e nalu* et ce dès la première moitié du 19^{ème} siècle en contradiction avec la doctrine majoritaire). Le roi Kalākaua 1^{er} fonde la société secrète *Hale Nauā* dans le but de raviver les pratiques coutumières ancestrales. (Lemarié 2018)

Mais l'appropriation ou la réappropriation de cette culture plus ou moins délaissée ne fut pas le simple fait des Hawaïens natifs. En effet la glisse et d'autres coutumes sont investies par les immigrés européens de 2^{ème} génération dans une dimension recomposée et profane (c'est à dire sans le sens religieux et hiérarchique originel qui était inhérent au *he'e nalu* des origines. (Lemarié 2018)

On assiste ainsi à la naissance d'une nouvelle identité insulaire qui contribue à la culture hawaïenne moderne appelée *Kama'aina* (les « résidents ») qui se positionne par rapport aux *Kanaka maoli* (Hawaïens autochtones). Ces résidents s'investissent dans le développement du royaume au même titre que peuvent le faire des natifs et participent à redéfinir une culture différente de celle de la couronne. On observe alors la mise en place d'une lutte entre élite autochtone et élite occidentale sur l'identité hawaïenne et les valeurs traditionnelles. (Lemarié 2018)

Il est à noter aussi que le *he'e nalu* était un loisir et un symbole identitaire avant d'être un sport. Cette pratique a progressivement été abandonnée ou a du moins évolué au fur et à mesure de son appropriation par les européens. Le terme *he'e nalu* a donc dans ce sens été progressivement remplacé par l'appellation *surf-boarding*, *surf-riding*, etc. (Lemarié 2020) La nouvelle identité insulaire constituée devient dominante dans l'archipel et ce qu'on appelait le *he'e nalu* devient le *surf*, c'est à dire une « activité essentiellement pratiquée par les blancs. (Lemarié 2018)

Le *he'e nalu* devient donc un emblème de deux identités nationales au sein d'une économie touristique: l'identité des hawaïens natifs et l'identité de l'élite occidentale installée dans l'archipel. On assiste durant cette période à la naissance des clubs, des associations. (Lemarié 2018)

- Les beach boys de Waikiki : l'émergence du surf moderne

Il a donc été montré que la glisse et plus largement les pratiques coutumières sont revenus sur le devant de l'identité hawaïenne après avoir été mis à l'écart en raison de la christianisation enclenchée par les missionnaires et les régimes royaux mis en place. Mais c'est sur la côte de Waikiki que l'univers balnéaire va se constituer grâce au tourisme et que le surf au sens moderne du terme va émerger avec la figure des *beach boys*. (Lemarié 2018)

Déjà dans les années 1870-1890, Hilo était une destination incontournable de l'archipel. Mais c'est finalement Waikiki qui connaîtra le plus fort développement touristique et s'établira comme un lieu de villégiature pour les touristes. Le potentiel économique est pris en compte assez tôt avec par exemple l'établissement d'un réseau de calèches en 1889. (Lemarié 2018)

C'est à cette période qu'on assiste à l'émergence des *beach boys* et à la naissance des premiers clubs de surf. En effet, les « garçons de plage » ont pour mission d'accompagner les touristes et de leur apprendre le surf. Ce sont généralement des garçons décrits comme « mulâtres », modestes et qui travaillent pour les hôtels avec une discipline, une hygiène de vie stricte. Les *beach boys* contribuent à la métamorphose du surf et la recherche de la pratique du surf prend d'autant plus d'ampleur que les pratiques sportives amateur commencent à être en vogue en Occident à cette période (Lemarié 2018). Cependant d'autres sources parlent d'une pratique plus informelle payée

au pourboire dans laquelle ils proposaient des services qui dépassaient le simple milieu du surf : prostitution, tourisme, sauvetage, baby-sitting, chant, etc (Warshaw 2017).

On assiste ainsi aux débuts de la professionnalisation du métier de prof de surf et les premiers club de surf sont créés : entre 1908 et 1911, le *Hui Nalu* (littéralement « Club de Vagues » ou « Club de Surf ») et en avril 1908 l' « *Outrigger Canoe Club* », cofondé par Alexander Hume Ford, un des grands noms de la diffusion du surf chez les occidentaux qui apprit le surf grâce à George Freeth, considéré comme le meilleur surfeur hawaïen de sa génération. On assiste ainsi aux premières tentatives de commercialisation du surf à Waikiki avec les cours de surf payants mis en place par A. Hume Ford. (Lemarié 2018). Le *Hui Nalu Club* et le *Outrigger Canoe Club* se différenciaient par le public qui les composaient, le premier étant plutôt fréquenté par des surfeurs locaux hawaïens talentueux et le second plutôt composé de surfeurs amateurs au niveau de vie aisé qui venaient organiser des brunchs les week-end (Warshaw 2017).

On assiste au développement de nouvelles représentations fantasmées et bien plus positives du surf et de la culture hawaïenne qui dénotent de la vision des missionnaires véhiculée au début du siècle passé avec la *hula girl* et le *beach boy* qui représentent des images physiques, corporelles des hawaïens. On assiste ainsi à des jeux de séduction entre touristes et *beach boys* considérés même comme des « faiseurs de cocus », à de nouvelles interactions sociales et à un nouveau « *lifestyle* » loin des mœurs urbains adoptés en Californie et en Floride. Ce modèle balnéaire finira par se répandre partout dans le monde. (Lemarié 2018)

On se rend compte progressivement que le sport pacifie les mœurs et que le surf célèbre l'insouciance. En effet, avec le sport on assiste à une régulation des excès de violence et à une pacification de la vie politique et sociale (Norbert Elias). Du côté du surf plus précisément, on observe le changement du *he'e nalu* en activité touristique étasunienne marquée par trois traits majeurs: 1) elle rejette la violence 2) elle se donne en spectacle 3) elle tente d'annuler les différences sociales et ethno- raciales lors des affrontements sportifs ce qui est à l'opposé même des origines du *he'e nalu* marqué socialement. (Lemarié 2020)

Ainsi la riche et mouvante histoire du surf hawaïenne constitue une véritable pré-histoire du surf moderne qui se diffusera d'abord en Californie et en Australie puis prendra une ampleur planétaire au cours du 20ème siècle.

1.2.2. Le développement du surf en Californie et en Australie : une cadence différenciée

- L'explosion du surf en Californie

Déjà à la fin du 19ème siècle, les Hawaïens surfent en Californie, notamment à Santa-Cruz qui est considérée comme le berceau du surf étasunien. Celui que l'on nomme « l'état doré » est vu comme un *eldorado* et on constate une réelle volonté politique de peupler la côte récupérée par les États-Unis suite à la guerre américano-mexicaine en 1946. (Lemarié 2018)

Le développement du rail en Californie du Nord rappelle le développement de la ville de Waikiki et on observe également un développement balnéaire. La population étant ainsi proche de l'océan, de nombreux accidents de touristes ont lieu mais à la différence d'Hawaii, il n'y a dans un premier temps pas l'expérience maritime des *beach boys* ou équivalents pour protéger la population face aux dangers de la mer. Ainsi le développement touristique des côtes californiennes et notamment en milieu urbain se concentre dans un premier temps sur les promenades, l'urbanisme, le front de mer et les *piers* (jetées) plutôt que sur la plage qui est considérée comme dangereuse. (Lemarié 2018)

C'est au début du 20ème siècle qu'on assiste aux premières démonstrations de surf qui ouvriront les yeux du public sur la discipline. Le surfeur George Freeth, envoyé comme tout le contingent de meilleurs surfeurs de l'archipel en Californie par les autorités hawaïennes afin de promouvoir la destination est par la suite engagé par le négociant de tabac et spéculateur immobilier Abbot Kinney pour faire des démonstrations de surf. Par la suite, il dirigera plusieurs clubs de sauvetages et formera de nombreux Californiens au sauvetage en mer. La plage devient alors un loisir surveillé. (Lemarié 2018)

L'influence des *beach boys hawaïens* sur les sauveteurs californiens se ressent. Il faut dire que ces derniers venaient régulièrement en ce début de siècle pour tenter leur chance dans l'état doré. L'exemple le plus célèbre que l'on considère comme un des précurseurs du surf moderne

(Lemarié 2018) voire même le premier et le plus grand ambassadeur du surf (Warshaw 2017) est celui de Duke Kahanamoku qui était venu à Los Angeles pour tenter une carrière d'acteur entre 1922 et 1930. Celui qui fut olympien aux nombreux records dès les années 1910 fera de nombreuses démonstrations de nage et de surf à Sydney en 1915 et à Paris en 1920, il contribuera grandement à la diffusion du surf dans le monde et se démarquera en tant que figure de l'héroïsme. Son sauvetage de 8 personnes équipé d'une planche de surf à Corona del Mar (plage considérée comme la « seconde Waikiki ») en 1925 convaincra la municipalité d'équiper les sauveteurs de planches de surf, ce qui se fera jusqu'à aujourd'hui encore partout sur la planète. (Lemarié 2018).

Une nouvelle industrie de production de planches émerge en Californie avec des compagnies comme Pacific Ready-Cut Homes (Lemarié 2018) dans les années 1930 qui fabriquait des planches jugées « élégantes » mêlant différentes essences de bois (Warshaw 2017), des planches qui s'exporteront même jusqu'à Hawaï. L'évolution des planches d'ailleurs affine progressivement la pratique du surf avec la planche « Waikiki » qui apporte un nouveau style de glisse, plus proche du déferlement de la vague puis la planche « Malibu » qui permet d'entrevoir les prémices du longboard moderne en permettant de déambuler sur le pont dans une sorte de « danse » avant/arrière. (Lemarié 2018)

Le développement de l'automobile favorise également le développement du surf en permettant de parcourir de plus longues distances avec le matériel encombrant mais nécessaire à la pratique du surf qu'est la planche de surf. L'industrie pétrochimique qui prend son essor dans les années 1940 permet aussi l'utilisation du polyester notamment par Bob Simmons qui s'inspire de l'aéronautique et réalise les premiers glaçages de pains de mousse qui rendent les planches plus légères (Lemarié 2018). Il avait pour objectif de sortir des planches le plus rapidement possible (Warshaw 2017). Par la suite, c'est Hobie Alter qui fera l'utilisation de la mousse polyuréthane dans les années 1950 et 1960 (Warshaw 2017). On assiste ainsi à la constitution d'une nouvelle génération d'autodidactes qui fabriquent des planches dans leurs garages, les premiers *shapers* modernes. (Lemarié 2018)

La baisse des prix due à la production en série de planches permettra l'achat de planches de surf à 110 dollars, contribuant ainsi à la diffusion massive de la pratique. De nombreux ateliers et magasins ouvrent et se disséminent dans l'Ouest californien permettant ainsi de créer une nouvelle

identité territoriale liée au surf. L'augmentation du nombre de pratiquants apporte également sa série de déviances et l'image tenace du surfeur « *badboy* » se diffuse. L'augmentation générale du niveau de vie rend aussi la pratique plus accessible et le surf fait de plus en plus écho à la liberté (Lemarié 2018).

Avec le *babyboom* d'après-guerre (Seconde Guerre Mondiale) et l'immigration massive vers la Californie, l'état devient le plus riche et le plus peuplé des États-Unis qui passe de 7 millions en 1940 à 20 millions d'habitants en 1970, dépassant ainsi l'état de New York. C'est là qu'a réellement lieu l'âge d'or du surf et le développement d'une culture surf populaire avec l'influence d'Hollywood et du « *californian way of life* » qui se développe. (Lemarié 2018)

Dans les années 1960, c'est le début des « *beach movies* », véritable mode cinématographique qui mettra en scène l'univers balnéaire de vacances avec de nombreux acteurs célèbres (Lemarié 2018). Si le premier film de surf fut réalisé en 1953 par Bud Browne (Warshaw 2017), entre 1960 et 1966 ce sont pas moins de 70 *beach movies* qui sont produits dans les studios hollywoodiens. La « *Surf Music* » sorte de rock instrumental très caractéristique aux influences blues représente aussi un véritable succès planétaire avec des figures comme les finalement bien nommés « Beach Boys ». C'est donc dans ces années que nous appellerions nous français les « trente glorieuses » que l'idéologie moderne de la glisse s'est construite. Une nouvelle culture remplace définitivement le *he'e nalu* ancestral, celle de la culture du surf. (Lemarié 2018).

Cette culture du surf qui s'est développée en Californie est également arrivée à peu près à la même période dans un autre espace qui sera influencé d'abord par le surf hawaïen puis le surf californien : l'Australie.

- Le lent développement du surf en Australie

Il paraît donc important de développer succinctement l'histoire du surf en Australie puisque ce pays semble bien être la source de la diffusion du surf dans l'océan Indien.

Bien que des pratiques de glisses furent préexistantes avant l'arrivée du surf hawaïen sur les plages australiennes, ce dernier fut introduit par Duke Kahanamoku durant l'été austral de 1914/15. Il fit une première démonstration le 23 décembre 1914 à Freshwater Beach (Booth 2001). Mais si le cadre naturel fait de l'Australie une destination exceptionnelle, ce n'est qu'après les innovations technologiques (pétrochimie, planches en mousse) précitées au chapitre précédent que le surf prendra réellement son essor (Augustin 1994a), apportées par les américains en 1956 lorsque l'Australie accueillit l'International Surf Carnival (Warshaw 2017).

Le surf n'a donc pas gagné immédiatement en popularité, considéré comme dangereux et l'usage des planches était interdit. La Surf Bathing Association of New South Wales (« surf » prend ici le sens de « rivage ») a également rejeté les planches dans un premier temps (Booth 2001).

Le rejet de de l'utilisation des planches de surf comme équipement de sauvetage avait aussi à l'origine comme but de se démarquer de Hawaï et la Californie mais leur potentiel ne pourra pas être ignoré devant sauvetage par Claude West (qui fut un élève de Duke Kahanamoku) de 3 personnes devant des conseillers de Manly. L'interdiction totale de l'usage des planches sera donc partiellement résolue par l'interdiction du “surf shooting”, c'est à dire “chevaucher la crête d'une vague déferlante” et elles seront utilisées pour le sauvetage des baigneurs (Booth 2001).

La Surf Life Saving Association (SLSA) succèdera à la SBANSW et le développement du surf se fera beaucoup sous son influence puisque le surf australien est initialement conceptualisé comme un moyen de sauvetage et non comme une pratique de loisir. En effet, les surfeurs australiens dépendaient des clubs de sauvetage et leur pratique s'exerçait seulement dans ce cadre contrairement aux surfeurs hawaïens et californiens qui le pratiquaient en tant que loisir à part entière (Booth 2001). Les surfeurs australiens étaient encore convaincus que le surf est une pratique dérivée du sauvetage dans les années 1950 (Warshaw 2017).

Comme expliqué précédemment donc, le surf moderne sera finalement introduit dans les années 1950 en Australie (Booth 2001) et une dizaine d'années après l'International Surf Carnival en 1956 et le début de la fabrication de planches modernes copiées sur celles des américains par le

shaper Gordon Woods l’Australie deviendra un territoire encore plus célèbre que Hawaï et la Californie pour sa qualité de surf (Warshaw 2017).

Ainsi si la glisse que nous connaissons et les balbutiements de sa riche histoire sont nés à Hawaï, c’est bien en Californie que s’est achevée la transition du *he’e nalu* vers le surf en tant que culture à part entière au-delà même de la simple discipline sportive, permettant ainsi son essor et sa diffusion aux quatre coins du globe (voir figure 2 sur la diffusion du surf dans le monde). Sur le territoire australien qui sera la principale source de la diffusion de la discipline dans l’océan Indien, le développement du surf en tant que sport à part entière sera beaucoup plus tardif.

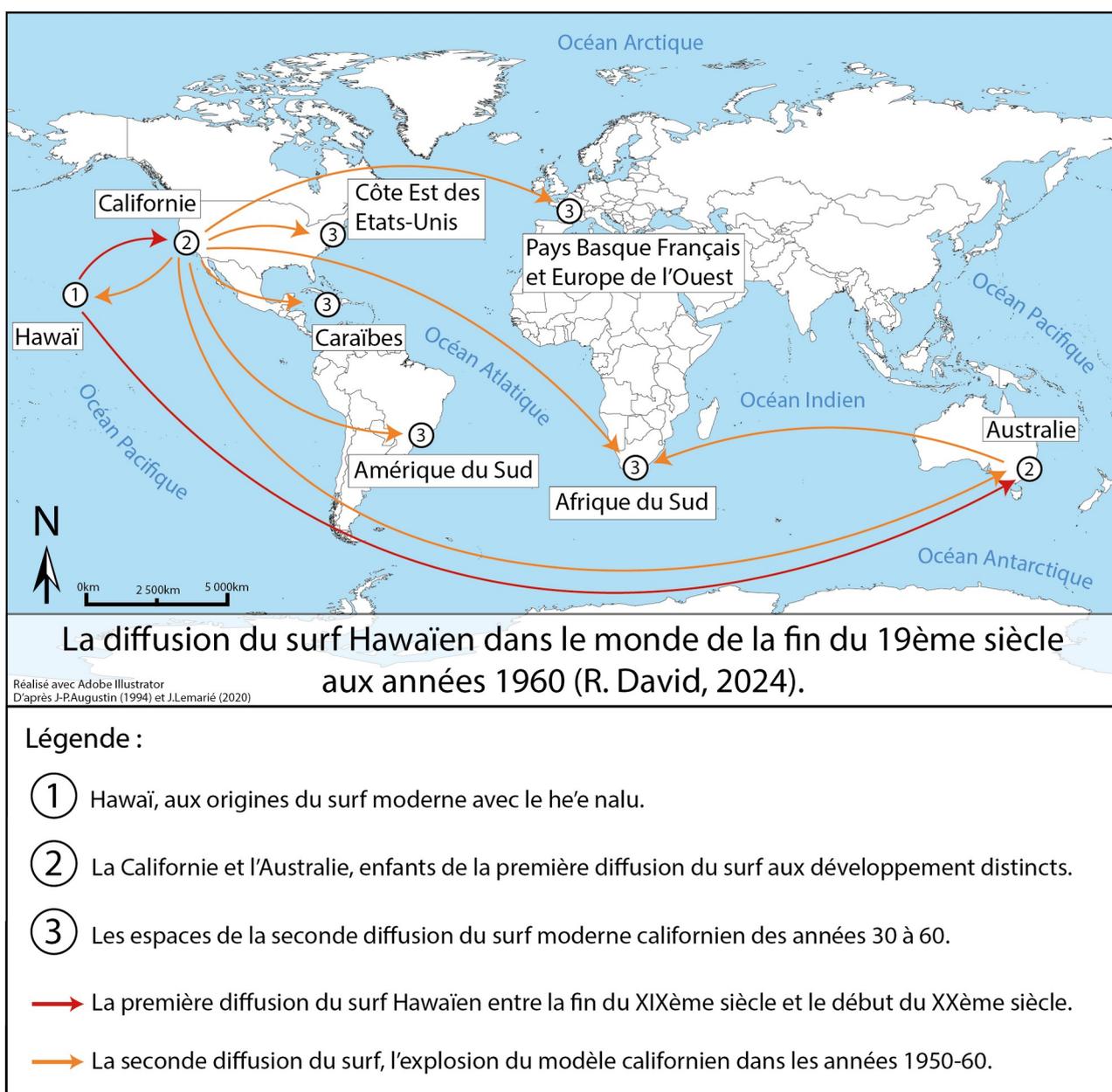


Figure 2: La diffusion du surf Hawaïen dans le monde - R. David, 2024

1.2.3. Vers de nouveaux horizons pour le surf

Le surf, suite au « surfboom » qui s'opère de 1959 à 1969, poursuit ainsi son développement qui est maintenant international. (Lemarié 2018)

La culture *surf pop* mentionnée précédemment est majoritairement appropriée par les néophytes du surf. Ces nouveaux pratiquants, surfeurs souvent estivaux en bermuda sont souvent mal acceptés par les anciens surfeurs qu'on appelle communément *soul surfers* (Lemarié 2018) et qui semblent s'apparenter à la catégorie des surfeurs « purs-et-durs » (Maillot 2006). Les *soul surfers*, sans pour autant s'autodéterminer comme tels ont bâti une vision anti-commerciale plus libérée du surf, ont rarement été attirés par les compétitions et ont adopté un style de glisse en général plus tranquille (Warshaw 2017).

La culture *surf pop* est parfois également perçue comme illégitime par rapport aux origines hawaïennes et au *he'e nalu*. Cela montre qu'une infinité de surfeuses et de surfeurs différents existent et se côtoient avec la démocratisation du surf (Lemarié 2018). Malgré tout, selon certaines sources, les surfeuses restaient minoritaires et leur émancipation était encore un phénomène mineur malgré certaines figures comme Joyce Hoffmann, deux fois championne du monde. Les femmes remplissaient une fonction « décorative » que ce soit dans les publicités, sur la plage ou lors de remises de prix. Elles apparaissaient dans des films de surf mais rarement en situation de pratique ce qui dénote un sexisme ambiant du surf à cette époque (Warshaw 2017) qui semble encore bien ancré de nos jours.

L'abus par une frange importante de la communauté surf du « *sea, sun and sex* » et ses excès en terme de prises de drogues, de fêtes, etc est allée aussi dans le sens de l'image du surfeur « *badboy* » déjà bien ancrée et finalement assez contradictoire avec celle des premiers *beach boys* hawaïens de Waikiki au mode de vie plutôt sain et sportif. (Lemarié 2018)

On observe le développement d'une véritable contre-culture représentée par exemple en France par les premiers « Tontons surfeurs » de Biarritz des années 1960, pionniers du surf métropolitain. On voit aussi l'apparition d'une presse de niche autour de la discipline surf et le

développement de tout un vocabulaire surf (qui a pour effet collatéral de souder les passionnés et mettre de la distance avec les néophytes) dans un processus de distinction qui se manifeste à travers le cinéma. (Lemarié 2018)

Entre 1966 avec *The Endless Summer* et 1977 avec *Free Ride* c'est la grande époque des documentaires sur le surf destinés en premier lieu aux passionnés et montrant l'univers du voyage de surf dans toute sa splendeur. Ces documentaires mettent en avant les « *surf trips* » dans lesquels les surfeurs cherchent à voyager et à surfer à moindre coût et visent à montrer des vagues inconnues au grand public dans des cadres idylliques. Ce sont ces documentaires qui mettent en avant le surf en « *shortboard* », ces nouvelles planches courtes avec lesquelles les surfeurs cherchent à se glisser dans les rouleaux pour faire ce qui deviendra la figure mythique du surf : le « tube » ou « *barrel* » en anglais. Cet âge d'or des productions cinématographiques artistiques autour du surf laisseront place à des productions plus ou moins stéréotypées comme « *Apocalypse Now* » (1979), « *Point Break* » (1991) ou encore, en France, « *Brice de Nice* » (2004). Ces productions montrent en tout cas que le surf se globalise et que les surfeurs recherchent des vagues toujours plus parfaites et lointaines dans des cadres toujours plus dépaysants. (Lemarié 2018)

Les voyages initiatiques deviennent la norme pour tout surfeur un minimum expérimenté ou passionné et les destinations possibles se multiplient avec des destinations phares comme le Maroc et l'Afrique du Sud pour le continent africain. L'Indonésie dont les Mentawai et Bali en ce qui concerne l'Asie. Le Mexique et le Costa-Rica en Amérique Centrale. Le Pérou puis le Brésil en Amérique du Sud. Ou encore, dans le Pacifique, la Nouvelle-Calédonie, les Fidji, la Nouvelle-Zélande, Tahiti, l'Océanie et Hawaï qui est sans cesse redécouverte par les surfeurs et qui fait figure de « Mecque du surf ». C'est dans cette dynamique que le Sud-Ouest de l'océan Indien sera exploré dans un premier temps par les surfeurs sud-africains et australiens avec Maurice puis La Réunion. On assiste donc à un véritable « Gold rush » en lien avec la popularisation des *surf trips*, de nombreuses vagues sont découvertes et baptisées avec des noms anglo-saxons (ex : *Desert Point*, *Killer Point*, *G-Land*, etc), montrant l'influence de la culture occidentale et plus particulièrement américaine sur la planète surf. (Lemarié 2018)

Le surfeur moyen dans ces années, souvent riche, blanc et hétérosexuel se veut authentique, à la recherche de nouvelles cultures et se définit alors plus comme un « voyageur » que comme un « touriste » tout en étant perçus comme un « conquérant » qui apporte le surf là où il n'est pas (alors

que malgré tout chaque région littorale possède sa propre histoire du surf avec des influences multiples). Les frontières deviennent alors des espaces à conquérir plutôt que des limites, en suivant l'imaginaire des États-Unis hérité de la conquête de l'Ouest et les surfeurs deviennent un véritable « véhicule idéologique », une incarnation de l'impérialisme américain. (Lemarié 2018)

Dans les années 1950, les États-Unis font ainsi du sport un vecteur alimentant le *soft power* américain. Le surf en fait partie et c'est à cette période qu'on assiste à sa professionnalisation. La « *United States Surf Association* » est fondée en 1961 et l'Association des Surfeurs Australiens en 1963. La Fédération internationale de surf est quant à elle fondée en 1964 soit un an plus tard. Le premier championnat mondial est organisé à Manly Beach en Australie la même année, c'est ainsi qu'on assiste à une professionnalisation « embryonnaire » du surf dans les années 60. (Lemarié 2018)

Dans les années 70 le surf devient une industrie à part entière. Fred Hemmings, ancien compétiteur se lance dans l'organisation de compétitions sponsorisées en devenant l'un des premiers promoteurs du surf. Il souhaite donner une image plus propre au surf et fonde l'IPS (International Professionals Surfers) en 1976, première organisation à mettre en place un tour mondial de surf. Les australiens à leur tour, apportant un nouveau style plus radical de glisse fondent l'ASP (Association de Surf Professionnel) en 1982 qui remplace ainsi l'IPS. Les Australiens et les Hawaïens se disputeront l'organisation des compétitions et le nombre d'étapes sur leurs spots. L'ASP a son tour sera remplacée bien plus tard par la World Surf League que nous connaissons aujourd'hui. On assiste donc à une commercialisation du surf qui vise à promouvoir, vendre des produits et à attirer une clientèle « surf ». Ce système est de plus en plus rejeté par une partie des surfeurs que l'on appelle « soul surfeurs » ou « free surfeurs » et qui se positionnent à la marge de cette industrie de masse. Parmi eux, certains plus radicaux se donnent pour mission de réguler les spots de plus en plus saturés mettant en place ce que l'on appellera plus tard le localisme, au cœur de l'étude qui va suivre. Il conviendra donc de faire un état des lieux historicisé de ce phénomène dans la seconde partie de mon mémoire. (Lemarié 2018)

Ainsi la riche histoire du surf de la pratique ancestrale coutumière du *he'e nalu* jusqu'à sa diffusion et professionnalisation massive dans les années 1960 à 1980 à l'échelle planétaire a pu être présentée. Il devient évident à ce stade que les contours de ce qui fait l'origine du surf moderne on pu être largement contextualisés et que les nombreuses ramifications de l'histoire du surf nous

conduiraient dans une multitude de territoires et localités aux cheminements propres. La branche sur laquelle nous avons choisi de nous poser est celle du territoire réunionnais, nous allons donc présenter brièvement son histoire surfistique.

1.3. L'histoire du surf à La Réunion, une histoire à distinguer du surf de l'Hexagone

Après avoir brièvement présenté une histoire du surf à l'échelle globale pour bien comprendre les racines de ce sport et ses évolutions, il convient de recentrer notre étude sur le terrain réunionnais en faisant le même travail que dans la partie précédente à une échelle plus fine retraçant l'histoire du surf à La Réunion des années 60 à la période de sortie de crise requin.

1.3.1. Découverte et expansion du surf à La Réunion

Le surf arrive à La Réunion dans les années 60. Il se développe d'abord autour du spot des Roches Noires à Saint-Gilles. Ce sont des pionniers, des hippies anglo-saxons (Sud-Africains et Australiens principalement) qui apportent le surf dans l'île intense (voir figure 3 sur la diffusion du surf dans l'océan Indien). On peut imaginer que le fait que le surf soit introduit par des étrangers et non des métropolitains ait contribué à un localisme tourné en partie envers les surfeurs métropolitains, forme d'émancipation. Ceci différencie de façon singulière l'histoire du surf à La Réunion de celle d'autres Outre-Mer comme la Guadeloupe par exemple où Philippe Cazé, métropolitain, est considéré comme le premier à avoir surfé dans l'archipel.

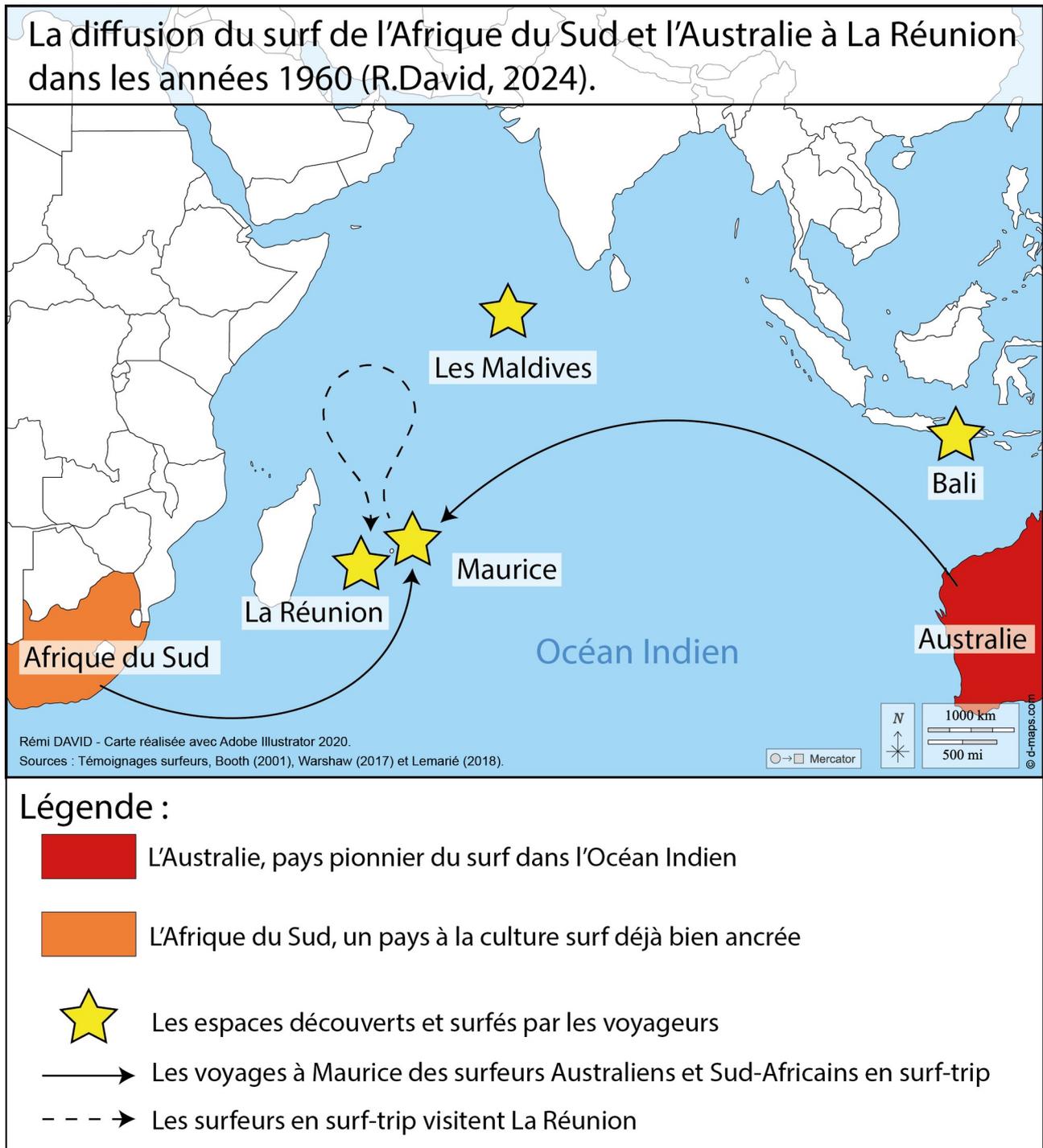


Figure 3: La diffusion du surf dans l'océan Indien - R.David 2024

Au début des années 70 à La Réunion, ce sont les spots des Roches Noires, de Boucan et de Saint-Gilles qui sont pratiqués. A Saint-Leu, épiceutre du localisme en surf à La Réunion, ce sont là encore des hippies étrangers qui découvrent la vague dite de La Gauche, établissant des campements lors de leurs voyages sur l'île (surf trips) et revendant leurs planches aux locaux à

l'issue de ceux-ci. Les Réunionnais venaient quant à eux surfer le week-end et il est fait état d'une « bonne entente » sur le spot entre les différents surfeurs.

La vague de la Jetée de Saint-Pierre est découverte plus tard, bien que les témoignages de ce reportage ne fassent pas état d'une date ou d'une temporalité précise qui séparent les successives découvertes de spots de surfs.

Durant cette période, il n'est pas fait état de la présence de squales par les surfeurs, bien que certaines attaques ont eu lieu avant la période de la crise requin sur l'île (Taglioni et Guiltat 2015). Dans tous les cas il n'existe à cette période pas de réelle problématique avérée et reconnue autour du requin et des attaques de requins dans le cadre de la pratique du surf à La Réunion.

Maxence de la Grange (1^{er} président de la Ligue Réunionnaise de Surf) :

“Au début des années 70, c'est vraiment Boucan, Roches Noires, Saint-Leu quoi. Avec vraiment Saint-Leu une espèce de Mecque mystérieuse où n'importe qui ne pouvait pas y aller. C'était vraiment très mystifié très euh... mais toujours hein je pense qu'aujourd'hui encore dans l'imaginaire collectif des surfeurs Saint-Leu a une place à part hein vraiment à part.”

1.3.2. Développement et explosion du surf à La Réunion

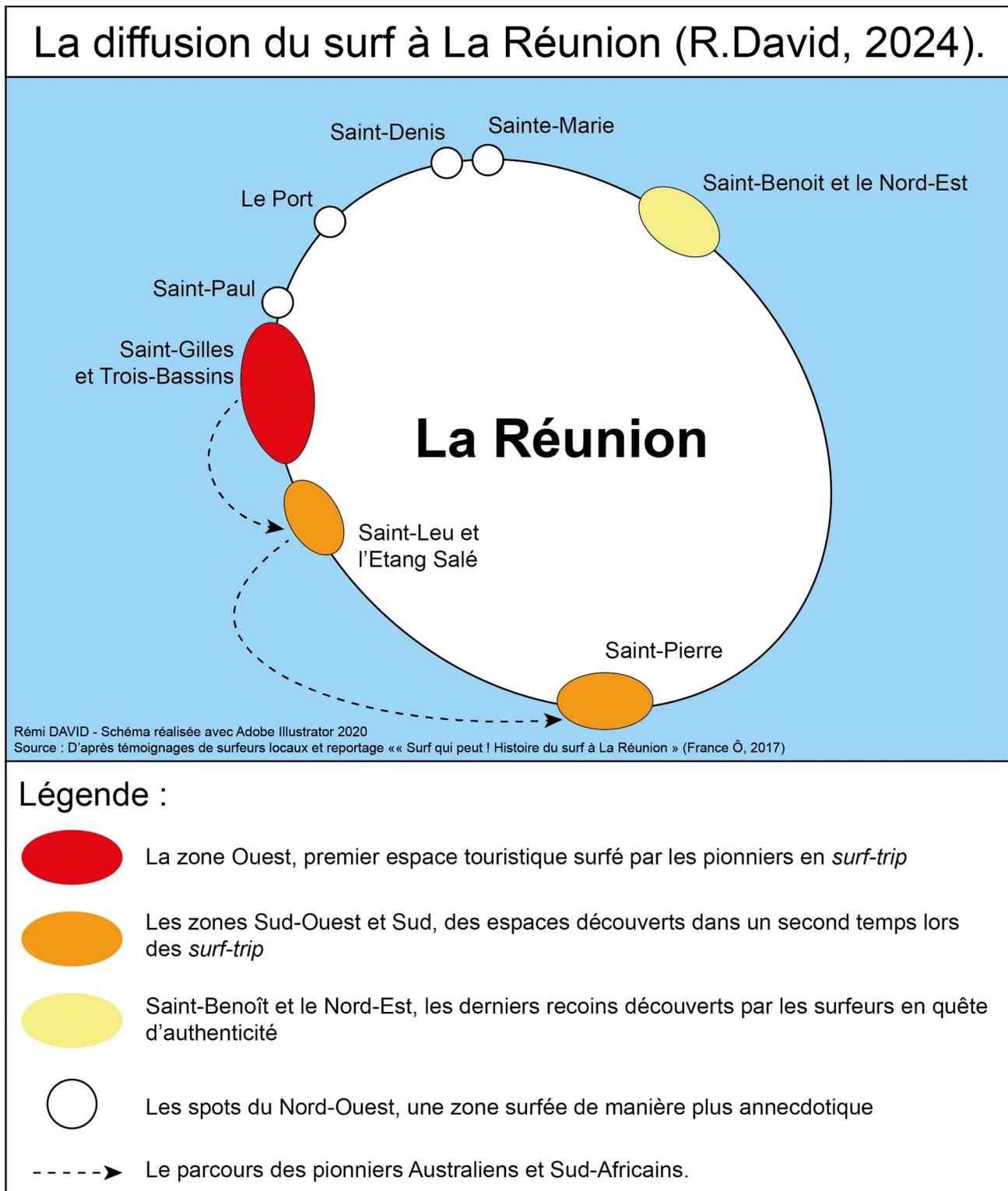


Figure 4: La diffusion du surf à La Réunion - R.David, 2024

La période allant des années 80 aux années 2000 voit le développement puis l'explosion de la pratique du surf à La Réunion qui s'est diffusée depuis l'Ouest vers le Sud, sporadiquement dans le Nord et tardivement dans l'Est (voir figure 4).

A cette époque, on voit apparaître les débuts du business surf dans l'île avec les premiers surf-shop. Ceux-ci connaîtront un fort succès et le commerce se développera entre La Réunion et l'Afrique du Sud avec notamment l'import des planches du shaper Spider Murphy. Dans le documentaire, on parle de 50 à 100 planches vendues en un an entre 1977 et 1978.

On voit aussi apparaître les premiers clubs de surf ainsi que dans un second temps la Ligue Réunionnaise de Surf créée en 1983. Si il est fait état de bonne camaraderie entre les surfeurs dans une société « tribale », l'arrivée des clubs va générer des tensions pour la première fois. Le premier club saint-gillois, le Maddoi's Surf Team, sera vite concurrencé par le Boucan Surf Club et les premières distensions apparaîtront. C'est une des raisons pour lesquelles la Ligue Réunionnaise de Surf est créée, pour apaiser les conflits, accompagner les compétiteurs au sein de sélections et aller dans le sens d'une structuration déjà bien amorcée de la pratique du surf à La Réunion.

Un phénomène d'engouement pour les compétitions prend forme à cette période alors que les réunionnais eux-mêmes, nouveaux d'une dizaine d'années dans la discipline surf n'ont à l'origine pas toujours conscience de leur niveau. D'autres en quête d'authenticité explorent les derniers recoins encore non surfés de l'île, dans l'Est notamment avec la vague du Butor à Saint-Benoît. La totalité du littoral est considérée comme explorée à la fin des années 80 avec une trentaine de spots de surf recensés.

Il est malgré tout fait mention des années 80-90 comme la période de commencement du localisme. Les surfeurs de l'ouest venaient explorer les vagues plus au sud (la jetée à Saint-Pierre et la Gauche de Saint-Leu notamment). Des personnalités comme Etienne Vidot venaient à Saint-Pierre ou Saint-Leu avec leurs élèves et des planches en fonction des conditions. Le registre de la guerre est utilisé, il est fait mention de "coups bas" ou de "règlements de comptes en soirée" (Eric Sparton, 20:48). Pour Ery Courtois, surfeur emblématique de la vague de Saint-Leu, le localisme est partout, s'il y a un spot de surf, il y a du localisme: "Ya du localisme partout. A partir du moment où ya un spot de surf, donc un théâtre d'activités, ça impliquera toujours une forme de localisme, quelle qu'elle soit."

Des surfeurs parlent de ce phénomène comme d'une manière de faire valoir le respect qui dépend de l'ancienneté du spot et du niveau de surf. Ils en parlent comme d'un phénomène mondial : « Garder le spot pour soi ou ses amis fait partie du surf. »

Avec le développement de la Ligue Réunionnaise de Surf, les clubs fleurissent ainsi que les champions locaux comme Anne Gaelle Hoareau qui sera la première championne de France des outre-mer à obtenir un titre national (1984) et qui remportera par la suite 6 autres titres nationaux. Mais encore Alexis Gazzo, Vincent Giraud, Stéphane Sisco, Joniq Hoareau, Fred Robin ou encore Boris Letexier (on parle dans le reportage de « génération dorée »).

Le surf contribue alors à médiatiser l'île à l'international et la Ligue Réunionnaise de surf prend de l'ampleur : elle rejoint la fédération internationale en 1986, elle organise la première coupe des Dom-Tom en 1988 et trois ans plus tard est organisée la première compétition internationale (étape du WCT) remportée à domicile par Anne Gaelle Hoareau. Les années 90 marquent des séries de victoires pour les champions réunionnais, l'environnement de qualité en terme de vagues permettant de surfer toute l'année. L'île sera même surnommée le « petit Hawaii ».

Cet environnement de qualité n'est pas pour autant sans dangers. C'est dans les années 1980 que les premières attaques de requin ont lieu : première attaque sur un surfeur en 1986 (Frédéric Mousseau, mordu à la main) et première attaque mortelle en 1989 (décès de Bruno Giraud à Sainte Suzanne). La culture du risque requin n'était pratiquement pas présente chez les surfeurs à cette époque.

Dans les années 2000, la pratique du surf explose à La Réunion avec des chiffres records sur la fréquentation des spots de surf.

Le phénomène Jérémy Florès marque cette période de rayonnement du surf réunionnais à l'international. Il passe les premières années de sa vie à suivre son père, Patrick Florès, et participe à ses premiers championnats de France à l'âge de 5 ans. A 9 ans seulement il partira à Hawaii (contexte à préciser) et en Août 2006 il se hisse au sommet du WQS. En 2007, il fait déjà partie du top 45 mondial (WCT) et bat Kelly Slater à Tehupoo la même année. Il sera le surfeur français au plus grand palmarès de l'histoire. Il fait partie de la deuxième génération de très bons surfeurs dont font partie Hugo Savaili, Mehdi Veminary, Romain Cloitre, Amaury Lavherne, Adrien Toyon, Maxime Huscenot ou encore Johanne Defay et Camille Bulard chez les femmes).

Durant ces années, le perfectionnement et l'aspect compétition prennent une dimension encore plus importante chez les surfeurs réunionnais qui s'attirent sponsors et partenaires. Le style réunionnais est mis en avant sur les compétitions aussi bien dans que hors de l'eau visant à impressionner les adversaires et le coaching sur la terre est mis en place via un système de raquettes de couleur qui sera repris par de nombreuses fédérations de surf dans le monde.

Ces années sont maquées par la détermination des surfeurs réunionnais et l'emballlement du *surf business* avec l'image du surfeur qui devient un objet marketing. Les spots sont de plus en plus peuplés ce qui exacerbe les tensions et devant le climat de violence croissant, certains surfeurs préfèrent arrêter.

Mais même si cette effervescence débridée du surf business laissait penser que des aspects négatifs étaient en train de se mettre en place et allaient s'amplifier, c'est bien la période dite de la « crise requin » qui allait finalement mettre un coup d'arrêt à la pratique du surf.

1.3.3. La crise requin et les années sombres

Les années 2010 marquent un tournant inédit dans l'histoire de la pratique du surf à La Réunion et même dans le monde. Pour la première fois dans l'histoire du surf, une série d'attaques de requins sur plusieurs années conduira un Etat à interdire les activités nautiques sur le littoral d'un de ses territoires d'outre-mer et provoquera l'effondrement de l'économie surf dans un espace en moins de 10 ans.

L'année 2011 qui marque le début de la dite « crise requin » apparaît comme une année record en terme d'attaques de requins à La Réunion. On dénote 7 attaques dont 2 mortelles. Si de nombreux surfeurs évoquent l'idée que le grand changement résiderait dans la localisation des attaques de requins avec pré-supposément un Ouest épargné des attaques de requins depuis les années 1980, force est de constater que la majorité des attaques concernent l'Ouest (allant de la commune du Port à Saint-Joseph), toutes périodes confondues (Taglioni et Guiltat 2015). Cependant le ressenti des surfeurs peut être justifié dans le sens où à partir de 2011, c'est l'Ouest Saint-Gillois qui sera victime de la plupart des attaques de requins avec notamment 6 des 7 attaques mentionnées précédemment (voir la cartographie en ligne [« Les attaques de requins à La Réunion depuis 1980 »](#) réalisée par François Taglioni).

Cette période marquée par les attaques de requins est vécue comme un choc par les surfeurs réunionnais qui n'avait jusqu'alors que peu conscience de ce risque (à en croire les témoignages du reportage). En effet, le surf étant un petit milieu dans lequel quasiment tout le monde se connaît de vue, beaucoup ont perdu des proches et un réel sentiment d'impuissance est né au sein de la communauté car au fil des années les surfeurs ont eu l'impression d'une absence de « règles » de prédation sur les attaques qui pouvaient aussi bien arriver dans des conditions difficiles que par temps calme, aussi bien l'après-midi que le matin et aussi bien le soir qu'en plein jour. Il s'avère finalement que si la grande majorité des attaques (80%) ont eu lieu après 14h et dans une moindre mesure après 17h (ce qui correspond au début du couchant à La Réunion) avec 40 % des attaques, les attaques mortelles ont eu lieu plutôt en journée (80%) (Taglioni et Guiltat 2015):

« [...] Près de 80 % des attaques (33 sur les 44 renseignées) se sont déroulées après 14 h et près de 40 % après 17h (ce qui correspond, en fonction des saisons à La Réunion, au coucher du soleil). Les attaques mortelles, contrairement à une opinion courante, interviennent davantage en journée (80 %), entre 07h et 10h ou entre 11h et 14h30, plutôt que le soir après 17h (20 %).[...] » (Taglioni et Guiltat 2015)

Un arrêté préfectoral est alors pris le 26 juillet 2011 interdisant la baignade et les activités nautiques sur la quasi totalité du littoral et qui sera reconduit plusieurs fois et dans des formes modifiées, notamment en 2018 : interdiction de la pratique des « activités nautiques utilisant la force motrice des vagues et la baignade en dehors des lagons » (Guiltat 2020). La Ligue Réunionnaise de Surf passe de 1300 à 180 licenciés et sur les 14 écoles de surf de l'île, seules 2 auraient continué d'exister. Certains néanmoins bravent l'interdit et trouvent un avantage à la crise requin : la chute du nombre de pratiquants et ainsi des vagues quasiment désertes.

De nombreux pratiquants ou personnes vivant de l'activité surf choisissent de partir tandis que d'autres restent et essayent de tenir. Avec l'économie surf qui s'est écroulée, c'est toute une partie de la vie économique de la côte ouest qui s'est écroulée à en croire les témoignages, beaucoup de touristes ont cessé de venir et les habitants ne pouvaient plus pratiquer le littoral librement avec le sentiment exprimé de passer d'un « paradis à un enfer ».

En 2014, la série d'attaques se poursuit avec une seule attaque à Saint-Leu et l'année suivante les attaques reprennent en hausse (4 attaques en 2015), seule anomalie à la décroissance du nombre d'attaques annuelles depuis l'année 2011 (Taglioni et al. 2019). L'une des attaques les plus

marquantes de cette crise qui conduira au décès du jeune surfeur Elio Canestri, plus jeune victime de la crise requin. Pour beaucoup de surfeurs, cette attaque marque un tournant dans le traumatisme infligé par la crise en raison du jeune âge de la victime.

La crise requin aura eu des répercussions sur la politique locale, cristallisant le débat autour du problème requin dans les communes littorales avec l'exemple de la commune de Saint-Paul verra l'élection de Joseph Sinimalé avec dans son équipe Patrick Florès, père de Jérémy Florès et acteur de la sécurisation des spots de surf. Ainsi de nombreuses solutions et tentatives de solutions au problème seront mises en place en réaction au problème.

Un point sur la crise requin (d'après Sébastien Guiltat dans « Les monde du surf », ouvrage dirigé par Christophe Guibert, p.149 à168)

On définit par les termes “crise requin” les conséquences majeures des attaques de requin au niveau humain en terme d'impact économique, social et politique (Taglioni et Guiltat 2015; Guiltat 2020).

La peur du requin est un sujet bien ancré dans l'imaginaire collectif occidental avec de nombreuses représentations culturelles qui en témoignent comme le film d'horreur “Les dents de la mer” qui en serait presque l'archétype. On dénote dans le monde plus de 100 attaques par an depuis les années 2000 (dont 10 mortelles). D'après S.Guiltat, cette augmentation est à mettre en perspective avec la croissance de la population mondiale et la massification qui s'opère dans le cadre du développement des sports côtiers (Guiltat 2020).

La Réunion a toujours été sujette aux attaques de requins avec 33 attaques entre 1980 et 2011 et 25 entre 2011 et 2019 dont 27 mortelles au total sur la période 1980-2019(Guiltat 2020). Même si les attaques de requin ont toujours eu lieu à La Réunion comme dans beaucoup d'autres endroits dans le monde, on observe une surreprésentation des attaques de requins sur ce territoire (Taglioni et Guiltat, 2015). La recrudescence qui a eu lieu entre 2011 et 2019 a marqué les esprits et a mené à la fermeture des plages et l'interdiction des activités nautiques sur arrêté préfectoral renouvelable (Guiltat 2020).

La vulnérabilité admise face au risque d'attaques de requins est liée à l'incompatibilité spatiale des sports côtiers et de l'aléa “attaque de requin”. On met aussi en cause la superposition de deux facteurs qui sont l'augmentation du nombre de pratiquants et supposément l'augmentation du nombre de requins sur la côte (Guiltat 2020).

Il est important de souligner qu'il est aussi communément admis que ce risque requin a largement été sous-estimé en amont de la période de crise requin. Le risque a déjà été pris en compte par le passé mais pas de manière durable, ce qui fait une différence avec les voisins australien et sud-africain (Guiltat 2020).

1.3.4. La renaissance du surf à La Réunion ou comment composer avec le problème requin

Les instances du surf à La Réunion ont donc cherché à mettre en place des solutions successives diverses visant à réduire le risque requin. L'une des premières solutions envisagées à l'époque était de délimiter les plages et spots de surf avec des filets afin d'éviter l'intrusion d'animaux potentiellement dangereux et protéger ainsi les surfeurs et les baigneurs avec une barrière physique de protection. Un autre dispositif complètera ce dernier, celui des vigies requins (surveillance en immersion) créé en 2012 et destiné au départ aux jeunes compétiteurs du pôle espoir qui se déploie sur les spots de la commune de Sain-Paul et Trois-Bassins en fonction des conditions de visibilité subaquatique de surf du jour.

Le dispositif de Vigies Requin tire ses origines de l'association PRR (Prévention Risque Requin) qui succédait déjà elle même à des sécurisations officieuses appelées vigies « marron » (pour leur caractère informel) et organisées par la plupart des clubs de surf de l'île sur leur spot local. Patrick Florès, cité précédemment, était le parrain de l'association PRR qui avait pour mission de sécuriser les spots de surf pour le surf libre (c'est à dire à l'adresse des pratiquants non licenciés ou « *freesurfers* ») dans l'Ouest, sur les spots allant de Saint-Gilles à Trois-Bassins. L'idée était ici de garantir un accès à l'océan pour les pratiquants de sports nautiques mais aussi pour tous les autres usagers de la mer (baigneurs, plongeurs, etc)

Pour certains, cette structuration du surf déjà amorcée avant crise est parfois mal vécue :

Hugo Savalli, surfeur professionnel : « Même si c'est génial d'avoir des filets c'est un soulagement mais bon c'est quand même dur de se dire qu'on est obligés de s'enfermer dans des filets pour pouvoir faire une activité, se baigner comment dire sans prendre de risques. »

Etienne Vidot, président du premier club de surf créé : « Nous notre génération de surfeurs de surfer au milieu des filets avec tout le monde à 20 sur le pic non ça on fera pas. »

Anne-Gaëlle Hoareau, vice-championne du monde de surf amateur : « On est passés du surf rock and roll des années 80 à un surf beaucoup plus structuré et encore plus du fait que ce soit sécurisé. »

La Ligue Réunionnaise de Surf s'est aussi organisée pour accompagner les espoirs compétiteurs en proposant un programme en partenariat avec la Fédération Française de Surf en permettant des stages à l'étranger (Afrique du Sud) ou en hexagone pour relancer l'activité surf au haut niveau. Les compétitions ont fait leur retour en 2016 après trois années de sommeil et les résultats sont revenus. La France devient championne du monde par équipes avec deux réunionnais au sein de l'effectif : Mathis Crozon et Colin Doyer.

Plus récemment, on pourrait citer les performances de Maxime Huscenot qui a réussi à accéder au tour mondial pour la saison 2023 (CT 2023), le médiatique Jorgann Couzinet, plusieurs fois champion de France et d'Europe qui véhicule sa passion du surf via sa chaîne YouTube depuis 2011, Matéo Poulot le champion local qui a remporté le premier open de France organisé à La Réunion depuis la crise requin ou encore hors circuit compétition des personnalités comme Kai Noa Mallet, surfeur qui se démarque hors circuit compétition par la mise en avant de son niveau technique dans des vidéos YouTube filmées à la 1ère personne.

Malheureusement, le dispositif des filets de sécurisations s'avérera être un échec sur le long terme en raison des problèmes de maintenance, du coût de financement trop élevé et des défauts de conception (les filets n'étaient pas adaptés aux conditions océaniques et notamment aux houles de l'océan indien) et d'entretien qui mèneront à de nouvelles attaques de requins en zone sécurisée.

Seuls subsistera le dispositif des Vigies Requins (en complément de la pêche préventive) qui sera renforcé en 2015 et étendu au reste des pratiquants licenciés ainsi que la Water Patrol de Saint-Leu qui ouvrira ses portes au public en 2021. Ce dernier dispositif demande aux pratiquants de se munir d'un dispositif répulsif préventif contre les requins et la sécurisation est assurée par des jetskis d'intervention rapide conduits par des pilotes-secouristes.

La fréquentation des spots de surf semble bien répartie avec des niveaux comparables à ceux d'avant crise (chiffres) et la gestion de la problématique requin semble avoir stabilisé le risque. En effet, depuis 2019, aucune attaque n'a été déplorée jusqu'à ce jour ce qui constitue la plus longue période sans attaques de l'histoire récente de l'île (de 1980 à nos jours).

Le surf réunionnais s'est ainsi doté d'une riche histoire depuis la découverte de l'île par des surfeurs pionniers australiens et sud-africains. Le surf réunionnais n'a eu de cesse de se développer

malgré le tragique contexte de crise requin qui mit un coup d'arrêt brutal à la pratique. La Réunion a constitué et constitue encore un terrain d'observation du risque requin et de l'adaptation du surf à ce contexte via les dispositifs de sécurisation ce qui lui vaut une reconnaissance internationale à travers le Centre Sécurité Requin qui étudie entre autres les comportements des prédateurs.

La riche histoire du surf a pu nous montrer l'évolution de la pratique et des mentalités qui l'accompagnent, suivant l'évolution de la société. La hiérarchisation dans le surf qui s'est notamment matérialisée au 20ème siècle par le localisme n'est pas nouvelle et a toujours accompagné cette pratique, des sociétés féodales hawaïennes jusqu'au localisme façon Réunion. Il conviendra, dans les lignes qui suivent, de bien définir ce phénomène en s'appuyant sur la littérature scientifique préexistante.

1.4. Qu'est ce que le localisme ?

1.4.1. Le localisme: origines du terme et étymologie

Le mot localisme \lɔ.ka.lism\ tire son étymologie du latin *locus* signifiant « lieu » avec le suffixe -isme accolé à ce dernier. Comme le développe l'Académie Française : « Le suffixe -isme est très productif. Il entre dans la composition de mots désignant des courants de pensée philosophiques ou politiques. ». Le localisme au sens large désigne donc un courant de pensée, une vision de voir les choses et a trait donc au débat et à la politique. On peut dire que le localisme est donc un mouvement d'idées (« Construction en -isme | Académie française » 2013) qui promeut l'aspect local des choses.

1.4.2. Le localisme hors surf

Le localisme au sens large est défini dans la lexicographie du CNTRL comme « [l']Attachement au mode de vie, aux coutumes locales, parfois accompagné d'une résistance aux influences extérieures ». La définition est intéressante puisqu'on y retrouve non seulement la dimension locale, qui pose le rapport à un lieu, un espace précis mais aussi une dimension plus identitaire liée aux modes de vie et aux coutumes qui y sont associés. Avec l'idée d'une éventuelle résistance aux influences extérieures, le localisme pourrait apparaître comme la manifestation de la

volonté d'un camp dans une lutte entre ce qui est endogène et ce qui est exogène. Il s'opposerait ainsi à l'universalisme (Falaix, Lemarié, et Lafargue 2021) défini dans le Larousse comme la « Conception selon laquelle les idées et les valeurs sont indépendantes du temps et du lieu » ou tout simplement à des idées, des valeurs et des traditions différentes qui seraient importées de l'extérieur dans un mouvement favorable lié à l'uniformisation culturelle qui semble prendre place à l'échelle globale dans nos sociétés modernes.

Le localisme peut donc s'appliquer à une variabilité de domaines : finance, politique, arts et culture, sport, etc.

Le localisme est intimement lié à la pratique sportive. Si certaines activités de nature ou sports individuels ne reflètent pas de manifestations du localisme, d'autres au contraire comme les sports collectifs prennent leurs racines dans l'affrontement entre localités. En effet, les championnats, les matchs et la compétition sont l'archétype d'un certain territorialisme où des équipes, des clubs d'endroits différents s'affrontent. L'identité d'une structure sportive, hormis le sport pratiqué, est souvent basée en premier lieu sur la provenance et très peu sur d'autres critères (exemples : « Leu Tropical Surf Team », « Biarritz Olympique », « Racing Club de Saint Gilles », « Paris Saint-Germain », etc). C'est bien l'identité locale qui fédère les pratiquants en parallèle à la passion pour la discipline dans beaucoup de sports.

Néanmoins si l'origine spatiale ou territoriale d'une structure ou d'un pratiquant est souvent mise en avant dans les sports collectifs ou dans le cadre de compétitions internationales, toutes les disciplines sportives ne mettent pas forcément en avant la provenance pour justifier d'une identité ou de droits. Les sports de combat, les sports individuels et les sports de nature font par exemple exception dans ce domaine. Malgré tout, hormis quelques cas rares dans d'autres disciplines sportives de nature avec pour exemple le site d'escalade de Claret, théâtre de relations conflictuelles entre grimpeurs auto-proclamés « locaux » et « étrangers » (Léséleuc 2000), le surf fait figure d'exception parmi les sports de nature en terme de manifestation des conflits d'usage lié à l'origine des pratiquants. Le localisme en surf se manifeste, partout, sur toute la planète et à des degrés variables.

1.4.3. Le localisme en surf

Le localisme en surf se manifeste par la défense à des degrés variables d'espaces de pratique à la faveur des locaux et ce parfois de manière violente et peut être défini comme les « pratiques culturelles variées d'exclusion par lesquelles des surfeurs s'efforcent de contrôler l'accès à des spots de surf » (Scheibel 1995).

Les espaces insulaires sont souvent tout ou partie sujets au localisme dans le domaine du surf. Le concept semble donc se rapprocher de celui d'insularisme défini comme « propension qu'ont souvent les insulaires à cultiver à l'excès leur spécificité, pour mieux affirmer leur identité culturelle ou bénéficier d'avantages non moins spécifiques » dans *Les mots de la géographie* (Roger Brunet, Hervé Théry, et Robert Ferras 1993), bien que des phénomènes de localisme puissent avoir lieu dans des espaces considérés comme non insulaires (Pays Basque, Los Angeles, Australie, ...). Quoi qu'il en soit le localisme en surf semble généralement se manifester dans des lieux où l'on retrouve des marqueurs d'identité forts.

En ce qui concerne le *surf*, c'est un terme qui provient de l'anglais désignant originellement le ressac, les vagues (déferlantes) ou encore l'écume. Si les anglo-saxons utilisent aisément le terme *to surf* pour désigner l'action de faire du surf, la pratique est plus généralement désignée par le terme *surfing* et plus rarement *surf-riding*. En français le mot surf désigne selon le Larousse : 1. « [le] Sport consistant à se maintenir en équilibre sur une planche portée par une vague déferlante » mais aussi 2. l'objet c'est à dire « [la] Planche permettant de pratiquer le surf ou le surf des neiges ». Pour ce deuxième usage, les anglo-saxons préféreront le terme *surfboard* plus adapté, plus précis et décliné en français en « planche de surf » et parfois tout simplement abrégé en « planche » (*board* en anglais). Si cet effort de définition peut paraître anecdotique, il relève d'une certaine importance pour arriver à définir ce qui est surf et ce qui n'est pas surf. Car si il y a bien l'idée d'être en équilibre sur une planche et porté par une vague dans la définition du Larousse, la désignation « surf » dans le langage courant porte en réalité sur une multitude de pratiques finalement assez variées. On retrouve ainsi le surf dans sa dimension souvent considérée par les pratiquants comme la plus « pure », la plus proche de la définition à travers le longboard (surf debout sur une planche longue) et la shortboard (surf debout sur une planche courte). Mais aussi le bodyboard (surf allongé sur une planche en mousse avec des palmes), le kneesurf (surf sur les genoux), le kayak surf (surf en kayak), le paddle (surf debout sur grosse planche muni d'une

pagaie), plus récemment le surf foil (surf sur une planche avec une quille immergé permettant de « voler » au dessus d'une onde) et enfin le bodysurf qui ne nécessite même aucun matériel. Il y a donc une multitude d'usages de la vague, une diversité de pratiques (qui vont même jusqu'au surf tracté par jet-ski pour les grosses vagues) regroupées sous l'appellation « surf », appellation dont on pourrait dire que les limites s'arrêtent là où commence l'usage du vent bien que certaines pratiques utilisent parfois partiellement l'énergie de la vague (kitesurf, windsurf, wingfoil, etc) ce qui montre une frontière finalement assez poreuse entre les disciplines.

Des pratiques du surf précédemment citées se dégage une hiérarchie sous-jacente plus ou moins visible entre pratiquants mise en avant par des auteurs comme Adolphe Maillot (Maillot 2006), ethnologue, ainsi que des conflits d'appropriation des espaces qui permettent cette pratique (Trey 1994). Le localisme en surf rentre dans ces dimensions et est souvent la conséquence de surfréquentation de certains « spots ».

Le localisme prend aussi une dimension très subjective selon les pratiquants de surf. Certains le voient comme une chose positive, manière de protéger le spot de surf, de transmettre les bonnes valeurs et de fédérer les pratiquants derrière une volonté commune tandis que d'autres perçoivent plutôt la dimension de rejet, d'entre-soi et la dimension violente qui peut en découler.

Par ailleurs, peu de surfeurs locaux répondant aux critères d'une « personne qui fait appliquer le localisme » se définissent eux mêmes comme des « localistes ». Avoir conscience de faire du localisme n'est pas forcément une réalité chez tous les pratiquants susceptibles de le faire.

1.5. Un état de l'art : des ouvrages sur le localisme et le localisme en surf à La Réunion

1.5.1. Des ouvrages sur le localisme en surf

- Surf Atlantique - Les conflits d'appropriation des espaces de pratiques en surf - Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine – Olivier Trey, 1994.

Dans l'ouvrage « Surf Atlantique » dirigé par Jean-Pierre Augustin (1994) on retrouve l'article « Les conflits d'appropriation des espaces de pratique en surf » de Olivier Trey. Cet article a pour objectif de faire état de toutes les discriminations existantes entre pratiquants en établissant

une « Sphère des conflits sur la vague ». Il expliquée que des « sous-populations de pratiquants se construisent autour de certains critères discriminatoires, qui vont dans le sens d'une appropriation de l'espace de pratique » (Trey, 1994) sur la base de plusieurs variables. On retrouve les conflits que j'appellerai « internes » aux surfeurs et ceux que j'appellerai « externes », avec les autres glisseurs.

Les conflits internes portent sur le degré d'appropriation du sport selon le lieu d'habitation (étrangers/locaux), le degré d'expertise (bons surfeurs/« blaireaux »), la durée de la période annuelle de la pratique (surfeurs permanents/estivants) et le degré d'expertise (nouvelle génération/« vieux » surfeurs). Les conflits externes cités sont ceux avec les bodyboardeurs, les longboardeurs, les wave-skieurs (ou kayak-surf), les bodysurfeurs, les kneeboardeurs, les funboardeurs et les jet-skieurs auxquels on pourrait ajouter de nos jours les kitesurfeurs, les foilsurfeurs (pratique très récente qui exploite l'onde grâce à une quille sous la planche) et les paddles (qui se situent à mi-chemin entre le kayak-surf et le longboard).

Dans le paragraphe sur l'opposition entre locaux et étrangers au spot l'auteur résume assez bien le phénomène du localisme en surf : « Certains sports, ou plus globalement certains sites balnéaires, connaissent un "localisme" exacerbé. Ainsi, la priorité pourra être systématiquement refusée à un surfeur parce qu'il n'est pas "chez lui". L'appropriation va même parfois jusqu'à se concrétiser par un marquage du territoire. Sur des murs en front de plage, des blockhaus ou des digues, apparaissent alors des tags exprimant des messages du type "locals only". Il s'agit donc véritablement d'une emprise opérée sur un territoire par un groupe d'individus réunis par une qualité commune (le fait d'être "du coin") qui va légitimer l'action de faire sien un espace qui ne leur appartient pas de façon légale. » (Trey, 1994). Il y a donc dans cette situation une opposition sur l'origine géographique des pratiquants avec une appropriation plus ou moins officieuse du territoire par les locaux.

L'opposition entre bons surfeurs et blaireaux quant à elle repose sur le fait que les bons surfeurs ont le sentiment de gâcher des vagues en les cédant à des moins expérimentés qui ne vont pas pleinement les exploiter ou voire pas du tout (chute sur la vague, etc) (Trey, 1994). Il est à noter que sur les spots où le localisme est exacerbé, l'étranger est souvent considéré comme un blaireau quel que soit son niveau et ses erreurs lui sont facilement reprochées à moins que éventuellement celui-ci soit connu et reconnu dans le monde du surf (Maillot, 2006).

L'opposition entre pratiquants à l'année et estivants détaillée par l'auteur ferait (ndlr) plus sens dans des espaces marqués par une saisonnalité importante au niveau du climat ce qui semblerait difficilement applicable au cas réunionnais. Celle entre surfeurs expérimentés (vieux surfeurs) et jeunes surfeurs en revanche y ferait plus sens puisqu'une bonne expérience du milieu est requise dans ce sport et qui plus est à La Réunion où la plupart des vagues sont des vagues de récif (donc potentiellement dangereuses) et où le risque requin est omniprésent. « Ainsi apparaît déterminante l'expérience du pratiquant, son vécu tant sur le plan quantitatif (nombre d'années de pratique) que qualitatif (variété des conditions de mer rencontrées, des types de vagues surfées). » (Trey 1994).

Comme Adolphe Maillot a pu le faire plus tard dans sa thèse, Olivier Trey développait ensuite le rapport conflictuel entre les surfeurs et les pratiquants des autres disciplines en expliquant à chaque fois les causes/arguments justifiant ces conflictualités :

On retrouve souvent l'argument que la pratique en question est plus facile que le surf type « shortboard » avec l'aide du vent pour le windsurf, l'aide du moteur pour le jet-ski (qui représenterait même l'anti-surf aussi pour des raisons écologiques (Maillot, 2006) ou encore une pratique où l'équilibre est plus stable (longboard), qui ne nécessite même pas de se lever (kneesurf, bodyboard, kayak-surf) ou qui est assistée par des rames (kayak-surf auquel on pourrait rajouter le paddle).

Des arguments sur les risques de collisions sont aussi développés et résumés sous forme de tableau avec des pratiques qui induisent plus d'inertie que le surf à l'exception du bodyboard car la planche est en mousse et ne demande pas autant d'entretien qu'un surf, du bodysurf qui ne nécessite pas de planche, ce qui peut induire aussi un certain respect du surfeur en raison du risque encouru dans des conditions difficiles (Trey, 1994) et du kneesurf qui se situe au même niveau que le surf sur ce point.

Enfin des arguments plus philosophiques sont cités : les bodysurfeurs sont parfois associés à des baigneurs (bien que Adolphe Maillot développe plus tard dans sa thèse l'idée d'une éventuelle supériorité théorique de cette pratique due à la dimension primitive de la relation homme/vague qui

la rendrait authentique mais limitée techniquement au niveau des « manœuvres » et en additionnant le fait qu'elle est très peu pratiquée en tant que discipline sportive), le kayak-surf qui n'est pas une discipline issue du surf ce qui la dessert dans son statut ou encore comme vu précédemment l'utilisation d'une énergie autre que celle de la vague dans le cas du jetski et du windsurf.

Il en tire les conclusions que si l'esprit de compétition permet de souder les pratiquants d'une discipline elle crée de l'adversité et des mécanisme de défense face aux autres avec parfois de la violence. L'idée d'une dominance établie permettrait d'éviter l'affrontement permanent. « Si la mise en compétition de tous ces groupes de glisseurs a tendance à augmenter la cohésion interne de chaque groupe, elle génère en retour le développement progressif d'une hostilité et de stéréotypes négatifs envers les autres groupes. C'est ainsi que sur le terrain, ces conflits se concrétisent par le non-respect des règles habituelles et universelles de priorités sur la vague, et par des réactions de défense des dominants vis-à-vis de l'intrus qui font appel à une attitude d'exclusion implicite, à des agressions verbales, et parfois même à la violence physique. En outre, l'idée de dominance faisant apparaître ces comportements de territorialité a pour but de permettre aux défenseurs d'éviter l'affrontement direct permanent avec les autres individus, si tant est que ces derniers acceptent de se plier aux règles imposées. » (Trey, 1994).

Ces arguments discriminatoires ne sont d'ailleurs pas toujours motivées par un désavantage réel d'un type de pratique. « En effet certains ne sont que prétextes visant à rendre possible la poursuite simultanée des objectifs individuels animant les membres du groupe dominant sur le "spot" : jouir au maximum de la glisse en surfant le plus de vagues possibles. La preuve en est que ces conflits n'apparaissent que dans des situations de surpopulation sur le "spot". » (Trey, 1994). Ceci constitue alors un autre élément important qui rentre dans les mécanismes du localisme : « Quand les intrus ne sont pas en mesure (par leur nombre, leur capacité technique, etc.) d'entacher les objectifs des dominants, la manifestation de revendications territoriales par ces derniers se fait beaucoup moins sentir alors qu'il y a tout de même violation de leur territoire. » ce qui expliquerait (ndlr) que les espaces de pratiques qui sont empreints d'un localisme plus ou moins exacerbé sont généralement convoités et reconnus à une échelle qui dépasse celle de la localité, le spot de surf est reconnu comme « world class » (de classe mondiale) et polarise l'attention et le désir des pratiquants.

Ainsi Olivier Trey met en avant l'idée que les réactions impulsives de certains surfeurs relèvent plus d'un « [...] calcul stratégique visant à maintenir des perspectives dont la finalité est la satisfaction des attentes individuelles ou groupales. ». Aussi il rappelle que ce sont des conflits propres au monde du surf : « Ces conflits ne sont pas évidents à appréhender pour quelqu'un d'extérieur à ces activités. De plus ils ne se retrouvent pas dans d'autres pratiques sportives.[...] » ; et que ces derniers sont à relativiser puisque la pratique du surf est majoritairement associée à un bon moment passé entre pratiquants : « [...]Aussi il convient de relativiser l'aspect conflictuel du surf pour avoir une image un peu plus positive de ce qui reste tout de même, et heureusement, un sport synonyme de joies partagées et de plaisir de glisse. »

- Vagues-à-l'âme: ethnographie du surf way of life – Adolphe Maillot, 2006

Dans ce domaine de l'ethnologie, on peut citer « Vagues-à-l'âme: ethnographie du surf way of life », thèse de Adolphe Maillot (2006) qui constitue une véritable anthropologie du surf et des surfeurs qui plus est en grande partie basée sur le terrain réunionnais. Cet ouvrage apporte un regard qui se veut lui aussi intimiste et questionne le liens qu'ont les surfeurs avec le monde, leur communauté, leur pratique, leur espace de pratique et cherche à caractériser cette population et ses modes de vie d'un point de vue ethnique.

Plusieurs passages relèvent d'un intérêt certain dans une étude sur le localisme :

On y retrouve une caractérisation des différents types de surfeurs en fonction de leur approche de la pratique du surf. Elle se matérialise par un axe horizontal qui va de la distraction à l'obsession et par un axe vertical qui va de la performance (sport) à l'expression (art), permettant de faire émerger des grandes catégories ayant soit trait au « surfeur-du-dimanche » plus intégré dans la société, qui fait rentrer sa passion comme une distraction dans le cadre du jeu économique et social qui lui est pris réellement au sérieux (Maillot, 2006) ou alors ayant trait au « surfeur pur-et-dur » qui n'hésitera pas lui à transgresser les normes, les règles en sortant de ce cadre et en faisant donnant à sa passion un caractère obsessionnel.

Chacune de ces deux grandes catégories peuvent elles encore se décliner sur l'axe vertical évoqué précédemment. Le « surfeur-du-dimanche » avec une vision artistique, expressive de sa pratique sera plus catégorisé en « cool surfeur » alors que celui qui revêt une vision sportive, de performance appartiendra plus au type du « surfeur hygiénique ». La même chose se reproduit à l'autre bout de l'axe où le « surfeur pur-et-dur » se déclinera soit plutôt en « soul surfeur » (art, expression), soit plutôt en « surfeur compétiteur » (sport, performance). Néanmoins il serait difficile de considérer qu'un surfeur puisse appartenir de manière exclusive à l'une d'entre elle et il faudrait plus concevoir ce « champ du surf way of life » (Maillot, 2006) comme un gradient permettant de schématiser et donner du sens à des comportements, ou des conceptions récurrentes dans le monde du surf. On peut enfin noter l'image du « blaireau » qui sortirait de ce champ soit en étant trop « obsédé » par la pratique du surf, soit en étant trop « distrait » (c'est à dire pas assez pratiquant) de celle-ci.

Également on pourrait parler de la « Hiérarchie de la glisse en mer » (Maillot, 2006) où le surf (shortboard) est catégorisé comme discipline reine avec le bodysurf (bien que plus anecdotique) et où viennent ensuite le longboard, le bodyboard, le knee-board, le funboard, le flysurf, le kayak-surf et enfin le jet-ski en dernière position (sauf quand ce dernier sert la pratique du surf dit « tracté »). Cette hiérarchisation repose sur des qualités et défauts associés à chaque discipline qui leur donne alors plus ou moins de légitimité sur les spots de surf. Le plus souvent anecdotique, elle est parfois prise très au sérieux (Maillot, 2006) et on pourrait même dire qu'elle demeure dans l'inconscient. Cette hiérarchisation se rapproche beaucoup des travaux d'Olivier Trey sur les conflits d'appropriation des espaces de pratique que l'on retrouve dans « Surf Atlantique : les territoires de l'éphémère ». Cependant ce dernier considère aussi beaucoup plus des aspects autour de la dangerosité en cas de collision.

Si les catégorisations en types de surfeurs et la réalité de pratiques hiérarchisées apparaissent comme des points importants pouvant rentrer en compte dans la dimension conflictuelle du localisme, Adolphe Maillot a réservé dans une partie dédiée à la « poétique des spots » tout un passage sur le « spot-maison », voulant ainsi établir une anthropologie du localisme (Maillot, 2006). En effet il distingue dans sa thèse trois types de spot : le spot-café, le spot-maison et le spot-cosmos. Si le premier apparaît comme l'espace de pratique accessible, hautement fréquenté où règne le ludisme et le dernier comme celui qui est vierge, peu accessible avec une

dimension presque mystique, on retrouve entre les deux le spot-maison (home spot en anglais), reconnu et fréquenté mais protégé et sanctuarisé par les locaux.

Le home spot apparaît donc comme une maison dans laquelle le(s) propriétaire(s) peuvent faire rentrer les invités. Toute la socialité de ce lieu informel (Maillot, 2006) est basée sur une dimension fusionnelle entre ce dernier et sa communauté. Il fait le constat que le « spot-maison » revêt une dimension « monarchique » avec un « roi du spot » et ses « vassaux ». On assiste à un gardiennage du spot par les locaux teinté d'une dimension fraternelle et intime. On constate une certaine lenteur faite de permanences qui s'oppose à la modernité « démocratique ».

Dans une deuxième partie il développe deux modes d'émergence de l'espace social qui est soit toponymique (nommer le lieu pour l'imprégner de sens) soit microscopique (ce qui correspond à tous les micro espaces pratiqués quotidiennement). Ces modes d'émergence s'appliqueraient aux spots de surfs.

Ensuite l'idée d'un « contrat social » est également mise en avant. Ce dernier se matérialise par une justice entre locaux : les plus forts (« gros bras », « grandes gueules ») rayonnent et protègent les moins « hot », les plus jeunes, contre les étrangers et leurs actions dans une certaine forme de solidarité. L'opposition de valeurs entre le « bon » (l'étranger amical, universaliste) et le « hot local », serait teintée d'une mauvaise foi mutuelle et il détaille deux « figures du Mal » qui pourraient porter préjudice à la pratique du local que sont l'« étranger » (le problème vient de l'origine géographique) et le « blaireau » (le problème vient du niveau technique).

Dans une quatrième partie, en prenant des exemples fictifs, il développe l'idée que la loi du spot s'applique en deux poids deux mesures. Il pointe un décalage entre les messages de paix des locaux et la réalité puisqu'un étranger qui respecte scrupuleusement toutes les règles en faisant profil bas ne sera parfois pas respecté.

Enfin dans une dernière partie il développe l'opposition entre lieu et territoire. Ces deux notions représentent deux pôles dans lesquels l'individu essaye de se positionner. Le « spot-lieu »

serait plus ouvert que le « spot-territoire » (voir même tout simplement ouvert par rapport à celui-ci), ouverture qui serait proportionnelle au degré de menaces extérieures. Mais l’auteur insiste sur une perméabilité entre les deux notions. Il abordera aussi dans cette partie la place du requin dans la pratique (travaux réalisés avant la crise de 2011 ayant eu cours à La Réunion, ndlr) qui ferait office à la fois d’obstacle et de « piment excitant » en revêtant alors un double rôle. Il développera l’importance des origines socio-ethniques dans le cadre du localisme à La Réunion par le biais d’une opposition entre deux figures que sont « Brad » (zorey d’origine fortunée et australienne) et « Oscar » (au bas de l’échelle, créole).

Dans la thèse d’Adolphe Maillot, c’est le cas réunionnais qui sert largement d’exemple et à plusieurs reprises pour mettre en lumière le localisme ainsi que de nombreux autres aspects du surf ce qui est intéressant dans le cadre d’un mémoire portant sur le localisme en surf à La Réunion. Malgré tout, l’auteur a choisi d’anonymiser beaucoup de lieux qu’il mentionne dans son document pour certains passages, ce qui rend l’analyse plus difficile à une échelle plus fine.

Ces travaux permettent ainsi de développer des concepts importants pour aborder le localisme et apportent des clés sur son fonctionnement, son sens, sa mise en place et ses origines.

- Les vagues de surf : des convoitises différenciées – Christophe Guibert, 2014

Dans un article datant de 2014, Christophe Guibert développe la notion de capital d’autochtonie (Retière 2003) que l’on peut relier au localisme en surf et définir simplement comme “l’ensemble des ressources (symboliques, ndlr.) que procure l’appartenance à des réseaux de relations localisés.” (Renahy 2010).

Il aborde notamment le phénomène de localisme dans le contexte du territoire hawaïen d’Oahu avec le mouvement “Hui” dont font partie les dénommés black shorts. Ce mouvement constitué depuis les années 70 avec plus de 400 membres (tous natifs de Hawaïi ou des îles du Pacifique) en 2013 s’organise pour la défense du North Shore contre “La conquête de l’archipel par les étrangers” (Walker, 2013) ou encore le développement des compétitions professionnelles en mobilisant des ressources “locales” comme le capital d’autochtonie.

L'exemple des îles Canaries est également développé où le surf apparaît comme un marqueur d'identité en opposition avec le continent notamment sur le spot de La Santa où flotte un drapeau portant l'inscription "Only locals".

Il précise aussi la réalité d'un localisme qui n'est pas présent seulement sur les spots les plus fréquentés ou les plus connus avec l'exemple du spot de La Sauzaie en Vendée.

Cet article court a le mérite de relier le phénomène de localisme en surf avec d'autres concepts comme le capital d'autochtonie. Le localisme en surf serait donc un exemple d'avantages que procure le capital d'autochtonie par le fait d'être local, si l'on s'en tient à l'analyse de Christophe Guibert:

"C'est le maintien du capital d'autochtonie et l'appartenance au groupe localisé – autrement dit « être du coin » (Renahy 2010) – qui est finalement primordial dans l'accès aux biens « rares » telles les vagues. Les propriétés individuelles mises en jeu reposent davantage sur l'origine géographique que sur les propriétés économiques ou culturelles des surfeurs. Les profits sociaux et symboliques revendiqués et incarnés à partir des lieux sont au cœur de ce processus de monopolisation exclusive ou quasi exclusive des spots de surf[...]"

- Un take-off réussi : bilan des recherches récentes en sciences sociales sur le surf (1994-2016) – Jérôme Lafargue, 2017

Comme son nom l'indique cet article de Jérôme Lafargue a pour ambition de synthétiser les connaissances accumulées sur le surf dans le domaine des sciences sociales sur la période allant de 1994, année de la publication de Surf Atlantique. Les Territoires de l'éphémère (Augustin 1994) qui marque l'arrivée du surf dans le champ des sciences sociales en France jusqu'en 2016.

Il constitue 186 références (provenant de la littérature francophone et anglophone) commentées sur toute une variété de sujets autour de la discipline ce qui en fait une véritable base structurée sur la discipline. L'auteur synthétise son propos en résumant les sujets dans différents axes: axes prédominants, axes émergents et axes iconoclastes ou inattendus.

On retrouve le champ d'études du localisme dans la partie sur les "axes émergents" dans une sous-partie intitulée "Localisme, violence et expérience du territoire". L'auteur parle de "règles coutumières" et résume le localisme de façon vulgarisée comme "la défense d'un spot par des surfeurs du cru" et revient sur des définitions fondatrices comme celle de Scheibel (1995) qui définit le localisme comme l'ensemble des "pratiques culturelles variées d'exclusion par lesquelles des surfeurs s'efforcent de contrôler l'accès à des spots de surf".

De nombreuses facettes du localisme sont abordées dans ce document comme l'attachement à la vague, la notion de ressource publique, la masculinité et la virilisation, les causes conjoncturelles du localisme (mondialisation, individualisation, etc), l'acculturation, le "surfeur postmoderne" plus particulariste que grégaire, les racines historiques et culturelles du localisme, la notion de "parcours", d'intégration et d'acceptation du surfeur local, "l'anti-localisme".

En conclusion de ce passage sur le localisme, l'auteur rappelle que le localisme "structure de façon évidente un ensemble de normes sociales consubstantielles au surf lui-même" (Nazer, 2004) et pointe le vide juridique autour du phénomène de localisme. Il évoque aussi la petite délinquance liée au localisme dans les espaces saturés qui ne se criminalise pas et le manque de réponses légales réellement appropriées et la proposition de chartes de bonnes conduites par les ONG qui ne sont en pratique pas toujours suivies.

La gouvernance autour du localisme en surf est un point important qu'il conviendra d'analyser et de développer dans le contexte réunionnais et plus particulièrement à Saint-Leu et à Trois-Bassins.

- Activist Surfing-based Groups in the Tourism Transition: Localism and Universalism in the French Basque Country – (Falaix, Lemarié, et Lafargue 2021)

Dans cet article, Jérôme Lafargue aborde le sujet de la gestion des spots de surfs par les surfeurs locaux, notamment à travers le milieu associatif. En prenant l'exemple du Pays Basque français, il détaille la différence de son de cloche entre deux associations opérant sur le même territoire.

“Within the context of the tourism transition in the French Basque Country, this paper examined political environmentalism through two surfer activist groups. The first is (1) Save Marbella Group (SMG), a non-profit organization working on coastal engineering and environmental preservation in relation to seasonal tourism development in Biarritz. The second is (2) Paddle-out For Your Planet (POFYP), a broader universalist movement aiming at reducing plastic waste.”

On voit à travers cette citation la différence entre (1) une association dont le but est de préserver les intérêts locaux et (2) une association qui voit l’océan comme un bien commun. On voit ainsi la différence dans l’angle d’attaque de la cause environnementale, la première se concentrant sur la préservation du spot de Marbella face à la pression écologique induite par le tourisme saisonnier et la deuxième un mouvement universaliste plus large similaire aux associations comme Surfrider Foundation, visant à réduire les déchets plastiques.

- Les perceptions du surf et des surfeurs : entre images et communications – Pauline Cabanas 2018

Ce mémoire porte sur les perceptions du surf et des surfeurs. L’auteure s’intéresse au positionnement des surfeurs sur l’image du surf et des surfeurs diffusée par différents acteurs..

Dans une partie consacrée à la valorisation des vagues par les communes du littoral aquitain et ses conséquences, la problématique du localisme arrive avec la problématique des spots saturés. L’auteure s’intéresse aux contradictions des surfeurs indépendants face à l’image du surf et on voit bien à travers le développement proposé que les conséquences de ces valorisations peuvent être ambivalentes.

Christophe Guibert : « Le processus de valorisation d’une ressource territoriale [en l’occurrence la vague sur le littoral aquitain] par les pouvoirs locaux soulève donc la question de l’intérêt pour ces mêmes élus dans le champ politique. Ces dynamiques politiques à l’échelle locale, qui s’inscrivent dans une logique de marquage du territoire à des fins de légitimité touristique, ne prennent que rarement en compte les besoins des pratiquants dont les exigences sont, aux yeux des élus, moins porteuses politiquement et médiatiquement ».

Si l'on applique la définition au surf on voit bien que ce qui est politique, symbolique et médiatique (développement du surf, augmentation du nombre de pratiquants, etc) n'est parfois pas en accord avec le besoin du pratiquant (espaces de pratiques non-saturés, intimité, etc) même si des conséquences économiquement et socialement valorisantes peuvent ruisseler sur une frange de la population surfante (ouverture d'écoles, de surf shops, emplois, etc).

Malgré tout c'est ce désaccord qui semble causer le localisme entre nouveaux arrivants et pratiquants bien installés puisque la surpopulation découle des politiques de développement du surf. Dans le développement du présent mémoire, le localisme est bien présenté comme une conséquence de l'afflux massif de pratiquants. Elle le définit ainsi : "Le localisme est un phénomène selon lequel, les personnes qui habitent à l'année près d'un spot de surf ou qui du moins, y vont très régulièrement, vont rejeter de manière violente (physiquement ou verbalement) ou non, les personnes étrangères à ce spot, qui viennent y surfer, empêchant les locaux de surfer comme ils le voudraient."

Elle met en lumière également via les témoignages l'opposition de valeurs entre surfeurs qui auraient embrassé la surf culture, faisant de ce fait des sacrifices pour vivre encore plus la pratique et la population de pratiquants plus "consommatrice", ayant une pratique du surf ponctuelle et causant une saturation sur certaines plages horaires. Cette idée d'opposition renvoie à des classifications établies dans les années 2000: classification par axes de capitaux et types d'engins (axe capital économique et axe capital culturel), classification selon le degré d'engagement ou classification « Touristes, Puristes, Compétiteurs », etc. (Al Azzawi, 2021). Cette opposition entre surf culture et valeurs libérales et contemporaines est donc encore tenace bien que le localisme puisse également très bien embrasser une partie de ces dernières.

Ce document confirme donc bien le lien entre surfréquentation et localisme qui se cristallise souvent par une opposition de valeurs entre anciens du spot et nouveaux arrivants. On retrouve également des éléments sur les types de surfeurs (ici surfeurs puristes et surf loisir) qu'il peut être intéressant d'analyser dans le cadre du localisme.

Il existe donc une bibliographie riche sur le localisme en surf qu'il convient de compléter avec des ouvrages plus spécifiques au contexte réunionnais.

1.5.2. Des ouvrages sur le localisme en surf à La Réunion

- Surf Atlantique - Le surf à la Réunion – Yves Chateaufreynaud 1994

Dans l'ouvrage de Jean-Pierre Augustin, l'article de « Le surf à La Réunion » de Yves Chateaufreynaud résume bien la place du surf à La Réunion au moment de la publication. Ceci permet de revenir sur l'histoire du surf, son arrivée dans l'île et son développement afin de mieux comprendre le phénomène du localisme.

Après avoir fait une présentation du territoire de La Réunion (utilisée ici en introduction pour présenter le terrain d'étude et son importance), l'auteur revient sur ce qui fait la singularité de cette dernière en tant qu'île tropicale : elle tourne le dos à la mer et correspond finalement que très peu aux clichés habituels qui sont associés à ces îles. « En réalité, l'île ne correspond absolument pas aux représentations métropolitaines ou européennes d'une île tropicale. Dans l'imaginaire collectif, une île tropicale possède un lagon de sable blanc, frangé d'eau turquoise, et bordé de cocotiers. En fait, la Réunion tourne le dos à la mer et supporte très mal la comparaison avec les autres îles de la zone (Maurice, Madagascar, les Seychelles ou les Comores) » (Chateaufreynaud, 1994). C'est une des causes qui pourrait expliquer la place si particulière du surf à La Réunion, un sport plutôt réservé aux « zoreys » (gens d'origine métropolitaine).

Un des éléments les plus intéressants du développement de l'article de Yves Chateaufreynaud est l'accent mis sur le fait que le surf est une pratique qui semble être arrivée à La Réunion par le biais de touristes étrangers et non de surfeurs « zoreys » ce qui n'est pas sans conséquence sur le rapport qui est entretenu par la suite entre la population locale et ces derniers. « Ce sont des touristes, sud-africains pour la plupart, qui ont dans les premiers temps prêté leur matériel et prodigué les quelques conseils de base indispensables à de jeunes métropolitains résidant à la Réunion. Parmi les pionniers dont l'histoire a gardé la trace on peut citer : Gordon Smith (NéoZélandais), les frères Dillac, Delisle, Theveneau (Mauriciens), Lallemand puis également

Jacques Lustrat, Dominique Dèmeautis, Franck Arnaud, De Sigoyer, Dumesnil et Ery Courtois. » (Chateaufeynaud, 1994), l'auteur rappelle ainsi aussi le nom de quelques pionniers de l'histoire du surf à la Réunion.

Il indique aussi que le spot des Roches-Noires situé à Saint-Gilles, constitue le point départ du surf sur l'île à travers un témoignage « Les premières initiations se déroulèrent sur la plage des Roches Noires et l'un de ces tout premiers surfeurs se souvient parfaitement de cette découverte qui, dit-il, a transformé sa vie :

"La planche faisait plus de trois mètres, pesait plus de 20 kg et après quelques jours et les conseils de ce Sud-Africain, quand j'ai pu pour la première fois me lever sur cette planche je crois bien avoir hurlé de joie ! Les gens nous regardaient ébahis et nous prenaient pour des fous" »

Ceci s'explique par le fait que la ville est constituée d'une population plutôt aisée et d'origine métropolitaine qui est plus proche culturellement de l'océan. La mythique gauche de Saint-Leu quant à elle constituait une vague secrète découverte par les Australiens et les Sud-Africains qui semblaient quitter Maurice car déjà trop fréquentée. L'auteur revient ensuite sur le développement des clubs puis de la compétition à La Réunion ainsi que la mise en place d'une économie surf avec le développement de la pratique.

Yves Chateaufeynaud aborde aussi la question du surf et des représentations. En effet il souligne le fait que les représentations culturelles (abordées au début de cette sous-partie) mettent à mal la démocratisation du surf : « Le surf est une pratique de "mètres" peu pénétrée par les Réunionnais. » selon l'auteur. Les tensions d'ordre ethnique entre créoles et métropolitains sont explicitées avec notamment le reproche qui est fait par les créoles à ces derniers de souvent porter les couleurs de La Réunion en compétition, faisant ainsi écho au reproche répandu que les métropolitains viennent « voler le travail des créoles » et donc y compris dans le domaine du surf. Ces tensions ont résulté d'un « localisme » exacerbé qui ont abouti à la tentative de création d'un club exclusivement créole (Chateaufeynaud, 1994), le Tropical Surf Team à Saint-Leu, une tentative qui n'aura « pas réussi à perdurer en tant que telle » (à cause d'une mauvaise gestion → voir si je

l'inclus) nous indique l'auteur. Dans un passage, Ery Courtois, un des premiers surfeurs d'origine réunionnaise de l'île évoque le rejet des sports à moteur et à voile, faisant écho aux écrits d'Olivier Trey évoqués précédemment sur la conflictualité en surf. Il évoque des pratiques qu'il juge dangereuses qui plus est sur une vague dite « sanctuaire » comme celle de Saint-Leu et souligne sa relation fusionnelle au spot. Ces notions de vague sanctuaire avec ses « gardiens du temple » et de fusionnalité entre les locaux et le spot renvoient à l'étude d'Adolphe Maillot sur le localisme.

On trouve aussi dans ce document une liste des spots de surf à la réunion qui est la suivante :

- Le Port ;
- Saint-Gilles avec 4 spots : Boucan Canot, la Pointe des Aigrettes, les Roches Noires et la passe de l'Hermitage ;
- Trois Bassins : passe ;
- Saint-Leu : la Tortue et la gauche de Saint-Leu ;
- L'Etang Salé : 3 criques et les brisants ;
- Saint-Pierre ;
- Manapany ;
- et dans une moindre mesure Saint-Benoît et Sainte-Suzanne sur la côte Est, sites de mauvaise réputation car souvent fréquentés par les requins.

Mais cette liste me paraît incomplète car on retrouve beaucoup d'autres spots moins connus, secrets ou protégés et qu'un spot de surf est souvent divisé en plusieurs « pics » (endroits où une vague se forme) ce qui rend parfois difficile l'établissement d'une limite ou non entre deux spots (exemples : Boucan-Canot et Ti Boucan ; la centrale, la barrière et la gauche de Trois-Bassins ; etc). Il pourrait donc être intéressant de donner une définition précise au spot de surf pour pouvoir faire de réelles quantifications de ces espaces de pratique et ce à plusieurs échelles.

L'auteur évoque déjà en ces années les difficultés liées au nombre de pratiquants renforcées par le développement et la diversification de nouvelles pratiques ainsi que les hiérarchies en place

entre elles, passant par la domination de ceux qui sont debout dans une dimension symbolique. « Il apparaît par ailleurs une segmentation des univers de référence et des identités entre les pratiquants du surf ou de ses dérivés s'établissant du surfeur debout au "body-boarder" à genoux ou allongé ; les premiers regardent tous les autres de "haut", quand ils ne souhaitent pas les exclure. Outre les difficultés liées au nombre, il s'établit une relation de pouvoir réelle et symbolique sur la vague, liée dans l'esprit des surfeurs, à la "supériorité de l'homo erectus". » (Chateaufreynaud, 1994). Les bodyboards sont appelés « biscottes » ou « carapattes » en référence à leur forme mais aussi leur fragilité (planches en mousse).

La question des priorités sur les spots en surf est abordée dans laquelle rentre en compte le localisme : « Plusieurs éléments interviennent dans la capacité à prendre sa priorité :

- la technique et notamment savoir se placer ;
- l'intimidation liée au "localisme" ;
- la taille et le type de la planche ;
- la carrure du surfeur.

Plus la planche est longue (longboard, malibu) et plus il est possible de prendre la vague à sa formation donc d'être prioritaire. La technique bien maîtrisée est également un élément très favorable à la possibilité de prendre les vagues. » (Chateaufreynaud, 1994).

Il développe d'ailleurs la notion d'intimidation qui participe selon lui de « l'emprise psychologique sur l'autre » et indique que les menaces sont souvent présentes. Le localisme irait dans dans ce sens et l'auteur décrit que « Le localisme ajoute à ce dernier effet car le surf, sport individuel, obsessionnel et passionnel, fonctionne sur le principe des "bandes" qui se mesurent les unes par rapport aux autres, tout en cherchant à s'exclure mutuellement. » (Chateaufreynaud, 1994). mais nuance ses propos car certains spots plus « cool » présentent moins d'enjeu sportif et/ou psychologique et que l'âge des pratiquants rentre en compte. Il évoque l'agressivité générée en surf qui dérive parfois vers la violence. On retrouve les mêmes idées qui ont été développées plus tard (Maillot, 2006) qui disent que les locaux se situent chez eux dans un « territoire » ou les étrangers

ne sont généralement pas les bienvenus à moins que ceux-ci ne soient des champions et permettent donc aux locaux de progresser à leur contact du fait de leurs meilleures capacités en terme de choix de vague, de placement, de figures, etc.

L'auteur a ensuite développé quelques caractéristiques relatives à la pratique du surf à La Réunion grâce à un questionnaire diffusé à 204 personnes. Le surf apparaît à cette époque comme un sport très majoritairement masculin, peu investi par les créoles, pratiqué en majorité avec une certaine régularité. Il apparaît comme une pratique coûteuse où certains dangers sont considérés (tailles des vagues, requins, corail, etc). La moitié des pratiquants appartenait à un club mais un tiers seulement faisaient de la compétition et une immense majorité d'entre eux considéraient que c'est une pratique nécessitant des qualités particulières. Le surf apparaît aussi selon eux comme une pratique particulière qui est dans une moindre mesure le support d'un style de vie original. La mode du surf était quant à elle perçue différemment entre les pratiquant (soit une dénaturation soit une reconnaissance). Enfin la glisse, la sensation de liberté et l'impression de vitesse étaient les trois items qui présentaient le plus d'intérêt pour l'échantillon testé.

En conclusion, il résume le fait que le surf à La Réunion est un sport marqué par la culture et l'aspect économique et pratiqué en majorité par des classes aisées (généralement métropolitaines). Il rappelle aussi que le surf revêt un caractère individualiste et obsessionnel en tant que pratique et rappelle les faits constatés avec les réponses au questionnaire (une crainte grandissante du requin y apparaît d'ailleurs par rapport à de précédentes études faites en 1988, avant 4 accidents dont deux mortels). Il faisait aussi le constat de la démocratisation du surf via le bodyboard et en faisait une piste intéressante pour atténuer l'opposition métré/créoles. Enfin il évoque encore le fait intéressant que les créoles d'origine non européenne ne seraient pas culturellement tournés vers la mer (du moins au moment de la publication de l'ouvrage, ndlr) ce qui expliquerait leur faible investissement dans une pratique comme le surf d'usage réservée aux métrés et il appelait à la démythification des pratiques aquatiques par une sensibilisation dès le plus jeune âge à l'apprentissage de la natation. Ces propos sont à nuancer car l'étude de terrain du présent mémoire montre que la population créole a finalement été investie dans le surf et ce depuis les débuts du surf à La Réunion.

Tous ces constats de Yves Chateaufreynaud autour du surf à La Réunion sont ainsi à remettre dans le contexte actuel notamment marqué par la période traversée de la crise requin de laquelle

l'île semble sort tout juste. Cet article, bien que déjà très ancien, apportait déjà des tentatives d'éclairages sur la pratique du surf à La Réunion mais n'est pas suffisant et parfois un peu trop caricatural dans son approche par rapport au contexte actuel.

- Sans l'imaginaire balnéaire, que reste-t-il de l'exotisme à la Réunion ? - Pascal Duret et Muriel Augustini, 2002

Dans l'article de Pascal Duret et Muriel Augustini paru en 2002, il est question dans un passage de la revendication identitaire locale à Saint-Leu dans le milieu du surf par les créoles en comparaison avec la situation beaucoup plus ouverte que l'on peut trouver du côté de l'Étang Salé. Il est question ici de la réappropriation de l'espace nautique par les créoles après que celui-ci ait été délaissé pendant de nombreuses décennies et de sa radicalisation sur le spot de Saint-Leu.

En effet, en raison de l'attractivité de la vague de Saint-Leu et sa surfréquentation, un localisme exacerbé s'est mis en place dans un système de rejet des pratiquants venant de l'extérieur. D'après les auteurs le localisme s'organise en bande hiérarchisée avec un "roi du spot" qui instigue les différentes règles sensées donner l'avantage aux locaux sur les étrangers. Le document apparaît comme un récit de témoignages d'événements, d'agissements ayant eu lieu sur le spot de Saint-Leu avec les interventions et les échanges de différents pratiquants qu'ils soient locaux ou non avec des analyses. Il en ressortirait que "l'étranger" serait systématiquement refoulé du spot de manière souvent virulente, que les créoles exerçant le localisme revêtiraient tantôt la posture du français face aux étrangers d'autres pays et la posture du réunionnais local face aux "zoreils" (métropolitains). L'idée d'un rapport de force est développée dans laquelle le créole ne doit pas perdre la face (lors d'intimidations, de conflits, etc) sous peine de perdre son statut auprès de ses semblables "localistes" (la terminologie "localiste" peut être intéressante pour différencier le simple local du local exerçant des formes de rejet).

La comparaison est fait avec des plages comme l'Étang-Salé où la culture surf se marie avec l'ambiance familiale créole et où il y aurait ainsi beaucoup plus de tolérance et de cohabitation entre zoreils et créoles.

Cet article d'Adolphe Maillot paru en 2005 met en lumière le localisme à Saint-Leu dans le cadre des compétitions internationales. En effet il offre un point de vue sur la situation au moment du Rip Curl Search et les tentatives d'union entre culture surf et culture créole à l'occasion de l'événement. Il est rappelé que d'autres compétitions ont eu lieu par le passé mais que les tensions liées au localisme ont été un problème pour le bon déroulement des compétitions, d'où les efforts déployés lors de ce "Search" pour plus de cohésion entre localité et surf international.

L'auteur met en lumière la qualité d'espace social du spot de surf qui est au croisement de différents "styles de vie". Il dégage dans son analyse trois types de spot (repris plus tard dans sa thèse): le spot-club, le spot-salon et le spot-cosmos. Il s'avère que cette typologie peut se révéler intéressante pour mettre de la nuance entre les différents espaces de pratique, le premier type faisant référence à un espace grand public de pratiquants hétérogènes, le second au cercle privé et à la hiérarchie qui sont à la base du localisme et le dernier comme un privilège rare, unique et sauvage d'un spot désert.

Ainsi le spot de Saint-Leu entre dans la catégorie des spots-salon où se manifeste le localisme à des degrés variables, s'appuyant sur le droit du sol. L'auteur met en lumière la dimension fusionnelle de la communauté "propriétaire", "maître de maison" et "menacée par la figure de l'étranger" tout en soulignant le problème posé par le caractère officiellement public de cet espace. Lors de la compétition il s'agissait donc selon lui de la confrontation entre deux visions du monde.

Les tentatives de rapprochement entre locaux et étrangers passant par plus de place donnée aux surfeurs locaux que dans de précédents événements et utilisation instrumentalisée et de la musique comme vecteur de convergence culturelle (rencontre entre le maloya et la pop rock pour associer créolité et surf) sont interprétées comme des échecs car malgré une bonne réception et le souvenir de bons moments passé entre locaux et étrangers, la sphère locale se retournera assez vite contre l'industrie avec le sentiment d'avoir été "roulés" (non distribution de tee shirts, présence de "bourgeoises saint-gilloises", etc) et mis à part de l'événement.

Finalement c'est un événement qui n'aura que peu touché la population locale actrice au delà du surf avec l'exemple d'une chanteuse de maloya: "Juste avant, lorsque l'animatrice lui avait demandé ce qu'elle pensait du surf, la chanteuse n'avait pas manifesté l'enthousiasme souhaité. Pour éluder la question, elle avait répondu qu'elle aimait surtout la montagne.", ceci mettant finalement en lumière la dimension très simulée et finalement peu productive de la rencontre entre culture surf et culture créole.

Depuis cet article, en raison sûrement de l'hostilité des d'une partie des locaux puis de l'occurrence de la crise requin, il n'y aura plus eu de compétitions internationales de surf à La Réunion.

On pourrait aussi parler du "manifeste" du "Comité de défense de la vague de Saint-Leu" (association créée en 1991 suite au sentiment d'envahissement vécu par les locaux suite à la première confrontation internationale) qui "[...]comprenait donc trois exigences : la prise en compte de leur statut de « local », un souci écologique et une demande d'infrastructure.". Le premier point qui avait semblé le plus entendable se révélera finalement être celui qui posera le plus de problèmes puisque des organisme de protection de la nature (récif) et de nombreux aménagements ont été mis en place entre la première compétition et le "Search" de 2005.

- Les pratiques aquatiques à caractère sportif à La Réunion – Mary Schirrer, 2014

Cet article de Mary Schirrer s'intéresse aux différentes pratiques sportives en milieu aquatique et à leur développement sur le territoire réunionnais et notamment leur dimension socioculturelle à travers notamment la notion de "culture sportive". Elle préconise une approche historique et contemporaine du fait sportif réunionnais qu'il conviendra d'analyser dans la rubrique concernant l'histoire du surf (au moins en ce qui concerne les fait autour des sports aquatiques ou côtiers. L'auteure met en lumière trois profils pour soutenir son développement: Marie, Thibaud et Fred.

Le localisme réunionnais est évoqué lorsque l'auteure s'intéresse au profil de Fred qui est pratiquant sponsorisé en surf et bodyboard.

Encore une fois c'est le spot de Sant-Leu qui ressort lorsque la thématique du localisme et tous les éléments rejoignant celui-ci sont évoqués (surfréquentation, focalisation de l'attention, conflits, contexte de compétitions, etc). Le spot de Saint-Leu semble encore une fois cristalliser les conflits entre surfeurs dits "locaux" et surfeurs "plus nomades".

Ce qui est intéressant dans cette analyse, c'est le détail qui est fait en ce qui concerne la provenance de l'activité surf et de ses pratiquants. L'auteure insiste sur le fait que si le surf est une activité "connotée zorey", elle fut importée dans l'île par des anglo-saxons et non des métropolitains ce qui s'avère symbolique dans la rhétorique localiste et sa légitimation ainsi que l'affirmation des réunionnais dans le monde du surf. Par ailleurs, elle rappelle que le surfeur local est parfois un "zoreil créolisé".

La structuration de l'activité et son développement (compétitions, ligue, clubs, écoles, etc) entraîne la saturation des spots de surf et là encore il est fait mention du "Comité de défense de la vague" monté en 1991 aux revendications pro-localisme. La situation conflictuelle sur le spot de la Gauche de Saint-Leu est évoqué ainsi que la médiatisation de celle-ci.

Le profil de Fred est original car il donne à voir une autre vision, plus ouverte (en tout cas avec les mots qu'il exprime) de la pratique du surf et montre bien que l'identité locale peut être exprimé différemment d'un spot à l'autre:

"Enfin, ce cas souligne comment des acteurs, à travers leurs pratiques sportives – le surf – et l'organisation de manifestations originales (nous sommes en 2002) compétition de surf associée à des concerts de musiques réunionnaises – participent à la construction d'une identité locale autour du spot de surf de Manapany (et à l'opposé du localisme saint-leusien)."

- « Surf qui peut ! Histoire du surf à La Réunion » - reportage France Ô, 2017 (Shark Island TV 2017)

Dans ce reportage qui est présenté dans la partie traitant de l'histoire du surf à La Réunion, on retrouve de nombreuses allusions au localisme, soit directement, soit indirectement.

Il est dit notamment que le surf reflète une société tribale et qu'avant les clubs, tous les surfeurs étaient "copains". L'apparition des clubs auraient donc créé des distensions selon les intervenants avec en premier lieu la création du Maddoi's team puis du Boucan Surf Club. On perçoit alors ici les prémices du localisme à La Réunion (qui était finalement d'abord dirigé entre réunionnais que des réunionnais envers les étrangers). Le reportage nous apprend que c'est dans ce but qu'est créée la Ligue Réunionnaise de Surf, afin de pacifier les relations interclubs et créer des sélections pour les compétitions ce qui crée des objectifs communs.

Il est malgré tout fait mention des années 80-90 comme la période de commencement du localisme. Les surfeurs de l'ouest venaient explorer les vagues plus au Sud (la jetée à Saint-Pierre et la Gauche de Saint-Leu notamment). Des personnalités comme Etienne Vidot venaient à Saint-Pierre ou Saint-Leu avec leurs élèves et des planches en fonction des conditions. Le registre de la guerre est utilisé, il est fait mention de "**coups bas**" ou de "**règlements de comptes en soirée**" - Eric Sparton. Pour Ery Courtois, surfeur emblématique de la vague de Saint-Leu, le localisme est partout, s'il y a un spot de surf, il y a du localisme: "**Ya du localisme partout. A partir du moment où ya un spot de surf, donc un théâtre d'activités, ça impliquera toujours une forme de localisme, quelle qu'elle soit.**"

Le localisme aurait empiré à partir des années 2000 en lien avec le phénomène de mode du surf et l'augmentation du nombre de pratiquants qui en a découlé:

"Dès que ça marchait, on était 65 surfeurs dans l'eau sur un spot comme Saint-Leu. Ça fait beaucoup de monde pour pas beaucoup de vagues donc les frictions elles sont certaines, elles sont sûres, garanties." - Ery Courtois, champion de France de longboard

“Moi j’ai entendu parler de 60 gars dans l’eau quoi j’me dis mais comment le 60ème quand il arrive, quand ya 59 gars dans l’eau, comment le 60ème il peut encore se mettre dans l’eau, jcomprend pas ça.” - Yannick Vayssette, « 1^{er} surfeur de l’Est »

Il est dit que les étrangers aussi se passaient le mot et qu’ils se retrouvaient pour une grande partie à Saint-Leu, ce qui a encore plus irrité les surfeurs locaux. Il est aussi fait mention de bagarres sur des spots comme Boucan ou Roches-Noires. Des surfeurs des premières générations de pionniers auraient alors arrêté cette pratique durant cette période, avant la crise requin qui aura également des conséquences sur le localisme (développées plus tard dans le développement du présent mémoire).

On retrouve aussi des témoignages sur le caractère tribal de l’activité surf:

“Le surf a toujours été un ptit peu une activité tribale. Avant d’avoir connu les clubs, on était tous copains. On se côtoyait tous. On surfait en groupe, on s’déplaçait en groupe. On s’retrouvait en groupe à l’eau. C’est le fait de l’avènement des clubs qui a commencé à semer un ptit peu les distensions.” - Ery Courtois

Ou encore sur la dimension mystique qui entoure le spot de Saint-Leu:

« Au début des années 70, c’est vraiment Boucan, Roches Noires, Saint-Leu quoi. Avec vraiment Saint-Leu une espèce de Mecque mystérieuse où n’importe qui ne pouvait pas y aller. C’était vraiment très mystifié très euh... mais toujours hein jpense qu’aujourd’hui encore dans l’imaginaire collectif des surfeurs Saint-Leu a une place à part hein vraiment à part. » - 1^{er} Président de la Ligue Réunionnaise de Surf

Ce sont des éléments importants concernant le localisme en surf car intimement liés à ce dernier et ce reportage compte finalement une bonne poignée de témoignages sensibles autour du localisme en surf, ce qui en fait une source d’information intéressante pour compléter le travail de recherche sur le terrain entrepris pour ce mémoire.

- Tensions entre justice environnementale et justice sociale en société postcoloniale : le cas du risque requin – Marie Thiann-Bo Morel, 2019

Cet article met en évidence de nombreux aspects autour de la crise requin et la dimension conflictuelle de celle-ci dans une société post-coloniale. En effet la crise requin et sa gestion par les différents acteurs ont réveillé de nombreuses tensions jusque là plus ou moins enfouies entre les communautés vivant à La Réunion et le rapport zoreil créole doit être une dimension à considérer dans le cadre du localisme en surf à La Réunion.

Le surf apparaît comme un sport en marge de la société réunionnaise, symbole de l'occident et de l'élite "blanche" mais toléré pour la plus-value touristique et économique qu'il apporte. L'auteur pointe déjà la distinction entre le mode de vie créole et le mode de vie du surfeur mais aussi la dimension scindée de la communauté entre surfeurs de différents territoires (ici "sudistes" et surfeurs de l'ouest).

De nombreuses affirmations et concepts sont remis en question dans cet article comme par exemple le mythe des réunionnais qui "tourneraient le dos à la mer" puisque la population créole manifeste traditionnellement un intérêt pour la maritimité qui est différent de l'héliotropisme occidental et en particulier les activités nautiques. D'autres sont développés comme la situation de post colonie dans laquelle se trouve La Réunion avec toutes les nuances qui lui sont propres (inégalités spécifiques, territoire qui était vierge avant l'établissement colonial, etc) et l'idée de justice environnementale et les situations dans lesquelles elle s'applique.

En ce qui concerne le localisme, l'intéressante définition d'un de ses aspects par Adolphe Maillot est reprise: « Le localisme, avant d'être une « idéologie » auto-gratifiante qui humanise le réflexe animalier d'instinct du territoire, renvoie à une relation intime entre l'homme et l'environnement. Les locaux font de leur spot un lieu pratiqué, un espace vécu, une bulle de sens » (Maillot, 2006, p. 231). Ceci a le mérite de mettre en avant une dimension moins connue du grand public.

Les discours a propos de l'origine des surfeurs sont développés. Ces discours induisent l'inconscience présumée des surfeurs qui ne connaîtraient pas leur milieu mais ces mêmes surfeurs n'ont de cesse de revendiquer leur autochtonie. La notion d'autochtonie développée par Retière revient alors dans cet article dans le sens de "ressources symboliques que représentent le statut d'originaires du pays, associé au localisme et aux modes de sociabilités communautaires qui le font émerger" (Tiann Bo Morel, 2019). L'auteure pointe la structuration de la socialisation des surfeurs par le localisme, l'auto désignation d'une partie des surfeurs comme autochtones qui entrerait en contradiction avec leur appartenance ethnique réelle et qui induirait une domination de par l'appartenance à une classe dominante. Cette auto désignation entrerait en contradiction avec l'auto désignation de leur statut de "victimes de racisme de la part du racialisme des « autochtones »" (Thian Bo Morel, 2019).

"Par ailleurs, il est intéressant de constater que l'identité opposée au localisme des collectifs par les « autres insulaires » est une autochtonie précisément calquée sur la définition des peuples autochtones (ONU, 1982). En miroir, elle renvoie les individus de ces collectifs à leur origine non insulaire étroitement associée aux tenants du pouvoir et à des modes de vie contraires aux traditions (loisirs occidentaux). Cette opposition s'effectue au nom d'une justice distributive où les maux du dominant ne sauraient être résolus par des politiques publiques" (Thiann Bo Morel, 2019).

II- Étude de cas du localisme en surf sur les spots de surf de Saint-Leu et Trois-Bassins

Cette deuxième grande partie propose une analyse spatiale sur le localisme en surf à Saint-Leu et Trois-Bassins. D'abord les axes méthodologiques principalement basés sur la recherche documentaire, l'observation participante et les entretiens semi-directifs avec retranscription complète seront largement développés puis une analyse globale du localisme en surf à La Réunion sera proposée pour ensuite analyser la situation dans le détail sur les zones de Saint-Leu et Trois-Bassins. Une synthèse sera ensuite faite, établissant une tentative de typologie des localismes et formes d'appropriations et de hiérarchisations sur ces espaces de pratique.

2.1. Méthodologie de recherche

Dans cette sous-partie il est question de détailler les axes méthodologiques qu'a pris le travail de recherche au cours de mon Master. L'idée de est d'aborder cette question dans une dimension intimiste de la géographie, en allant au plus près de l'observation au niveau local et en recueillant des témoignages qui transmettent une expérience sensible des individualités composant le prisme de la pratique du surf.

2.1.1. L'observation participante

Une grande partie du travail est basée sur l'observation participante ou participation observante sur les spots de surf.

Aller au contact des pratiquants et des lieux de pratiques paraît essentiel pour comprendre les mécanismes de la discipline surf de l'intérieur. L'observation prend une place relativement importante dans le cas du localisme. Beaucoup d'éléments peuvent être notés par la simple observation de la fréquentation des lieux par les pratiquants (faits et gestes des surfeurs, attitudes, etc). L'observation permet aussi de comparer rapidement les différences qu'il peut y avoir d'un spot à un autre tant dans sa dimension naturelle que dans les usages de cette dernière faits par les pratiquants (lieu par lequel ils rentrent et sortent de l'eau, quels « pics » sont fréquemment utilisés

par quels pratiquants, horaires de pratique en fonction des groupes, différences de comportement ou de public en fonction des conditions, etc). Ce genre d'expérimentations ont pu être mises en pratique dans mon quotidien de surfeur et ont été facilement réalisées de manière plus poussée sur des spots accessibles et fréquentés comme celui des Trois-Bassins ou de la dite gauche de Saint-Leu.

La variabilité spatio-temporelle des situations d'observation joue un rôle clé dans la qualité finale de l'analyse. Comme expliqué précédemment, aller observer les spots de surfs souvent dans le costume du surfeur lui-même permet d'avoir une analyse fine des situations et des comportements observés. Ceci permet aussi de comprendre le fonctionnement des spots de surf, la fréquence des houles ou encore la micro-géographie des spots de surf. Revêtir le costume du surfeur permet de s'anonymiser afin de comprendre les interactions sociales en cours à l'état le plus pur, en perturbant le moins possible le terrain, d'où cette idée de participation observante.

Intégrer progressivement les différentes couches du milieu social local d'un spot de surf a permis aussi d'avoir accès à beaucoup d'éléments et de constats moins visibles au premier abord concernant le localisme en surf. Ceci permet donc d'élargir le contenu et de mieux comprendre certains points de vue moins évidents pour une personnalité non-locale.

Cela mène donc aux différents biais qu'une telle méthode peut avoir sur les résultats obtenus. En effet, si le manque d'intégration au milieu local peut conduire à un manque d'accès aux informations capitales concernant le sujet, une intégration trop poussée peut aussi faire oublier une partie des réalités concernant le localisme puisque le capital sympathie du sujet observant peut logiquement augmenter auprès d'une partie de la population pratiquante locale et se couper éventuellement du point de vue des nouveaux arrivants. Ceci montre la subjectivité inaliénable au sujet observant qui est indissociable de l'analyse finale : dans une observation participante, l'observateur fait partie du paysage et est donc forcément pris en compte dans le filtre que peuvent avoir les pratiquants à l'eau quels qu'ils soient.

Cette observation participante a majoritairement été mise en place sur les spots de l'ouest réunionnais (avec Saint-Leu et Trois-Bassins en prédominance) et plus rarement sur les spots du Sud (Saint-Pierre et Étang-Salé). Elle a pris cours à des moments variés de la journée, dans des conditions de pratique de surf différentes, avec des nombres variables de pratiquants, en ZONEX (Vigies Requins Renforcés et Water Patrol) et hors ZONEX (freesurf).

En dépit de la richesse apporté par ces observations et compte tenu des limites d'une telle méthode, il a été nécessaire d'en employer d'autres afin de les compléter. Notamment celle des entretiens semi-directifs qui apporte un regard plus intime et plus personnelle de la population locale, notamment sur le spot de Saint-Leu où le localisme y est bien ancré sous une forme qui lui est propre.

2.1.2. Les entretiens semi-directifs

La méthode des entretiens semi-directifs permet d'avoir les regards de personnes impliquées dans le localisme qu'elles soient ou non localistes et plus largement le regard de surfeurs de toutes générations.

Les entretiens individuels anonymes ont pris une place importante dans mon approche intimiste de ce travail. Il s'agissait d'aller au plus proche contact des pratiquants et/ou acteurs locaux en interrogeant des profils variés. L'idée était ici de s'intéresser au vécu, au ressenti des surfeurs en essayant d'aller au plus profond de la pensée des individus (spiritualité, histoire personnelle, etc) afin de comprendre leur approche du surf et donc leur rapport au localisme, leur approche du phénomène. Le questionnaire consistait donc dans un premier temps à bien cerner le profil de la personne interrogée en essayant de comprendre son histoire personnelle, son rapport à La Réunion et ses spots de surf comme espace vécu puis de tenter de comprendre son rapport au localisme, qu'il soit subi ou exercé et enfin mettre la question du localisme en perspective avec des phénomènes ou des évolutions observables qui pourraient interagir avec le localisme en surf. (crise requin, réseaux sociaux et médias modernes et dans le dernier entretien : compétitions, vêtements comme vecteur d'identité locale).

La grille d'entretien se présente de la manière suivante : (en annexe ?)

- Bonjour, je vous laisse vous présenter
- Depuis combien de temps vous surfez et où en particulier ?
- C'est quoi pour vous le localisme en surf ?

- Êtes-vous d'accord ou non avec la définition suivante : « Le localisme est un phénomène de comportement territorial des surfeurs locaux cherchant à protéger leur spot de surf en limitant l'accès ou en décourageant les surfeurs étrangers ou non locaux. »
- Selon vous le localisme est-il générateur de conflits d'usage et y avez vous déjà assisté ou participé à La Réunion ?
- Pensez-vous que les réseaux sociaux ou les médias modernes ont une influence sur ou témoignent du localisme en surf à La Réunion ?
- Comment voyez vous l'avenir de la pratique du surf à La Réunion ?
- Les marques de surf et le vêtement représentent-ils un vecteur d'identité locale ? (entretien 8)
- Que dire du localisme dans le contexte des compétitions sportives ? (entretien 8)
- Avez vous pour conclure d'autres éléments à rajouter que vous n'auriez pas évoqués ? (Fin)

Dans le but d'obtenir une définition qui soit simple et consensuelle du localisme, j'ai utilisé l'intelligence artificielle ChatGPT sous une forme de test en posant la question suivante : « ChatGPT quelle est la définition du localisme en surf ». Les intelligences artificielles s'appuyant sur ce qui est le plus cité sur internet, il paraissait intéressant d'avoir aussi une vision synthétique de ce contenu numérique, reflet d'une vision populaire mondialisée. La définition qui évoque les éléments principaux mais aussi les plus stéréotypés du localisme paraissait donc adaptée pour susciter des réactions de la part de surfeurs.

La méthodologie particulièrement dans cette étude s'est basée sur un critère générationnel. En effet, il a été demandé au premier interrogé (appartenant à l'ancienne génération de surfeurs de Saint-Leu, autour des 60 ans) de donner des noms de personnalités de sa génération afin de leur poser le même entretien puis à ceux-ci de donner des noms de la génération suivante et ainsi de suite afin d'obtenir à chaque fois des profils considérés comme locaux de chaque génération.

Ainsi on retrouve 8 profils interrogés : 3 de la première génération (57, 63 et 66 ans), 2 de la génération intermédiaire qui a suivi (41 et 51 ans) et 3 de la dernière génération (31, 31 et 32 ans)

dont une femme. Comme évoqué plus haut, l'intérêt de cette méthode était d'obtenir des profils revêtant une identité locale, ce qui permet d'étudier les points de vue de ces personnalités et de compléter ainsi mes observations (point de vue d'une personne non locale et points de vue de surfeurs touristes).

Malgré tout, les limites de cette méthode résident dans le fait qu'il manque évidemment de profils moins locaux qu'il aurait pu être intéressant d'étudier mais aussi qu'il manque de profils féminins (montrer que l'application de la méthode m'a conduit à avoir 7 entretiens avec que des hommes, donc dérogation à la méthode). A tel point qu'il a été nécessaire de demander spécifiquement un profil féminin (locale de l'Étang-Salé) afin que les femmes soient représentées dans cette étude, ces dernières étant déjà largement sous-représentées dans le milieu du surf. Le manque de profils compétiteurs (surfeurs professionnels ou semi-professionnels) ou très jeunes (vingtaine d'années ou moins) a pu aussi manquer à cette étude. Pour ces derniers, l'attribution du statut de local est peu fréquent et interroger des personnes mineures aurait pu poser des problèmes pour l'utilisation ultérieure des propos.

Pour conclure on peut donc dire que l'enquête a pu apporter un regard du milieu local de Saint-Leu sur le localisme afin de mieux comprendre le point de vue de ceux qui seraient susceptibles de l'exercer ou le faire valoir.

2.1.3. Le questionnaire « Le localisme en surf à La Réunion » de première année de Master

Lors de la première année de Master, un premier questionnaire en ligne de 28 questions administré à 22 personnes différentes a pu être réalisé. L'idée était ici d'arriver à étudier le phénomène du localisme par une enquête plus quantitative que qualitative.

Dans ce questionnaire il s'agissait d'essayer de comprendre quel était le rapport au localisme des pratiquants de surf interrogés en fonction de leur identité, leur niveau et leur rapport à la mer. L'étude s'est donc tournée sur un questionnaire en 3 parties (hors parties concernant le profil) relatives à 3 problématiques. La première partie concerne le rapport au surf et à La Réunion ou est faite l'hypothèse que le rapport au surf chez le local est fort mais dans une dimension différente de celle du non local. Dans la seconde partie est interrogé le rapport au spot, à la mer et à la vague sous forme de questions ouvertes et est faite l'hypothèse que le rapport au spot et à la mer

est plus spirituel chez le local et plus consommateur chez le non-local. Enfin, dans une troisième partie c'est le rapport au localisme des pratiquants en fonction de leur ressenti et leur vécu qui est interrogé et cherchant à vérifier l'hypothèse faite que chaque partie (locale et étrangère) se pose en victime de l'autre sans forcément voir ses agissements d'une mauvaise manière.

- Des profils diversifiés mais tous masculins

Sur les 22 participants, 11 affirment avoir grandi à La Réunion contre 11 en dehors. Toutes les catégories d'âge sont représentées avec au moins une personne appartenant à chaque catégorie mais les 35 à 46 ans sont plutôt surreprésentés (8 personnes). Les communes de résidence des participants sont plutôt situées dans l'Ouest (avec 5 à Saint-Paul, 4 à Saint-Leu et un Portoais) ou dans le Sud (avec 4 à l'Étang-Salé, 2 à Saint-Pierre, 2 aux Aviron et 1 à Saint-Louis). On retrouve également un Dionysien et deux personnes résidant hors Réunion. L'ancienneté des participants dans leur commune d'origine est plutôt avérée avec 8 qui y vivent depuis plus de 20 ans et 6 qui y vivent depuis 11 à 20 ans. La plupart affirme parler créole (15) et pratiquer le surf depuis plus de 10 ans (15). Une courte majorité pratique ce sport depuis enfant (12 contre 10). 12 des interrogés se considèrent comme locaux et parmi eux 4 du spot du « Brisant » de l'Étang-Salé et 4 de Saint-Leu (sans pour autant préciser plus mais on peut supposer que la plupart d'entre eux font référence au spot de la « Gauche »). Les profils sont donc diversifiés mais le seul bémol est que tous les répondants sont des hommes alors que les femmes représentent malgré tout une certaine part des pratiquants de surf à La Réunion si l'on se base sur les précédents de Yves Chateaufreynaud (1994) et sur l'observation des différents spots.

- Des approches différentes dans la pratique du surf et dans un rapport à l'océan qui semble rester puissant chez tous les pratiquants

Découlent alors de ces divers profils des visions différentes du surf mais qui peuvent se recouper. A la question « ça représente quoi le surf pour toi et pourquoi tu le pratiques ? » (le tutoiement est d'usage dans le monde du surf), beaucoup évoquent « une passion » voire même un « art de vivre » ou un « mode de vie ». La « liberté » est évoquée à 3 reprises et représente aussi une composante essentielle de la pratique. Enfin certains évoquent la dimension naturelle,

l'environnement et beaucoup semblent voir le surf comme une manière de se couper du quotidien. En définitive, les réponses à cette question traduisent bien le caractère addictif du surf chez la plupart des pratiquants.

Le rapport à la mer est également systématiquement fort avec des termes comme « passionnel », « indéfectible », « osmose », « essentiel » et voire même « addiction ». Certains pratiquants évoquent aussi « l'intimité » ou le caractère « fusionnel » ce qui témoigne d'une relation encore plus forte, comme symbiotique avec le milieu marin. D'autres évoquent la « fascination » et chez les plus jeunes la notion de « deuxième maison » revient souvent chez les plus jeunes.

Quand on parle du spot de surf, cette notion de « maison » ou de « jardin » revient également, en particulier chez des personnes apparentées locales tandis que d'autres évoquent parfois la « contrainte », la « mauvaise ambiance » ou le fait qu'il y ait « trop de monde ». Certains évoquent au contraire un moment où ils peuvent se retrouver, partager, échanger ou voir des amis. On retrouve encore une occurrence du spirituel avec un pratiquant qui parle de « lieu sacré ». D'autres plus pragmatiques le voient comme un simple « espace de pratique ». Certains soulignent d'ailleurs « l'engagement » nécessaire ou la préférence pour les conditions compliquées.

Quand il est demandé ce que ressentent les pratiquants face au spot, c'est souvent « l'excitation » ou « l'envie » qui reviennent le plus souvent. Certains évoquent aussi « la peur » ou la « déception ». Ce sont des notions similaires d'excitation qui reviennent ainsi qu'un sentiment de plénitude (bonheur, être à sa place, etc) lorsqu'on demande aux pratiquants ce qu'ils ressentent cette fois-ci dans l'eau/sur le *peak*. D'autres évoquent aussi l'adrénaline ou « le trac de la mise à l'eau jusqu'à la première vague prise ». Les requins peuvent également venir occuper les pensées si l'on en croit certaines réponses.

Les sensations sur la vague relèvent du même registre avec une place bien plus importante accordée au registre du plaisir et aussi au sentiment d'accomplissement et de liberté.

Globalement on observe une certaine gradation du phénomène d'excitation depuis la phase d'observation jusqu'au moment où le surfeur est sur la vague. De plus le rapport à l'océan et au surf est finalement assez diversifiée entre les différents pratiquants, certains semblent adopter une dimension spirituelle tandis que d'autres ont une vision plus pragmatique de la pratique du surf. La vision plus spirituelle et fusionnelle par rapport au spot de surf est plus quelque chose que l'on retrouve chez les surfeurs locaux.

- Un localisme bien confirmé mais inégalement ressenti

L'appréciation du localisme est en conséquence très variée en fonction des différents pratiquants. Certains ont des propos très tranchés (« l'inverse du surf », ...) voire injurieux (« protectionnisme à deux balles », « des connards », ...) à propos du phénomène de localisme tandis que d'autres considèrent que c'est simplement dommage (« une plaie pesante », « un gâchis », ...). Les locaux ont quant à eux logiquement un avis bien plus compréhensif du phénomène et l'approuvent pour certains (« vivre à La Réunion et respecter le spot », « des gens qui protègent leur maison », ...). Certains ont essayé de donner une définition en revanche un peu plus nuancée et factuelle avec le « rejet sur un spot de personnes non locales » ou encore « une manière de défendre un territoire qu'on estime sien ». Sur le phénomène à La Réunion, les avis sont plutôt divergents. Certains le qualifient de « très prononcé » tandis que d'autres le jugent comme « devenu faible » ou « en sommeil ». D'autres affirment qu'il est « très localisé » et c'est le spot de Saint-Leu qui est souvent cité. Enfin d'autres au profil plutôt local le considèrent « nécessaire » (ou même comme un « mal nécessaire ») et affirment qu'il s'agit d'une « défense de territoire ». Dans tous les cas c'est une réalité qui fait débat entre les pratiquants plus apparentés locaux ou non locaux mais il semble y avoir un consensus sur le fait que le localisme en surf à La Réunion est moins important qu'auparavant ce qui donne des pistes pour d'éventuels entretiens individuels. Finalement les propos les plus virulents semblent émaner plutôt de personnes non locales que de locaux.

Enfin au niveau statistique 13 répondants sur 22 affirment déjà avoir subi le localisme à La Réunion et également 13 sur 22 affirment ne jamais avoir exercé une forme de localisme à La Réunion. Dans les spots les plus cités on retrouve Saint-Leu largement devant mais également le spot des Trois-Bassins et de l'Étang-Salé dans une moindre mesure. Dans le localisme subi, les actes les plus cités sont « On m'a refusé une priorité » et « Agression verbale » (10 occurrences

chacun) et ensuite « Ressenti pesant » (8 occurrences), La dégradation de bien matériel est citée très rarement (1) et pour ce qui est des actes d'agressions, seule une personne précise en avoir été témoin dans « Autres ». Dans le localisme exercé sur les autres les actes les plus cités sont « Refuser une priorité » (5 occurrences) et « Être distant » (4 occurrences). L'agression verbale est plus rare (2 occurrences) et certains parlent dans « Autre » de « Rien de violent, quelques mots simples pour faire comprendre que les locaux sont chez eux » et « Explications et remises en place » sans pour autant préciser le degré d'intensité de ces « explications ». La raison la plus citée par ceux qui ont déjà exercé le localisme est « A cause de comportements d'un ou plusieurs nouveaux surfeurs » (9 fois). Ensuite vient le « Nombre trop important de surfeurs au peak » (2 fois) et enfin une personne a cité la « Vigie » dans « Autres » ce qui montre le lien évident entre le localisme et les « ZONEX » à La Réunion qui auraient pour effet de faire moduler, exacerber ou en tout cas moduler ce dernier en fonction des spots de surf et des contextes qu'il conviendra d'analyser dans les parties suivantes à Trois-Bassins et à Saint-Leu, spots qui sont le théâtre de l'expérimentation depuis maintenant plusieurs années de deux dispositifs différents : respectivement les « Vigies Requins Renforcées » et la « Water Patrol ».

Finalement on se rend compte qu'il n'y avait pas de différences notables entre le ressenti des individus locaux et non locaux dans leur rapport au surf et à l'océan qui demeure puissant. Malgré tout la notion d'appartenance et de « maison » est très présente chez les surfeurs locaux. Le localisme est également perçu différemment entre les surfeurs qui est valorisé par les surfeurs locaux et décrié par les non-locaux ou les victimes du localisme. Aussi paradoxalement ce sont donc les personnes non-locales qui ont les propos les plus virulents à l'égard du localisme alors que la violence est généralement plus associée au localisme.

2.2. Le localisme en surf à La Réunion, une analyse des entretiens individuels

Dans cette sous-partie, nous nous attacherons à faire un état des lieux général du localisme en surf à La Réunion, en s'appuyant sur les études menées en deuxième année de Master.

Les entretiens semi-directifs ont ainsi permis de dégager toute une série de thématiques liées au ou gravitant autour du localisme qui furent exprimées par les différent(es) surfeuses et surfeurs qu'il convient de mettre en lumière et analyser.

2.2.1. La nécessité d'un localisme inhérent au surf

De façon générale, il ressort des entretiens que le localisme est vu, que ce soit en bien ou en mal, comme une procédure, quelque chose qui serait inhérent au surf, voire nécessaire. Il s'agirait pour la plupart des surfeurs d'une disparition des règles du surf liée à la surpopulation des spots dans le but de préserver l'état d'esprit et le bon fonctionnement de la pratique du surf. En ce sens il est vu par certains surfeurs comme une sorte de conservatisme, un protectionnisme positif qui permet de garder un acquis social dans un monde capitaliste où tout s'achète.

Le caractère historique et globalisé du localisme sont également mis en avant. Le localisme serait pour certains surfeurs lié aux instincts humains qui les renvoient à un mode de vie, un fonctionnement tribal mais également à une volonté de préserver des ressources et donc de considérer le surf comme une ressource, ce qui est moins accepté par d'autres surfeurs qui considèrent que la notion de ressource n'est pas applicable au surf puisqu'il n'y aurait pas de sens biologique mettant en jeu la survie dans une pratique de loisir. Beaucoup de surfeurs insistent aussi sur le fait que le localisme en surf se retrouve dans quasiment tous les endroits du monde (Hawaï, Australie, Canaries, etc) et sur le caractère différencié de chaque localisme en fonction de ces endroits.

Certains surfeurs indiquent que le localisme serait également transposable à de nombreux domaines (un quartier et son terrain de football dans lequel une autre équipe viendrait investir les lieux, des places de parking devant une boulangerie occupées par de nouveaux habitants,...). Il serait en ce sens l'expression de la frustration d'une surpopulation où en tout cas d'un mouvement de population qui viendrait casser les habitudes de personnes déjà présentes.

Dans le cadre du surf, il serait aussi une manière de préserver les règles et le respect envers les anciens et les locaux et une manière de se protéger de l'usurpation par les nouveaux arrivants. Il se place alors comme une réponse à l'anarchie et au chaos mettant en opposition anarchie et hiérarchie dans la pratique du surf. La hiérarchie est un élément central du discours des surfeurs qui rentre dans ce cadre d'inhérence du localisme au surf : l'ordre apparaît comme une réponse naturelle, inaliénable au désordre. Les locaux seraient alors garants de l'ordre, du bon déroulement des choses sans cesse menacés par des nouveaux arrivants parfois « incultes ».

Les notions d'éducation et d'intelligence sont alors souvent mises en avant par les pratiquants, comme si il devait être naturel de comprendre l'ordre, le fonctionnement local d'un spot de surf. Certains voient les comportements allant dans le sens inverse du localisme comme l'expression d'une lacune, d'un manque d'éducation de la part des pratiquants qui seraient alors perdus dans les valeurs du surf et devraient s'habituer aux traditions locales plutôt que d'arriver en s'imposant. Pour remédier à cela, certains semblent prôner un localisme positif.

2.2.2. Localisme positif et localisme négatif

Le localisme nous l'avons vu est souvent considéré comme quelque chose de nécessaire mais aussi de très positif comme il peut tout aussi bien être pointé du doigt et décrié.

Certains pointent du doigt le fait qu'il y aurait un bon et un mauvais localisme et que le problème réside dans le manque de communication entre les pratiquants. La prévention serait alors comprise ou incomprise par les pratiquants en fonction de leur niveau de culture personnelle dans le domaine du surf.

La manière de faire est ainsi largement mise en avant par les plus « localistes », mettant en exergue les vertus éducatives du localisme et le fait que les étrangers ne sont pas toujours teintés de mauvaises intentions. Ils pointent même parfois du doigt certains locaux jugeant que leur mentalité et leur manière de faire n'est pas toujours optimale et qu'il faudrait trouver un équilibre pour transformer le localisme en quelque chose de bienveillant. Certains prônent aussi un localisme qui serait plus basé sur le niveau de surf que sur l'appartenance à un spot de surf en particulier, dénonçant la violence engendrée par un localisme aggravé qui est alors considéré comme négatif et mettant en avant le partage face à l'individualisme.

Ce localisme violent, négatif a trait pour certains à de la bêtise voire de la « connerie ». La violence et la conflictualité apparaissent alors comme inhérente au localisme, comme en attestent les nombreux témoignages de bagarres, violences ou échanges verbaux. Certains évoquent même des affaires en justice ou des menaces d'utilisation d'armes entre les pratiquants. D'autre part, la violence ne semble pas toujours émaner des locaux comme l'imaginaire des surfeurs pourrait le laisser penser. Il est fait mention que certains étrangers peuvent aussi gagner le respect par la force. D'autre part, toujours dans le même registre violent, un certain « lèche-bottisme » est pointé du

doigt par des individus qui se considèrent comme moins locaux en désignant certains surfeurs comme ceux qui « sucent » les locaux.

Ainsi on observe une dichotomie voire un certain manichéisme entre un nouveau localisme positif, valorisé qui serait typiquement réunionnais et le localisme des anciens d'avant-crise requin qui serait violent et donc négatif.

2.2.3. Des spécificités du localisme aux lieux et aux temporalités

Ainsi si une certaine forme de localisme « à la réunionnaise » est mis en avant comme le bon localisme par certains pratiquants, le localisme d'autres destinations est souvent évoqués, mettant en avant le caractère global du localisme cité précédemment.

Le localisme d'ailleurs est souvent vu comme pire ou en tout cas différent comme pour justifier cette spécificité d'un localisme réunionnais qui serait éducatif et dans le dialogue. Le spot de Confital est évoqué comme un spot bloqué par un « noyau dur ». Les Black shorts de Hawaï sont également évoqués comme un groupe qui chasserait les étrangers des spots de surf encore préservés du tourisme pour ne pas qu'ils subissent le sort des spots du North Shore. Sur le spot de Pipeline c'est d'ailleurs la différence de physionomie de la vague et donc du localisme par rapport à ce qui se fait à Saint-Leu qui sont mis en avant. Il n'est pas possible de prendre la vague de Pipeline plus bas dans le déferlement comme à Saint-Leu donc tout le monde est au « *line-up* » mais le local restera prioritaire alors qu'à Saint-Leu le non-local ne sera même pas accepté en haut du spot. D'ailleurs, le spot de la Jetée de Saint-Pierre est comparé à celui de la Gauche de Saint-Leu comme un spot avec des locaux faisant preuve de plus de tolérance, d'ouverture tout comme le spot du Brisant de l'Étang-Salé.

Si l'on regarde encore ailleurs dans le monde, à Bali c'est un localisme « bordélique » qui est pointé du doigt, sûrement en lien avec l'ultra-tourisme et une tolérance plus grande des locaux, aux Maldives c'est un localisme « financier » qui est pointé du doigt avec l'appropriation des vagues de surf par les hôtels qui en contrôleraient l'accès alors qu'à Maurice, l'accès presque interdit du spot de surf de Tamarin et la violence omniprésente sont mis en avant. Les « petits » et les « grands » spots aux sens figurés comme aux sens propres sont également comparés entre eux :

il y aurait des spots où il serait plus ou moins digne de faire du localisme et les grands *beach breaks* d'Australie sont cités pour leur capacité à tenir des grosses fréquentations de personnes, ce qui justifierait moins le localisme sur ces spots que sur les spots de *reef* comme à Saint-Leu. Les spots de Fiti à Waïmé (Tahiti) et « certains *beach breaks* » d'Hexagone sont également évoqués pour leur localisme.

Le localisme varierai donc en fonction des lieux mais aussi en fonction de la temporalité durant laquelle la fréquentation est inégale. Certains évoquent l'évolution des modes de communication et d'information comme les cabines téléphoniques, les téléphones portables puis internet comme des avancées qui ont contribué à l'augmentation de la fréquentation des spots et notamment de Saint-Leu en permettant aux pratiquants de se tenir informés des conditions météorologiques. La période de crise requin est vécue comme un moment de changements, de « *turnover* » où la solidarité s'est exprimée en réponse à la peur d'être attaqués. Certains parlent même d'un « délocalisme » à Saint-Leu pendant cette période durant laquelle certains surfeurs locaux ont cherché des partenaires de session. Par ailleurs, le départ de certains anciens assez violents aurait rebattu les cartes en faveur des « nouveaux locaux », ceux qui ont tenu le spot pendant cette période, ce qui pour certains représente une évolution positive où le tri aurait été fait entre les surfeurs vraiment passionnés et ceux qui n'étaient présents que pour la violence. Les périodes de compétitions internationales sont également évoquées comme des moments où les locaux de Saint-Leu ont lutté pour pouvoir surfer tranquilles tandis que d'autres évoquent la satisfaction de pouvoir enfin surfer cette vague dans un contexte de compétitions organisées en 2022 et 2023 par le Leu Tropical Surf Team. La diplomatie avec les locaux est également évoquée comme une étape nécessaire dans l'organisation des compétitions.

Aussi la temporalité à la journée est évoquée avec les impacts de la Vigie Requins Renforcée et de la Water Patrol (voir parties 2.3.1. et 2.3.2.). Certains surfeurs évoquent des spots avec des pics allant de 100 à 120 personnes pendant les horaires de la VRR alors que ces derniers seraient normalement saturés à 25 personnes. La Water Patrol quant à elle paraît, au vu de certains témoignages, comme un dispositif dont les horaires seraient à éviter et des pratiquants émettent même un certain scepticisme quant à l'utilité de la sécurisation en matière de risque requin. Dans tous les cas, les sécurisations sont perçues comme un facteur d'augmentation de la fréquentation et donc des conflits en partie liés au localisme. Le « rythme » du spot qui s'exerce en fonction des régimes de houles, le nombre de vagues par séries et de séries à la journée sont également évoqués dans ce qui est qualifié comme l'« horloge » d'un spot (ici celui de Saint-Leu) qui obéirait à une

temporalité différente de celle des heures et des minutes qui régissent le quotidien des surfeurs hors de l'eau.

Ainsi le localisme qui apparaît comme très varié en fonction des périodes de temps et en évolution constante en fonction de ces dernières est également très différent d'un endroit à l'autre, que ce soit dans le monde ou localement (voir développement des parties 2.3 à 2.5). L'espace-temps semble ainsi jouer son rôle sur la perception des pratiquants de surf et la matérialisation éventuelle de leur localisme.

2.2.4. Des éléments moins mis en avant en ce qui concerne le cas réunionnais

Dans les sujets qui ont été abordés avec les interrogés, certains se sont révélés être plus anecdotiques en ce qui concerne le cas réunionnais. C'est le cas des réseaux sociaux comme influence ou témoin potentiel du localisme et du vêtement comme marqueur d'identité.

Les réseaux sociaux et médias modernes ne semblent avoir que très peu d'influence sur le localisme (excepté en ce qui concerne l'évolution de la téléphonie et d'internet qui permirent de connaître avec de plus en plus de précision les conditions de surf) et ne témoignent pas plus de ce dernier. Beaucoup de surfeurs affirment ne jamais avoir vu de débats ou témoignages autour du localisme sur les réseaux sociaux au contraire de tous les débats qui ont pu graviter autour de la problématique requin et ses conséquences. Ceci pourrait s'expliquer par la peur d'un « lynchage » selon la surfeuse interrogée et un autre surfeur affirme qu'il « faut être dans l'eau » pour vraiment vivre le localisme. S'afficher trop sur les réseaux sociaux pourrait engendrer une jalousie potentielle et montrer des vidéos « parfaites » de surf pourrait selon certains générer de l'attraction, ce qui serait contraire à la volonté de préservation des spots de surf quasi-inhérente au localisme.

En ce qui concerne le *surfwear* et le vêtement, il est reconnu comme un possible vecteur d'identité au moins à l'échelle de La Réunion avec des marques comme « Résistance » mais pas de groupes qui pourraient être considérés comme les plus « durs », ce qui n'est pas le cas à Hawaï avec les « *Black Shorts* » et à Maurice avec les « *White Shorts* » où la reconnaissance d'une appartenance

à un groupe passe par le vêtement. A La Réunion, les locaux seraient plus reconnus de visage ou par l'espace géographique qu'ils auraient l'habitude d'occuper.

D'ailleurs, en ce qui concerne le vêtement chez les femmes, la surfeuse interrogée confirme une adaptation du vêtement en fonction des situations. Les femmes se sentiraient, selon elle, contraintes d'adapter leur vêtement en portant par exemple des tenues plus échancrées pour se faire accepter dans la hiérarchie (ce qui est vécu d'une certaine manière tout de même comme un avantage) qui est quasi essentiellement masculine. Elle dénonce ainsi une certaine forme de condescendance paternaliste et de sexualisation à l'égard des femmes surfeuses. Les femmes seraient culturellement protégées du localisme et mise à l'écart des conflits et elle ne conçoit pas la possibilité qu'il puisse y avoir des femmes localistes bien que des comportements localistes aient pu être observés chez des femmes à plusieurs reprises en observation participante. La place des femmes dans le localisme est un point crucial qui mérite d'être étudié d'avantage et la question de mieux connaître les causes de ces comportements masculins (sont ils purement biologiques ou culturels) est soulevée par l'interrogée.

Ainsi la place des femmes semble rester essentiellement mineure dans les cercles du localisme et seraient presque, encore aujourd'hui trop perçues comme une ressource qui rentre dans le cadre de la protection locale, sauf pour de rares exceptions. A côté de cela, nous avons bien vu que les éléments abordés (réseaux sociaux et *surfwear*) occupent une place mineure en ce qui concerne le localisme.

2.2.5. Des visions multiples pour l'avenir du surf réunionnais

La perception de l'évolution probable du surf réunionnais soulève également des opinions, des espoirs et des visions contrastées.

Le constat est fait par de nombreux surfeurs d'un développement très rapide après le coup d'arrêt mis par la crise requin. Certains pensent que les effectifs sont complets sur les spots de surf, que la destination est chère et que l'on ne devrait pas observer de gros changements dans la pratique

tandis que d'autres soulèvent une mise en tension de plus en plus forte des spots de surf que se soit par le nombre de pratiquants mais aussi par le nombre d'écoles de surf qui ont de plus en plus de mal à se partager les spots de surf (puisque l'apprentissage doit se faire dans les zones sécurisées) et qui font pour certaines valoir leur ancienneté comme argument de légitimité.

A cela plusieurs solutions officieuses considérées comme non envisageables mais considérées comme inéluctables sont évoquées. Soit le nombre de conflits continuera d'augmenter en parallèle du nombre de pratiquants et ils deviendront ainsi plus difficilement gérables. Soit dans le cadre d'un spot comme celui de la Gauche de Saint-Leu le verrou pourrait être encore plus resserré pour les nouveaux arrivants voire complètement bloqué. Certains évoquent même l'éventuelle nécessité d'une régulation des arrivées de nouveaux habitants (sûrement ici à l'échelle de La Réunion) et donc de l'immigration.

Pour certains l'évolution du surf devrait continuer avec l'arrivée des vagues artificielles et dans tous les cas les surfeurs espèrent et anticipent, au vu des tendances actuelles (pas d'attaques de requins depuis 5 ans), un futur sans ou avec en tout cas moins d'attaques de requins. Il y a donc chez certains tout de même l'espoir d'une meilleure entente dans l'eau et en sécurité et de voir certains spots aujourd'hui déserts un jour re-surfés pour permettre une meilleure répartition des pratiquants à travers les littoraux de l'île.

Le localisme apparaît donc pour beaucoup de locaux aussi bien nécessaire que inhérent à la pratique du surf. Certains tout de même qui ne se considèrent souvent pas locaux mettent en avant le caractère négatif, teinté de violence du localisme en surf. L'évolution du localisme vers un localisme considéré comme positif est tout de même mis en avant par de nombreux locaux qui pensent que le localisme s'est adouci, mettant en avant un facteur générationnel. Le localisme apparaît alors comme spécifique aux périodes de temps (que ce soit à l'échelle historique ou à l'échelle d'une journée) et aux événements, aux contextes ou aux évolutions qui les accompagnent. Mais il apparaît aussi comme spécifique aux spots de surf et plus largement aux différentes destinations dans le monde. Il y a également des éléments qui ont pu être questionnés pour certains dans la grille de question qui paraissent moins déterminants ou influents en ce qui concerne le localisme réunionnais et de façon générale les visions des pratiquants sont multiples, tantôt

pessimistes, tantôt positives et teintées d'espoir, en ce qui concerne l'avenir du surf réunionnais et son localisme.

2.3. Étude des spots de surf à Saint-Leu et de leur degré de localisme

Comme ceci a pu être mentionné dans des précédents (Chateaufreynaud, Duret et Augustini, Maillot, etc), le localisme en surf à Saint-Leu semble être un phénomène bien ancré socialement depuis les années 70.

2.3.1. Un dispositif de sécurisation reposant sur la responsabilité individuelle : la Water Patrol

Via le dispositif *Water Patrol* mis en place par le club de surf *Leu Tropical Surf Team*, la pratique du surf est permise avec une réduction des risques, principalement le risque requin. Le dispositif fonctionne avec plusieurs rideaux de sécurité :

En premier lieu on trouve l'effort de pêche préventive mis en place par le Centre Sécurité Requin qui se décline en deux types de pêche :

1) pêche et prélèvement via des *drumlines* (palangres de surface) d'animaux potentiellement dangereux

2) pêche d'intervention ou des individus précis sont visés car potentiellement dangereux ou trop proches des dispositifs de sécurisation.

Le deuxième rideau concerne la sécurisation active sur le sport par les pilotes-secouristes de la Water Patrol. C'est ici qu'entre en jeu l'action précise du LTST. La Water-Patrol en coordination avec le CSR sur l'effort de pêche évalue le risque, les conditions environnementales (turbidité, météo, consistance des vagues, ...) et se prononce sur une ouverture du spot de Saint-Leu ou non. Les pilotes secouristes sont répartis sur un Jet-Ski dit de « maraude » (un pilote) qui patrouille tout le long du spot, un Jet-Ski d'intervention (un pilote et un secouriste) qui se positionne en bas du creux de la vague (voir figure 5) et qui comme son nom l'indique peut intervenir en cas de danger pour un pratiquant (attaque ou risque d'attaque mais aussi noyade, chute sur le corail, blessure, etc). Un troisième Jet-Ski (un pilote) est déployé lorsque le spot de la Passe et celui de la Gauche de Saint-Leu sont ouverts simultanément. Les pilotes-secouristes se relayent en effectuant des rotations

organisées sur des créneaux de 1h30. Ceux qui sont au repos sont mobilisés pour assister au sol ceux en mer en cas de besoin ou pour effectuer d'autres missions sur la base nautique.

Le troisième rideau est quant à lui basé sur le principe de la responsabilité individuelle. Les pratiquants doivent être munis d'un Équipement de Protection Individuel appelé EPI, remplir et signer la décharge annuelle de la Water Patrol et remplir et signer la fiche de présence à l'entrée du spot pour pouvoir se mettre à l'eau et être en règle par rapport au dispositif de la Water-Patrol. L'affiliation au club de surf du LTST n'est pas obligatoire tout comme à aucun autre club et il n'y a aucune redevance à payer de la part du pratiquant.



Figure 5: Un jet-ski d'intervention de la Water-Patrol face à la Gauche de Saint-Leu - Stéphane Peyriguer @stephpeyriguer

Si l'association Leu Tropical Surf Team prend une dimension locale en s'appuyant sur l'ordre local existant (de nombreux membres ou employés de la structure sont des pratiquants de surf de Saint-Leu, le projet de sécurisation s'est faite en concertation avec les surfeurs locaux, etc), elle ne véhicule pas pour autant de localisme aggravé puisqu'elle permet une sécurisation accessible à tous (locaux comme étrangers) et incite même à la pratique du surf et à faire rayonner cette pratique à travers l'école de surf et l'organisation de compétitions d'envergure. Le localisme à Saint-Leu (en tout cas le localisme « dur ») semble donc, depuis les années de sortie de crise requin, relever de comportements larvés et non institutionnalisés.

2.3.2. Analyse spatiale des spots de surf de Saint-Leu

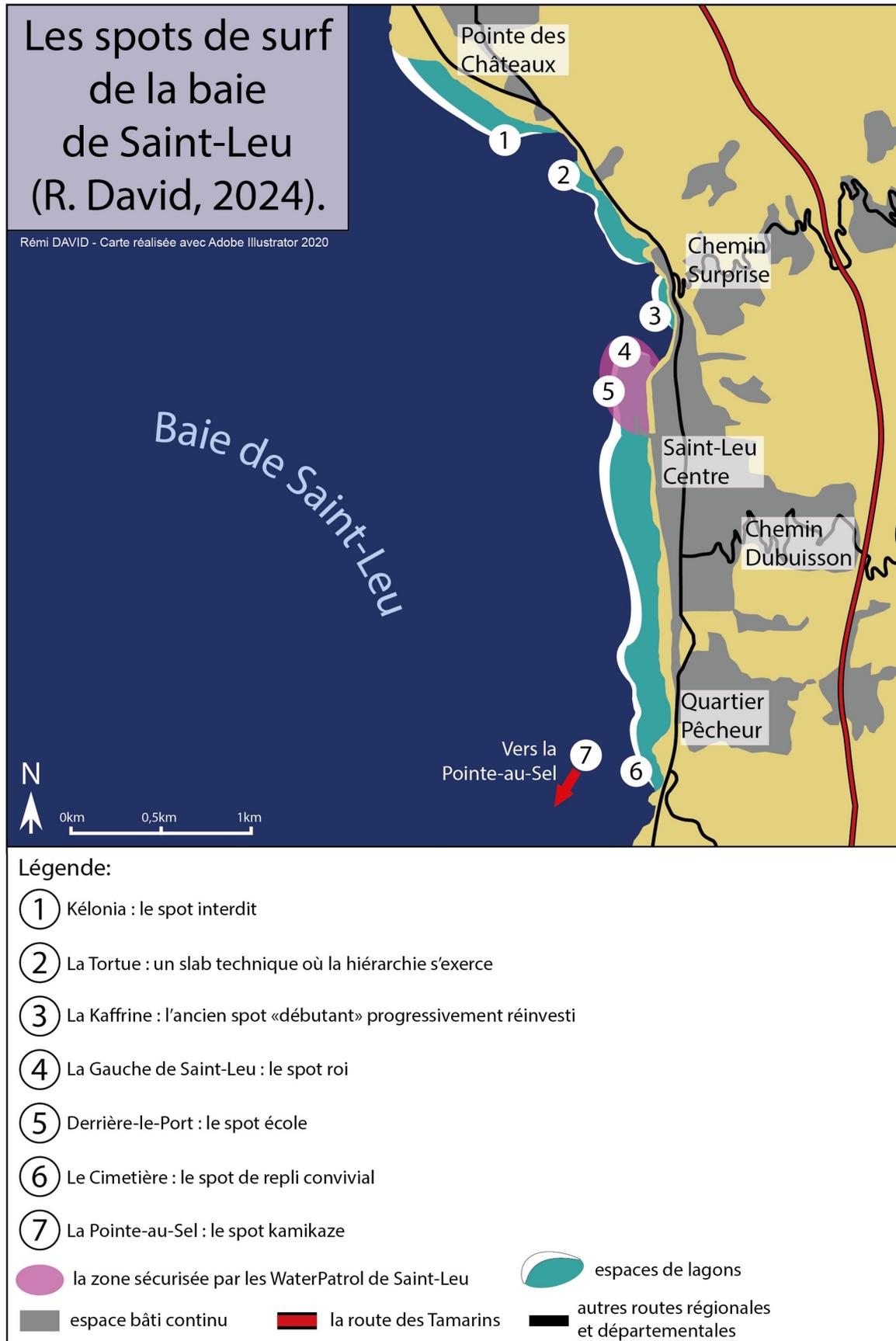


Figure 6: Les spots de surf de la baie de Saint-Leu - R.David, 2024

La carte de la baie de Saint-Leu ci-dessus (figure 6) vise à situer et caractériser les différents spots de surf qui composent cette dernière en établissant une proposition de typologie propre à cet espace et en s'appuyant sur les paramètres environnementaux des différentes vagues et leur exploitation sportive faite par les pratiquants. C'est cette typologie qui permet de constater ou non la présence d'un localisme, qu'il soit doux ou aggravé.

Localisation et caractéristiques communes:

Tous les spots de Saint-Leu sont des spots de récif ce qui est visible sur la carte. On dénombre un total de 7 spots (3 "droites", 3 "gauches" et une mixte) allant du spot de Kélonia pour le plus au nord au spot de la Pointe-au-Sel pour le plus au sud. Trois de ces spots sont situés au niveau du lagon principal de Saint-Leu (la Gauche, Derrière-le-Port et le Cimetière) et les 4 autres chacun sur un lagon (ou en tout cas un récif) différent (Kélonia, la Tortue, la Kaffrine et la Pointe-au-Sel). La plupart de ces spots sont situés au niveau d'une passe (ou en tout cas à un tournant de récif) sauf les spots de la Pointe-au-Sel qui s'étire le long de la barrière de corail du lagon le plus au sud de Saint-Leu et celui de Derrière-le-Port situé en face du port de Saint-Leu sur une zone où la barrière de corail est moins profonde. Mis à part Derrière-le-Port et dans une moindre mesure la Kaffrine et le Cimetière (voire même la Gauche sur certaines sections) la plupart des spots de surf de Saint-Leu sont techniques et requièrent de ce fait un assez bon niveau de surf. Le récif affleure souvent et certains spots peuvent être soumis à de puissants courants comme le spot du Cimetière ou de la Gauche les jours de forte houle. Aussi la plupart de vagues des spots de Saint-Leu sont assez courtes (moins d'une centaine de mètres de déferlement) sauf la Gauche qui peut en fonction des jours dérouler sur 200 à 300m et dans une moindre mesure la Tortue et plus rarement la Pointe-au-Sel. Fait intéressant, au niveau des noms attribués aux spots on remarque que la plupart d'entre eux correspondent à des localisations mais certains revêtent une dimension plus mystérieuse (la Kaffrine), métonymique (la Tortue) ou encore complètement symbolique (la Gauche). (voir Adolphe Maillot)

- Kélonia: le spot interdit (1)

La vague de Kélonia (voir figure 7) peut représenter pour beaucoup de surfeurs le mystère. Elle est située au sud de la plage du lagon de la Pointe des Châteaux, là où les parapentistes atterrissent. Cette dernière est inaccessible, comme tous les spots de surf de l'île en théorie en raison

du risque requin, mais cette dernière revêt une double interdiction: la présence du centre de préservation des tortues de Kélonia (dont le nom est d'ailleurs repris par les surfeurs pour désigner la vague) confère un statut spécial au récif se trouvant en face du centre (là où se forme la vague), faisant de ce dernier une zone sanctuaire de relâchement et de préservation des tortues. En clair, si on cumule l'interdiction des activités nautiques par arrêté préfectoral (rarement mise en application en temps normal) et l'interdiction de surfer liée à cette zone sanctuaire de la RMNR (les autorités compétentes sont rapidement contactées en cas d'intrusion), le pratiquant lambda peut être confronté à une session bien onéreuse, ce qui dissuade fortement les surfeurs de faire l'expérience de glisser sur cette vague déroulant en droite.



Figure 7: La droite de Kélonia - R.David, 2024.

Pourtant cette vague bien que relativement rare (elle demande une houle consistante et des régimes de nord en terme de vent qui sont moins fréquents que les régimes de sud en raison de l'influence des alizées à La Réunion) ne manque pas d'atouts par rapport aux vagues voisines. C'est une vague qui peut dérouler assez longtemps, raide, au déferlement rapide et qui est, sous certaines conditions "parfaites", tubulaire (avec un tube en "amande"). Par ailleurs, le fait qu'elle déroule en

droite la rend plutôt attrayante pour les surfeurs dits “*regular*” (c’est à dire ceux dont le pied arrière est le pied droit) puisque surfer une vague “*frontside*” (de face) est réputé plus facile et que la manœuvre mythique qu’est le “tube” est généralement plus accessible dans cette position.

Finalement, cette vague fonctionnant dans des régimes quasiment opposés à sa mythique voisine la “Gauche”, pourrait apparaître, pour une partie des surfeurs, comme la parfaite alternative à un Saint-Leu bondé et surfréquenté en raison du statut international dit “*world class*” et de la sécurisation mais elle n’est en pratique jamais surfée (une seule observation d’un surfeur en trois ans d’étude) pour les raisons évoquées précédemment. De plus, la peur du requin peut aussi être cristallisée sur un espace moins connu et moins fréquenté par les surfeurs, ce qui pourrait pousser une partie d’entre eux à ne pas s’aventurer sur cette vague.

Enviée, respectée, délaissée et parfois crainte, cette vague peut véhiculer un imaginaire mystérieux pour les surfeurs qui de façon générale semblent accepter le destin écologique de cette vague. On peut donc difficilement envisager la matérialisation d’un localisme de quelque sorte qu’il soit sur un spot qui n’est presque pas conçu comme une éventualité pour les surfeurs. A l’extrême limite on pourrait penser qu’un pratiquant chevronné pourrait exprimer sa fierté d’avoir osé surfer un spot désert et craint pour les interdits qu’il comporte, bien qu’il pourrait aussi cacher son acte illégal afin d’éviter soupçons, ennuis et poursuites judiciaires. Mais ceci n’a jamais été relevé dans le cadre de l’observation participante. Cette vague n’est d’ailleurs que rarement mentionnée en tant que telle dans les manuels sur le surf à La Réunion comme dans “Surf Réunion: Le Guide” de Thibaud Forlacroix paru en 2004 qui référence de nombreuses informations sur le surf et les spots de surf à La Réunion (dont 5 des 6 autres spots saint-leusiens présents sur la cartographie, Derrière-le-Port n’étant pas surfée à l’époque) ou sur les sites de surf spécialisés. Elle est néanmoins mentionnée dans l’atlas mondial en ligne “Wannasurf” et dispose de sa propre page (https://fr.wannasurf.com/spot/Africa/Reunion/kelonia_la_ferme_corail/index.html) comme de nombreuses autres vagues de La Réunion (dont la Gauche de Saint-Leu et la Tortue).

Ce spot pourrait rentrer dans la catégorie des “spots-cosmos” dans la classification établie par Adolphe Maillot, bien que le spot soit connu, visible et finalement assez accessible physiquement.

- La Tortue: un slab technique où la hiérarchie s'exerce (2)



Figure 8: La gauche de la Tortue

Le spot de la Tortue (voir figure 8 ci-dessus) se situe juste en face du spot de Kélonia, de l'autre côté de la Ravine des Colimaçons. C'est un petit spot mais pas non plus la vague la plus courte de la baie de Saint-Leu et c'est aussi une vague technique particulièrement appréciée des bodyboarders. De ce fait ce spot est considéré par certains comme étant de "classe mondiale" et donc digne de faire du localisme bien qu'il être aussi identifié comme un spot de surf de "second rang" par rapport à des vagues comme la Gauche de Saint-Leu, la Jetée de Saint-Pierre ou encore la Droite de l'Hermitage. Il y a donc un double discours qui s'applique sur le statut hiérarchique de cet espace.

Ce spot de surf peut être considéré comme un « slab »¹ sous certaines conditions. En effet c'est une vague qui a tendance à "projeter" le surfeur au niveau d'une dalle rocheuse sur laquelle se forme la vague.

Le spot de surf est connu et pratiqué par de nombreux surfeurs. Il n'est pas rare certains matins dès 6h ou 7h d'apercevoir des surfeurs dans l'eau, profitant des thermiques générés sur ce spot quasiment à flanc de falaise et qui "lissent" le plan d'eau. Mais à partir de 9h le spot est souvent déjà presque saturé de pratiquants et à 10h ou 11h (généralement l'heure où le vent peut commencer à tourner et "gâter" le plan d'eau) on peut parfois dénombrer jusqu'à 15 pratiquants sur un spot de surf qui a du mal à tenir des grosses fréquentations. La vague est assez courte, ne déroule quasiment que vers la gauche (sauf pour certains kamikazes qui surfent en droite depuis le pic principal les jours de petite houle (voir photo) et les jours consistants il n'y a pas vraiment de deuxième pic, simplement des vagues intermédiaires entre les grosses séries qui permettent aux surfeurs plus en bas du spot d'attraper quelques vagues.

Il faut mentionner aussi que ce spot de surf n'était quasiment plus surfé en deuxième partie d'après-midi jusque récemment en 2023, année durant laquelle les surfeurs semblent avoir progressivement réinvesti le spot aux horaires plus tardifs. La raison à cela pourrait s'expliquer par le fait que la dernière attaque de requin à La Réunion a eu lieu précisément au spot de la Tortue le 9 Mai 2019 à 16h30. Il a sûrement nécessité ce délai de plusieurs années avant que la peur du requin s'atténue suffisamment chez les pratiquants.

La configuration du rivage est elle aussi intéressante puisque le spot de surf se situe juste en face de la route et dispose d'un stationnement sur un petit promontoire (voir figure 9). Juste à côté de ce promontoire en regardant vers le sud, un petit kiosque couvert est aménagé, point de rencontre des habitués. Le week-end il est souvent investi par des familles venant pique-niquer mais en temps normal ce sont les surfeurs qui se l'approprient et en particulier les surfeurs locaux. Ces derniers viennent partager des moments entre surfeurs, faire un *break* après une session ou encore analyser le spot avant une session. L'attitude des surfeurs peut paraître clanique au premier abord pour la

¹Un slab est une vague réputée insurfable ou hautement technique, qui se forme sur une dalle (généralement rocheuse ou récifale mais parfois aussi sur du sable en "*shorebreak*") peu profonde et abrupte par rapport au fond océanique adjacent ce qui ne permet pas à la houle de se diffuser et s'atténuer avant la formation de la vague. Il en résulte une vague abrupte, poussée vers le haut et très creusée en bas, ce qui fait qu'elle peut casser en dessous du niveau de la mer. Elle se forme très rapidement en "explosant" directement sur la dalle et ne déferle pas. Il est donc parfois impossible pour les surfeurs de la voir arriver (« Petite anatomie du slab, Bienvenue au "Royaume de l'insurfable". »,)

plupart mais n'a pas pour autant l'air complètement fermée aux étrangers au fur et à mesure qu'ils pratiquent la discipline et sont identifiés par ces derniers, ce qui peut constituer d'ailleurs un trait commun de la plupart des surfeurs locaux de l'Ouest (allant de Saint-Gilles à Saint-Leu). Malgré tout, comme cela semble être le cas dans beaucoup d'espaces publics aménagés à La Réunion, ce sont souvent les premières personnes venant s'installer qui investissent l'endroit, peu importe leur origine géographique.



Figure 9: La plage de la Tortue, son kiosque (caché) - R.David, 2024

Ceci nous amène à évoquer maintenant les comportements des pratiquants dans l'eau. L'accès au spot se fait sur une petite plage en contrebas du promontoire où certains surfeurs s'échauffent et la mise à l'eau peut être délicate notamment à marée basse en raison d'un récif peu profond et de courants qui peuvent être assez forts. Comme sur la plupart des spots, l'exercice du localisme et la mise en place d'une hiérarchisation est intimement liée à la fréquentation de ce dernier. Lorsqu'il y a peu de pratiquants, la fréquence des vagues permet aux surfeurs de profiter des délices de la glisse sans pour autant qu'ils ne se gênent, quoique les jours de très faible houle, l'attente peut tout de même paraître longue malgré le nombre réduit de pratiquants. Néanmoins

certains surfeurs locaux préféreront rester dans une “bulle” même lorsqu’ils sont seuls et les jours de fréquentation élevée il n’est pas rare de les voir se regrouper au point de départ le plus haut (cest à dire le plus au large) sur le spot. Alors, lors des temps d’attente on observe des conversations entre ces surfeurs qui prennent alors l’apparence d’un groupuscule plus ou moins fermé. Parfois certains surfeurs arrivent à arracher une conversation ou un bonjour mais il n’est pas rare que l’entre-soi perdure pendant toute la session. Cela-dit, ceci est à nuancer un peu, le terreau fertile à l’entre-soi et au repli sur l’individu qu’est le surf en tant que sport individuel semble favoriser ce type de comportements et nombreux sont les surfeurs qui ne font pas partie des groupes de locaux et qui préfèrent ne pas partager leur session. L’entre-soi peut donc venir du local mais aussi du non-local ou en tout cas du surfeur non intégré et certains locaux bien qu’ils connaissent le groupe et le fréquentent peuvent avoir des attitudes ouvertes et ainsi apparaître plus sympathiques pour ceux qui ne font pas partie du groupe. C’est pour cela que dans certaines situations il vaut mieux s’en remettre à l’individualité de chaque surfeur en dépit de l’observation de tendances générales.

Le spot de la Tortue apparaît donc comme un intermédiaire entre un spot régi par la hiérarchie comme celui de la Gauche de Saint-Leu et un spot plus ouvert et convivial comme les spots du Cimetière ou de Trois-Bassins. Il demeure néanmoins un spot technique où le localisme semble avoir sa place dans une certaine forme de simple ignorance des individus exogènes au groupe et là encore c’est la fréquentation qui semble avoir une influence sur le degré de convivialité à l’eau. Il n’est d’ailleurs pas rare de voir des individus moins locaux ou moins expérimentés attendre des vagues plus en bas et tisser des liens sociaux pendant les périodes d’attente entre les séries, créant une certaine forme de scission entre le haut et le bas du spot qui est encore plus marquée sur un spot comme la Gauche de Saint-Leu.

- La Kaffrine: l’ancien spot “débutant” (3)

Le spot de la Kaffrine (voir figure 10), situé au niveau de l’entrée nord de Saint-Leu, déferle en droite rectiligne des habitations construites en face du chemin Surprise vers l’embouchure de la Ravine de la Fontaine. La première partie du spot au nord constitue une vague rapide qui fonctionne avec des régimes de houle assez consistants (en principe lorsqu’il y a assez de houle pour la Gauche il y a assez de houle pour la Kaffrine) et la deuxième partie du spot se termine dans les galets en face d’un parking de graviers situé juste après le pont rouge en allant vers le sud. Il y a aussi dans l’autre sens une vague qui déroule en gauche, au déroulement plutôt mou.

C'est un spot qui n'est finalement que peu fréquenté pour un spot aussi accessible dans la baie de Saint-Leu. En effet ce spot qui constituait un spot plutôt débutant et convivial (Forlacroix, Surf Réunion) avant la crise requin est désormais réputé "*sharky*" (néologisme qui désigne une présence avérée ou présumée de requins) par les surfeurs car trop près des embouchures de ravines.



Figure 10: La gauche de la Kaffrine - R.David, 2024

Cet ancien statut du spot m'est confirmé par ce surfeur (entretien n°7) d'une trentaine d'années interrogé dans le cadre de mes entretiens semi-directifs :

“J'habitais devant la Kaffrine donc le petit spot annexe sur la droite de Saint-Leu qui est un peu le spot débutant lorsque tu as envie de rester à Saint-Leu. C'est vrai que Derrière-le-Port c'était pas un spot trop trop surfé à l'époque.”

De plus, il peut y avoir un fort courant les jours de grosses houles en raison de la sortie de la passe de la Gauche de Saint-Leu (qui est également la sortie du port de Saint-Leu) qui se situe juste

à côté au sud et dans les mêmes conditions difficiles, la dalle rocheuse du récif de la Kaffrine a tendance à émerger dangereusement faisant courir un risque de blessures aux surfeurs (un mécanisme de “*slab*” expliqué précédemment peut se mettre en place). Malgré tout quand les conditions s’y prêtent c’est un spot accessible qui constituait un intermédiaire pour les surfeurs en progression avant d’aller surfer Saint-Leu.

Le spot semble être progressivement réinvesti par les pratiquants (au même titre que la Tortue pour ses sessions de fin de journée), majoritairement par temps clair et calme mais pas uniquement. Il n’est donc pas rare de voir un surfeur, un duo ou un très petit groupe surfer cette vague mais pas encore un grand groupe et surtout il n’a pas été observé au cours de l’étude de fréquentation du spot ne serait-ce que par un seul surfeur à la fois sur une journée complète. Certains “casse-cou” s’amuse à surfer le spot lorsque la houle est puissante et que le déferlement est rapide car certaines sections semblent intéressantes pour tenter des manœuvres radicales comme les *aerials*.

Quoi qu’il en soit la frange “débutante” des pratiquants semble avoir reporté sa préférence sur la vague du Port de Saint-Leu (“Derrière-le-Port”) qui est sécurisée par les Water-Patrol de Saint-Leu depuis l’ouverture de l’école de surf Leu Tropical Surf School en 2022 et l’évolution de la fréquentation de la vague de la Kaffrine (qui semble être sur la voie de la hausse) mérite d’être encore suivie. En ce qui concerne le localisme, aucun fait n’a été rapporté pendant toute la durée de l’étude sur ce spot et il est intéressant de voir qu’il est qualifié de “petit spot annexe” par le surfeur de l’entretien n°7 cité précédemment.

On peut présupposer que le manque de fréquentation de ce spot ne conduit que très peu voire pas du tout à l’établissement d’une quelconque forme de localisme, qu’il soit “doux” ou “aggravé” mais il est important aussi de préciser que l’observation de ce spot de surf en conditions de pratique n’a pu être . Ceci est notamment dû aux risques évoqués précédemment liés à la présupposée présence plus importante de requins à cet endroit et le manque de fréquentation du spot de surf par d’autres surfeurs (il n’est pas recommandé de surfer seul, qui plus est à La Réunion où le risque requin est encore élevé) ne m’a pas non plus incité à y faire de l’observation participante.

- La Gauche de Saint-Leu: le spot roi (4)

Si le spot de la Kaffrine représente un spot de surf non sécurisé, peu fréquenté, déroulant en droite et considéré comme un spot débutant. La Gauche de Saint-Leu, vague la plus réputée de La Réunion qui a abrité des compétitions internationales semble être aux antipodes de cette description. Elle est puissante, longue, fréquentée, sécurisée et elle déroule en Gauche. Elle est d'ailleurs appelée "La" Gauche par les surfeurs de Saint-Leu et plus largement de La Réunion comme si il n'y avait pas d'équivalent ailleurs (Maillot 2006). C'est un spot historiquement reconnu où des étapes du Search ont eu lieu dans le cadre du tour professionnel mondial (Maillot, 2006.).

La Gauche de Saint-Leu déroule donc au nord du lagon de Saint-Leu (voir figures 11 et 12) devant le front de mer depuis la médiathèque Baguett jusque devant la base nautique. Comme mentionné précédemment c'est une vague de récif longue de 200 à 300m en fonction des jours et qui nécessite des houles assez consistantes (au moins 1m à 1m50). La particularité de ce spot est qu'il offre une régularité et une qualité de vagues exceptionnelles. Certains surfeurs parlent de 250 à 300 jours surfables par an et l'orientation de la vague (face tournée vers le sud-ouest) offre la possibilité de profiter des vents d'alizée dominants à La Réunion provenant du sud-ouest et qui soufflent donc régulièrement en "*offshore*" sur la face ouverte, dans le creux de la vague, ayant été généralement préalablement atténués à la rencontre de la Pointe-au-Sel. C'est d'ailleurs ce qui fait la différence avec le spot du Brisant à l'Étang-Salé, beaucoup plus exposé au vent malgré une bonne orientation par rapport aux houles de sud-sud-ouest. Mais une autre différence tient dans la configuration du spot en lui-même au niveau du fond corallien.



Figure 11: La Gauche de Saint-Leu depuis les rampes chemin Surprise, dans toute sa longueur – R.David 2024

En effet, si le récif du spot du Brisant présente une forme légèrement courbée à son extrémité (qui présente une configuration similaire à l'extrémité nord d'un lagon), il est beaucoup plus rectiligne que son homologue présent sous le spot de la Gauche. Ceci amène à avoir une vague beaucoup plus "droite", technique et tubulaire les bons jours mais la plupart du temps, les conditions font que le spot présente une configuration "multiplics", c'est à dire avec des sections de vagues qui démarrent à plusieurs endroits différents et ne permettent pas toujours une connexion entre le "haut" du spot et les sections plus en "bas". Ainsi selon des témoignages de surfeurs de l'Etang-Salé, le spot du Brisant donne l'impression d'être sur un espace où l'on peut démarrer plusieurs vagues en même temps sans forcément se gêner alors que le spot de Saint-Leu présente un déferlement régulier où il est bien plus souvent possible de surfer une vague depuis le pic principal jusqu'au bas du spot en passant par ce que l'on appelle le "bol" (c'est à dire une section de vague tournante se formant comme une rampe de skateboard et offrant des possibilités de manœuvres radicales, voir les bons jours de tube). Ceci limite donc grandement le choix de vagues puisque, de

manière schématique, pour un espace de taille similaire, une vague au Brisant offre en réalité trois sections surfables pour trois surfeurs différents alors qu'à Saint-Leu (la Gauche) la vague sera surfée généralement par un seul surfeur sur toute la longueur du spot. Le partage à nombre égal de surfeurs est donc logiquement plus difficile sur le spot de la Gauche ce qui pourrait avoir logiquement tendance à exacerber le phénomène de localisme si l'on ajoute à ça le fait que le spot de surf de la Gauche est largement reconnu dans la communauté surf et sécurisé, ce qui le rend attractif pour un public large.

Ainsi le localisme n'est pas nouveau à Saint-Leu comme en attestent des précédents (Chateareynaud, Maillot, etc). Il a même à une certaine période été relativement virulent et des faits de localisme aggravé étaient monnaie courante dans l'eau ou à la sortie du spot de surf. De nombreux surfeurs locaux dans les entretiens semi-directifs mentionnent des faits de violence observés. Certains même, dans les entretiens individuels, semblent assumer des faits de violence commis par eux-même mais d'autres au contraire semblent plutôt éviter de répondre clairement à la question lorsqu'on leur demande si ils ont déjà assisté ou participé au localisme (entretien n°4) :

« Nan je suis pour un localisme mais il faut il faut que ça devienne heu voilà. En fin de compte dans les deux j'ai été acteur voilà tout dépend la mentalité, de la sagesse que j'ai pris. J'ai énormément participé à ce que voilà. Après jusqu'à quand ? En fin de compte si je dois répondre dans mon cas ya juste que c'est la crise requin qui a changé un petit peu la donne de mon localisme. »

La crise requin semble d'ailleurs avoir eu des impacts variables auprès des pratiquants sur ce spot. De nombreux surfeurs mentionnent le fait que d'être moins nombreux à surfer La Gauche de Saint-Leu les ont poussé à trouver de nouveaux partenaires avec qui partager des sessions pour faire « diminuer la statistique » (c'est à dire être plus nombreux à l'eau pour diminuer les chances d'interaction avec un requin). D'autres au contraire parlent d'un localisme encore plus ardu et exclusif avant la mise en place de la Water Patrol de Saint-Leu. Le dispositif ZONEX de la Water Patrol semble donc avoir pacifié les mœurs (du moins en partie) en termes de localisme sur la Gauche de Saint-Leu mais avec néanmoins des nuances sur la temporalité.

En effet, on observe lors des horaires de sécurisation une population en général beaucoup plus cosmopolite, surtout lors de conditions « accessibles » (c'est à dire un temps calme, clair et une houle moyenne). Ceci n'empêche pas d'assister à certains petits accrochages et des échanges de

paroles agressives au cours des sessions mais la majorité du temps les conflits s'estompent. On pourrait relier ça à une dimension beaucoup plus accentuée d'espace public dans un contexte de surveillance par les Water Patrol où les pratiquants n'oseraient pas aller trop loin dans la conflictualité par peur d'un « lynchage » de la communauté surf et d'une intervention éventuelle des pilotes-secouristes qui sont en charge de faire finalement régner l'ordre et la sécurité lors des sessions de surf. Savoir qu'une autorité compétente s'exerce sur le spot n'incite donc peut-être pas à transgresser les bonnes pratiques, l'ordre établi, les mœurs et à passer le cap de la violence physique et des représailles qui pourraient en découler. On assiste donc à une tension latente lors des sessions de surf mais pas toujours à une matérialisation poussée de celle-ci. Malgré tout certains conflits peuvent encore nécessiter une intervention de la Water Patrol selon témoignages mais ils restent relativement rares bien que de plus en plus fréquents avec la reprise du surf et l'augmentation du nombre de pratiquants dans les horaires de sécurisation.



Figure 12: La Gauche de Saint-Leu vue depuis les bas de Saint-Leu

Hors sécurisation cependant les règles sont légèrement différentes, beaucoup de pratiquants (souvent les plus ardens, les plus chevronnés et donc une bonne partie des locaux) cherchent à éviter

les horaires durant lesquels la Water Patrol est déployée comme en témoigne cet interviewé (entretien n°2) :

« On le voit hein, tous les jeunes et les moins jeunes qui ont arrêté le surf pendant la crise requin, depuis qu'il y a la Vigie et et les Patrol qu'est ce qu'ils font les mecs ? Ils envahissent les spots hein ? Ils reviennent. Ils reviennent à l'eau alors qu'avant quand il y avait pas les Patrol il y avait toujours les mêmes personnes qui allaient à l'eau tu vois ? C'est pour ça moi que je rentre à l'eau avant. J'essaye de rentrer à 7 heures et demie à l'eau. Je laisse les premiers surfer, les mecs ils vont au boulot, 7 heures et demie je vais à l'eau et j'ai un créneau jusqu'à que les Patrol arrivent. Et quand les Patrol arrivent, vlam ! Allez t'as tout le groupe qui rentre à l'eau ! »

Beaucoup de surfeurs établissent donc des stratégies pour pouvoir profiter de la qualité des vagues de Saint-Leu à un nombre réduit de personnes quitte à mettre entre parenthèses la question du risque requin. Malgré un nombre plus réduit de personnes les frustrations et les faits de localisme peuvent être présents. Certains surfeurs considérés non locaux pratiquent le spot dans ces horaires là ce qui n'est pas toujours bien reçu de la part des habitués, d'autant plus que le nombre réduit de personnes à l'eau les incite à monter plus haut vers le pic.

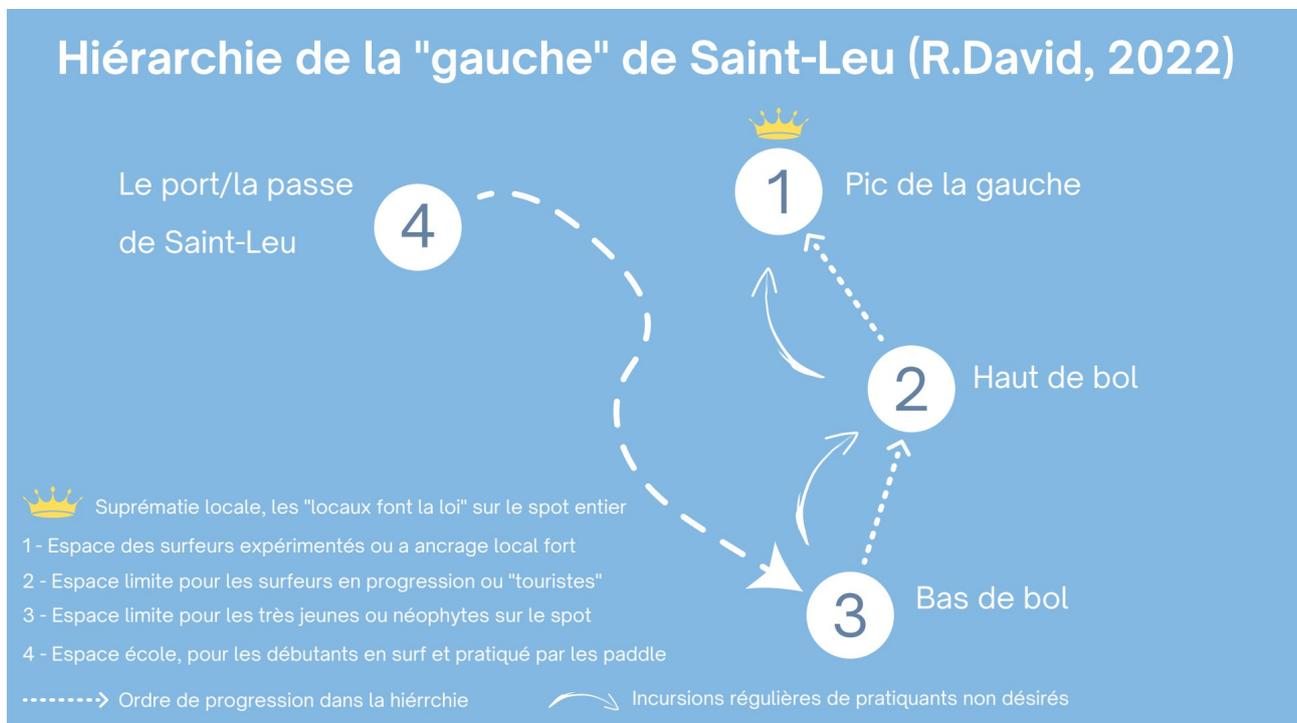


Figure 13: La hiérarchie « traditionnelle » sur la Gauche de Saint-Leu – R.David, 2022

Ce constat de différenciation peut s'appliquer également aux sessions de fin d'après-midi et du soir à partir de 15h où il n'est pas rare de voir de nombreux pratiquants stopper leur session en même temps que l'arrêt de la sécurisation, néanmoins de façon moins marquée que ce qui peut être observé dans le cadre de la Vigie Requins Renforcée sur les spots de Saint-Gilles et Trois-Bassins (voir partie correspondante). La hiérarchie semble tout de même mieux s'appliquer le soir où les pratiquants sont également plus nombreux. Il n'est pas rare de voir certains surfeurs présumés locaux rappeler à l'ordre les autres pratiquants en leur faisant comprendre que leur horaire est passé. On peut lier cela éventuellement au fait qu'il y a potentiellement plus de monde entre 15h et le début du couchant (en fonction des saisons) étant donné que le soleil est encore haut l'après-midi surtout en été et pour le soir (à partir du couchant) au fait qu'il ne reste plus beaucoup de temps aux surfeurs pour satisfaire leurs « quotas » de vagues. Il n'est donc pas rare de voir des surfeurs « localistes » (surtout quand les conditions de surf sont suffisamment consistantes) dire à d'autres qu'ils n'ont plus rien à faire sur le spot à cette heure-ci, d'autant plus que le manque de visibilité induite par l'horaire semble exacerber les tensions de par les risques que cela peut induire (collisions, chutes, mauvais remplacement ou mauvais choix de vague).

Malgré toutes ces observations, il est important de rappeler que la présence ou non sur le spot de surf d'individualités particulières peut faire varier le niveau de localisme -tant et si bien que l'on puisse vraiment le mesurer sur une session de surf donnée. Certains pratiquants sont réputés pour être plus virulents que d'autres dans leur localisme et s'attachent à faire respecter la hiérarchie (voir figure 13 sur la hiérarchie de la Gauche de Saint-Leu) tandis que d'autres sont plus ouverts ou ne prêtent simplement pas ou peu attention aux autres pratiquants. Parfois la présence de seulement un seul individu suffit à faire respecter la hiérarchie, reléguant ainsi les surfeurs les moins acceptés à des plus bas rangs, comme cela a déjà pu être constaté dans des précédents sur le localisme à La Réunion :

« Au début, il ne sera qu'un invité toléré. À la fin (au bout d'un certain temps...), il fera partie du paysage, et deviendra peut-être maître de maison lui aussi. Mais où qu'il soit, être dans la maison semble déjà un grand privilège. Ce privilège s'obtient parfois par le biais de la courtoisie. Connaître le « roi » du spot et gagner sa sympathie, c'est l'intégration par la « grande porte » (Maillot 2006, p.235-234).

Il faut noter aussi que le respect des règles ne nécessite pas toujours contraintes ou violences verbales et physiques. Certains pratiquants semblent être beaucoup plus sensibilisés au phénomène

et semblent accepter ou du moins subir sans broncher les règles locales implicites et la hiérarchie beaucoup mieux que d'autres. Cela semble être le cas des très jeunes surfeurs qui semblent se positionner systématiquement au « Bol » et ne jamais (ou en tout cas très rarement) transgresser la hiérarchie et monter au « Pic » mais aussi de personnes dotées d'un grand capital culturel surf.

De même que de nombreux locaux ont une approche beaucoup plus éducative et « positive » du localisme :

« [...] on a eu certains locaux qui se sont évincés et d'autres qui sont un petit peu plus mis en place [...] ces nouveaux locaux là ont une meilleure façon de faire, moi je m'inclus, il y a ** qui est resté aussi qui a quand même une bonne façon, voilà il y a ****, **** aussi [...] qui sont assez bien dans leur façon de faire »** - Entretien n°7

« Soit tu restes sur ce côté où tu dis ya la violence qui résout ou soit tu te dis il y a des explications. Voilà le gars qui rentre dans l'eau qui se retrouve en haut au pic c'est pas un emmerdeur aussi, c'est peut être le gars qui vient juste surfer et puis qui sait pas les règles. » - Entretien n°4

Ces surfeurs, souvent issus des générations adultes les plus récentes, souvent trentenaires mais aussi certains cinquantenaires, cherchent à transmettre une partie des valeurs du surf en prônant le respect des lieux et du surfeur local par de simples explications et sans utiliser une rhétorique discursive violente. Il ont ainsi une approche plus intégrante des et conciliante avec les surfeurs étrangers qui ne seraient pas familiers avec ces règles considérées par beaucoup comme nécessaires.

Également il semble important de montrer l'aspect non figé de la hiérarchisation sur le spot de Saint-Leu. De nombreux pratiquants étrangers à l'origine peuvent rapidement acquérir un « statut » proche de celui des locaux en adoptant une partie des codes sociaux de même que les individus les plus jeunes gagnent aussi des places à force en grandissant et pratiquant le spot. Mais la proximité de certains surfeurs étrangers avec les locaux est parfois mal vue et peuvent être accusés de « lèche-bottisme », certains surfeurs parlant même de ceux qui vont « sucer » les locaux.

Quoi qu'il en soit le localisme en surf sur la Gauche de Saint-Leu n'est pas nouveau et est historiquement bien ancré dans un spot aux qualités surfistiques attractives qui ont contribué à une

surfréquentation, une utilisation parfois controversée de la vague en compétition internationale et donc à une amplification du phénomène. Il a néanmoins pu se requalifier pendant et après les années dites de crise requin qui ont contribué à enrichir sa complexité. On se rend compte que les localismes se manifestent dans différentes formes et contextes même à l'échelle d'un seul spot de surf et qu'ils sont en constante évolution. Le localisme fait donc partie intégrante du modèle, du système de sociabilisation des pratiquants sur la vague de la Gauche et contribue à une hiérarchisation de la pratique sur ce spot. Si il semble s'être apaisé avec l'impact de la sécurisation et peut être une peur du lynchage médiatique à l'ère des réseaux sociaux, le localisme, avec la réaugmentation de la fréquentation sur la Gauche de Saint-Leu, pourrait bien reprendre des formes virulentes et mérite d'être encore étudiée en recherche.

RECENSEMENT DES PRATIQUANTS LES JOURS DE DEPLOIEMENTS						
PERIODES	9H	10H30	12H00	13H30	15H	CUMUL
01/2022	11	15	16	14	13	69
02/2022	18	23	21	19	15	96
03/2022	15	20	16	13	12	72
04/2022	10	13	14	12	11	56
05/2022	10	13	15	13	10	60
06/2022	8	12	15	13	11	48
07/2022	8	13	13	13	10	47
08/2022	9	12	11	11	11	48
09/2022	7	11	11	10	10	40
10/2022	11	14	15	13	15	58
11/2022	12	13	13	12	10	45
12/2022	11	14	13	12	10	47
TOTAUX	129	171	174	154	138	686

Figure 14: La fréquentation de la ZONEX par les pratiquants de surf - Rapport d'activités du LTST pour l'année 2022

Le tableau ci-dessus (figure 14) nous montre aperçu de cette fréquentation pour l'année 2022 en sécurisation, où l'on se rend compte de la très grande différence dans la fréquentation entre mois d'hiver austral et mois d'été austral.

- Derrière-le-Port : le nouveau spot école (5)

Comme mentionné précédemment, le spot de Derrière-le-Port (voir figure 15) n'était que très peu surfé avant la crise requin et donc la sécurisation assurée par la Water Patrol.

Si l'on suit la barrière le spot se situe en fait en « amont » de la Gauche de Saint-Leu à la sortie du port de Saint-Leu. L'accès à l'eau se fait par une petite plage en bas d'escaliers qui descendent depuis le front de mer de Saint-Leu et les surfeurs traversent ainsi le chenal du port (voir figure 16) pour arriver jusqu'à l'espace de pratique. Les vagues viennent s'écraser en cassant une première fois puis en reformant des mousses sur le platier récifal. Il est donc possible de prendre une vague en gauche ou en droite (puisque les deux options sont possibles) avec un « *takeoff* » parfois prononcé au début mais la vague a vite tendance à fermer et former donc une mousse qui sera exploitable par les débutants ou les surfeurs en *paddle* tandis que les *shortboarders* plus expérimentés se contenteront d'effectuer quasi systématiquement une seule manœuvre de « *finish* ». Le spot se présente donc comme un petit « *multipic* » (on pourrait presque dire « *multimousses* ») accessible similaire à la « *Reforme* » de Trois-Bassins ce justifie de son statut de vague école.



Figure 15: Zoom sur Derrière-le-Port, un jour sans sécurisation – R.David, 2024

En effet, cette vague a été rouverte au public grâce à la sécurisation des Water Patrol en 2022 conjointement à l'ouverture de l'école de surf « *Leu Tropical Surf School* », les deux entités étant gérées par le club de surf « *Leu Tropical Surf Team* ». Ainsi depuis 2022, donc, l'école du LTST est ouverte et en 2023 une deuxième école, « *Aiko Surf School* » a pu également démarrer son activité. Les pratiquants des écoles disposent de planches équipées d'un EPI (Équipement de Protection Individuel) et sont sous la responsabilité des Water Patrol.



Figure 16: *Derrière-le-Port par temps calme – R.David, 2024*

On observe ainsi une diversité de pratiquants sur ce spot, en majorité débutants. Si il commence déjà à y avoir des habitués, force est de constater que en raison du caractère assez « nouveau » du spot de surf, il n'y a pas vraiment de « groupes ». Il n'est pas rare également de voir des pratiquants plus habitués de la Gauche de Saint-Leu venir se replier sur ce spot quand il y a beaucoup de monde sur la Gauche ou pour simplement faire des sessions de surf moins engagées ou moins conflictuelles quand les conditions de surf sont « intermédiaires » houle moyenne (car ce spot ne tolère que très peu les très grosses houles). Également certains d'entre eux profitent de la

sécurisation pour initier leurs enfants au surf dans ces vagues plutôt clémentes et les cours de perfectionnement des jeunes compétiteurs du LTST ont généralement lieu sur ce spot.

Ce spot paraît donc presque réservé à la progression et au perfectionnement. Il est donc difficile d'observer du localisme dans ces conditions, surtout sur un spot qui n'est historiquement pas vraiment surfé. Il y a peut-être déjà quelques habitués, mais ce sont généralement des surfeurs qui adoptent un surf « tranquille » et qui ne semblent pas être dans un esprit de compétition. De plus, de par sa qualité surfistique bien moindre, ce spot n'attire pas la frange la plus « pur-et-dure » des pratiquants, que ce soient des surfeurs avec un niveau élevé ou des surfeurs qui cherchent à faire respecter la hiérarchie. Le spot est pourtant fréquenté parfois par de nombreuses personnes mais c'est bien la qualité de la vague qui semble ici jouer sur le localisme, ce qui confirme bien que le localisme ne serait pas digne d'être exercé sur tous les spots comme ceci était exprimé dans cet entretien (entretien n°7) :

« [...] sur les spots phares en tout cas, les spots qui sont phares parce que pour moi le localisme ça reste quand même important sur les spots qui sont dignes de faire du localisme. Pour moi faire du localisme sur des spots mineurs ou alors débutants, exemple Trois-Bassins (ndlr : Trois-Bassins central ici sûrement), exemple je sais pas des spots comme les Aigrettes, des spots comme ça ou petits spots. Même la Tortue ça peut être quand même du localisme parce que c'est quand même un spot assez *world class*. Mais le Cimetière de Saint-Leu, il y a pas mal de petits spots comme ça où bien sûr, enfin, faire du localisme c'est un peu aberrant parce que c'est des petites vagues, c'est pas des très bonnes vagues. Et là on peut quand même être dans le partage malgré le monde. Après voilà ça chacun gère comme il veut mais en tout cas voilà [...] »

- Le Cimetière : le spot de repli convivial (6)

Le Cimetière (voir figure 17) est le dernier spot au sud du lagon principal de Saint-Leu. Il consiste en une droite très courte et rapide déroulant en face de la route menant à la Pointe-au-Sel.

Le spot de surf est assez accessible de par sa situation géographique non loin de la ville, en bord de route et disposant de places de parking improvisées en sortie d'un rond-point. Les surfeurs descendent par un petit chemin qui descend entre les buissons derrière un muret et se mettent à

l'eau entre les roches. A flanc de rochers, juste à droite du chemin en arrivant en bas, on retrouve une petite cabane improvisée ombragée faite à partir de palmes et de branches sous laquelle les surfeurs aiment parfois se retrouver ou patienter entre deux sessions ce qui constitue un aménagement original.



Figure 17: La vague du Cimetière - R.David, 2024

Il n'est pas rare de réussir des petits « tubes » et des « casquettes » sur ce spot finalement assez creux. La vague n'est pas très longue mais peut parfois être technique et permet d'exploiter au moins une manœuvre radicale. Finalement, quand la fréquence de houle le permet, le spot du Cimetière permet de surfer beaucoup de petites vagues les unes après les autres plutôt que moins de vagues qui seraient plus longues comme c'est le cas sur la Gauche de Saint-Leu (puisque la remontée au « *line-up* » est beaucoup plus rapide. Le courant peut également être difficile à appréhender pour les surfeurs qui ne sont pas habitués.

C'est un spot qui est souvent considéré comme optimal en terme de houle lorsque le spot de la Gauche abrite lui-même de bonnes conditions de houle, ce qui en fait un spot de repli idéal pour

certains surfeurs lorsque cette dernière est trop fréquentée. La différence tient dans le fait que la vague ne tiendra par contre pas les trop grosses houles (2m et plus) car elle a tendance à « fermer » (c'est à dire que la face ouverte de la vague dans son ensemble casse rapidement) mais aussi dans le fait que le spot est beaucoup plus exposé aux vents de sud qui arrivent de la Pointe-au-Sel et qui « gâtent » (ou « pourrissent ») le plan d'eau puisque le spot est orienté en travers par rapport à ces vents (voir la carte des spots). Ainsi le spot marche moins souvent dans ces conditions mais peut aussi être plus intéressant que la Gauche lorsque les houles sont plus faibles, comme c'est le cas de l'autre côté de la baie au spot de la Tortue.

Le caractère très court de cette droite fait que tout comme la Tortue en gauche, le spot ne tient généralement pas les grosses fréquentations et ce de manière encore plus marquée. Le spot du Cimetière est encore plus petit en termes d'espace même si les vagues intermédiaires sont relativement présentes. Les surfeurs mettent aussi moins de temps à remonter ce qui fait que bien souvent tout le monde attend ses vagues quasiment au même moment et il n'y a de plus quasiment jamais de vagues exploitables déroulant en droite depuis le pic, en haut du spot.

Pour autant, le spot n'est que rarement soumis à une mauvaise ambiance et demeure assez convivial. Il est possible pour un néophyte de faire des rencontres avec des surfeurs locaux (même si la hiérarchie sera toujours un peu présente) mais aussi qui viennent de plus loin (Étang-Salé, Saint-Pierre) de par sa situation géographique plutôt implantée au sud de Saint-Leu, d'autant plus qu'il s'agit finalement du seul spot déroulant en droite de la zone de Saint-Leu qui soit réellement surfé régulièrement, ce qui attire les pratiquants.

En effet, plus un spot sera surfé, plus il est rassurant pour ces derniers d'y aller (afin de ne pas surfer seul dans un contexte de risque requin élevé), d'autant plus que bien que certains mentionnent le fait que le spot est parfois réputé « *sharky* » car proche d'un tombant apprécié des plongeurs, la qualité et la clarté de l'eau sont souvent optimales ce qui pourrait avoir tendance à rassurer les pratiquants.

Les pratiquants, bien que certains anciens semblent attachés à ce spot et le pratiquent très régulièrement, sont aussi en grande partie des jeunes *shortboarders* locaux (autour de la vingtaine) en progression. Beaucoup semblent attachés à ce spot qu'ils ont surfé dans leur enfance et leur adolescence, notamment ceux qui ont grandi au sein du Quartier Pêcheur non loin et dans une moindre mesure ceux qui viennent de l'Étang-Salé, commune la plus proche.

Là où donc, à la Gauche de Saint-Leu, les « jeunes » locaux reconnus, acceptés, intégrés par et voire acteurs du groupe sont plutôt des trentenaires ou alors des très jeunes passés par le pôle espoir, les groupes de jeunes du Cimetière se situent plus au niveau de l'âge entre 20 et 30 ans, avec des niveaux variables et a priori plus ouverts aux jeunes étrangers. Au Cimetière, certains trentenaires très expérimentés semblent alors prendre un statut proche de celui de « roi-du-spot ».

En clair, même si la frustration et la tension peuvent se ressentir lorsque l'on approche et dépasse la dizaine de pratiquants sur le spot, en plus d'un risque de collision lié à l'espace réduit du spot, on observe pas à proprement parler de localisme aggravé sur le spot du Cimetière.

- La Pointe-au-Sel : le spot kamikaze (7)



Figure 18: La vague de la Pointe-au-Sel (premier plan) devant la baie de Saint-Leu (second plan) - R.David, 2024

A l'image du spot de Kélonia, le spot de la Pointe-au-Sel (voir figure 18 ci-dessus) revêt une dimension assez mystifiée.

Située au milieu de la barrière de la Pointe-au-Sel sur un axe nord-sud, c'est une vague rapide et rectiligne déferlant en gauche et qui peut, les très bons jours former un des tubes les plus consistants de Saint-Leu, voire de toute l'île. Il est généralement peu fréquenté et peut abriter des conditions de surf très variables exigeant de maîtriser un surf radical (la vague a tendance à fermer rapidement et il vaut mieux sortir au bon moment).

Le spot fonctionne sous des influences de houles et de vents de sud et est réputé pour tenir toute les tailles (Forlacroix et Martin 2004). Dans l'ouvrage « Surf Réunion : Le guide », Thibaud Forlacroix et Olivier Martin parlaient d'une vague « pratiquement jamais surfée si ce n'est une fois par an par quelques illuminés. » et d'une vague d'une « rare perfection » et qui offre un tube « très gros et très rond ». Cette description correspond bien à la vague de la Pointe-au-Sel qui semble prendre pour beaucoup de surfeurs une dimension mystique, comme un « Graal » très rare à aller surfer une fois dans sa vie.

Pourtant, d'après quelques témoignages et observations, il semble y avoir quelques habitués du spot qui recherchent des conditions de surf radicales. Le spot marche malgré tout assez rarement dans des conditions optimales et la mise à l'eau est difficile (il n'y a pas de passe et le récif est évidemment peu profond).

Malgré le manque de retour d'expérience des surfeurs il semble difficile de concevoir une certaine forme de hiérarchisation ou de localisme sur un spot aussi peu fréquenté.

La variété des spots de surf de Saint-Leu offre donc une variété de pratiquants et de localismes, allant du spot très fréquenté, convoité et reconnu à l'internationale comme celui de la Gauche qui présente une histoire très riche au petit spot de repli comme celui du Cimetière. Finalement il n'existe pas de localisme type, comme cela a pu être démontré via les entretiens, même si la hiérarchisation semble toujours se manifester en fonction de la qualité de surf que l'on peut tirer d'un spot et de sa fréquentation qui peut aller de l'absence totale de pratiquants à la saturation de l'espace de pratique.

2.4. Le localisme sur le spot de Trois-Bassins : une ouverture relative

Si le localisme en surf dans la baie de Saint-Leu varie énormément d'un spot à l'autre avec la Gauche de Saint-Leu qui apparaît comme archétype du spot à localisme, le spot de surf de Trois-Bassins, disposant qui plus est d'une stratégie de sécurisation différente de celle présente à Saint-Leu, n'est pas dénué de ce type de comportements.

2.4.1. La Vigie Requins Renforcée, dispositif de sécurisation de la Ligue Réunionnaise de Surf

Le dispositif de sécurisation en place sur le spot de Trois-Bassins (voir figure 19 ci-dessous) repose sur un principe complètement différent de celui de la Water Patrol. Au niveau de son fonctionnement, le dispositif VRR est directement mis en place par la Ligue Réunionnaise de Surf et non par un club comme c'est le cas avec cette dernière.



Figure 19: Le dispositif VRR en déploiement (tente à gauche) – R.David, 2024

Héritée des premières formes de sécurisation évoquées en partie 1.3.4., La vigie requin renforcée ne repose pas sur le principe de responsabilité individuelle. Le souci est ici de permettre au maximum de pratiquants de surfer le spot sans utilisation obligatoire des EPI qui peuvent être coûteux à l'achat et à l'entretien. La barrière des EPI est donc recommandée mais pas primordiale pour les pratiquants en terme de réglementation. A la place ce sont des plongeurs en immersion complète qui surveillent les fonds marins environnants du spot de surf en complément de la surveillance depuis la plage et les zodiac VRR.

Au niveau de son fonctionnement, la Vigie Requins Renforcée étudie les conditions de surf, la visibilité sous l'eau et les conditions météorologiques le matin avant de se déployer ou non à partir de 11h en semaine et à partir de 9h le week-end et ce jusqu'à 15h. La VRR a pour responsabilité les spots de Saint-Gilles à Trois-Bassins et est amenée à se déployer parfois sur d'autres spots dans le cadre d'événements comme par exemple au Simulateur de l'Étang-Salé pour les journées handi-surf.

La VRR dispose donc d'un groupe de nageurs-vigie encadrés par une équipe-cadre, de caméras sous marines et de drones, d'un poste de secours et d'observation à terre et de deux bateaux. Le dispositif est itinérant, c'est à dire qu'il ne se déploie pas toujours sur le même spot mais détermine le spot de surf le plus approprié le matin en fonction des conditions évoquées précédemment et/ou des événements spéciaux du calendrier de la Ligue Réunionnaise de Surf (compétitions Espoir ou Open, coupe du Père-Noël, journées handi-surf, championnats de La Réunion, journée pour les droits des femmes, etc) (Surfingreunion 2016).

Comme indiqué sur le site web de la Ligue Réunionnaise de Surf, les missions du dispositif sont donc multiples et organisées par étapes (Surfingreunion 2016) :

- Observer : mission principale du dispositif, elle consiste en l'observation sous-marine et aérienne du spot de surf grâce aux effectifs et aux moyens cités précédemment.

- Alerter : en cas d'observation ou de contact avec des animaux potentiellement dangereux via les signaux sonores (corne de brume, sifflets) et visuels (fumigènes) à disposition.

- Évacuer la zone et porter secours si le cas échéant.

Le dispositif VRR est alors mis en avant comme un vecteur de développement du surf à La Réunion en apportant une réponse à la volonté de pratiquer le surf malgré l'interdiction et le risque requin, faisant diminuer ce dernier et permettant au plus grand nombre de surfer et aux événements spéciaux de se conduire sur les plages horaires mentionnées plus haut. Malgré tout, à la manière de la Water Patrol de Saint-Leu et ce de façon plus amplifiée de par sa plus grande accessibilité pour le public (degré de sécurisation plus poussé et absence d'obligation de porter un EPI), ce genre de dispositif tend à concentrer les pratiquants et par conséquent à exacerber la conflictualité (et donc potentiellement les faits de localisme) sur les spots de surf bien que la volonté des responsables du dispositif VRR de limiter le localisme sur les spots eut été clairement exprimée lors d'échanges. Il conviendra de faire un bilan comparatif de ces deux dispositifs au cours de la sous-partie 2.5..

2.3.2. Analyse spatiale du spot de la baie Trois-Bassins

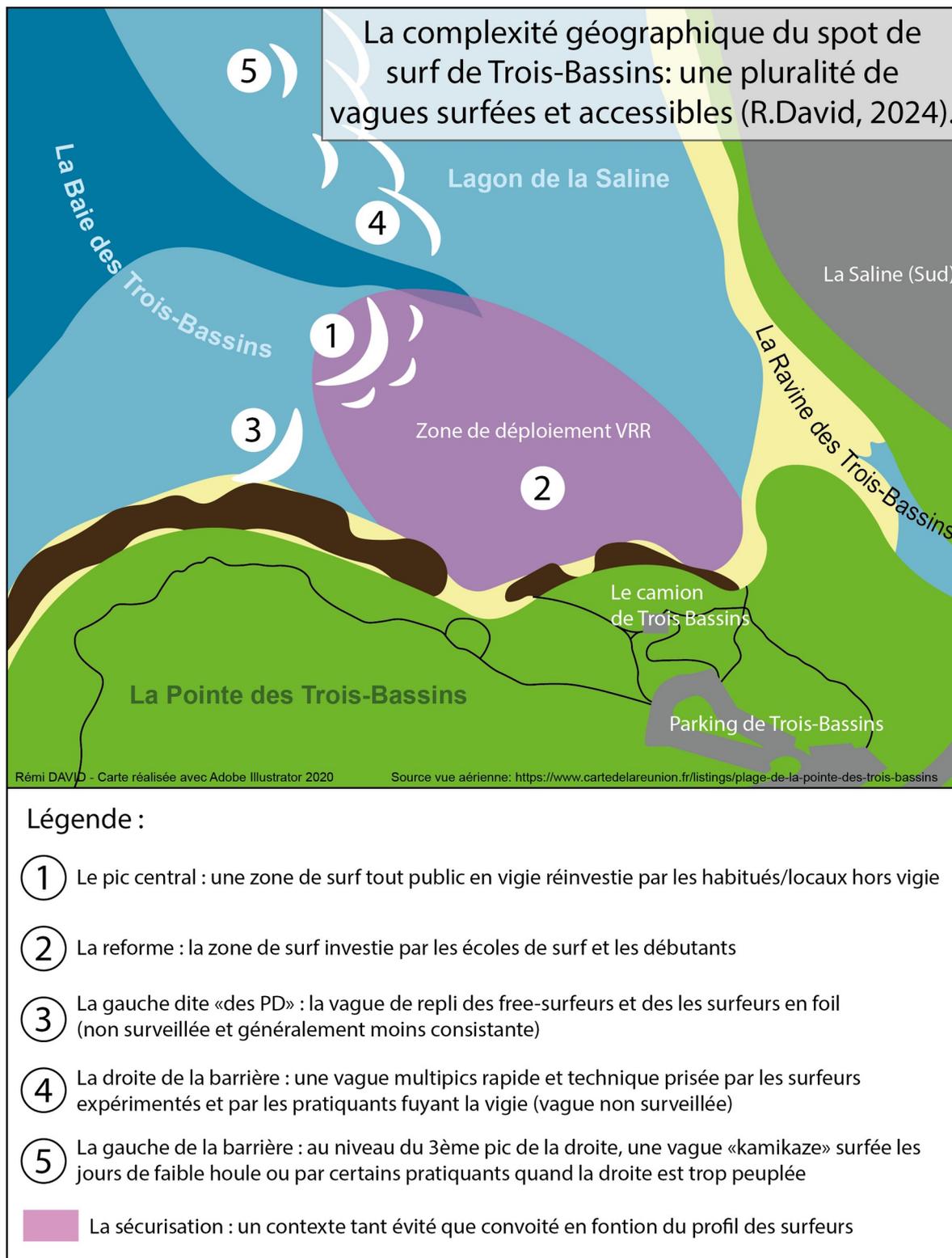


Figure 20: La complexité géographique du spot de surf de Trois-Bassins - R.David, 2024

Le spot de surf de Trois-Bassins constitue une entité géographique pour le moins que l'on puisse dire complexe.

Déjà dans sa composition analysées dans la carte ci-dessus (figure 20), ce que l'on appelle le spot de Trois-Bassins s'apparenterait presque à ce que l'on pourrait appeler un « macro-spot » avec vagues chacune ayant leurs spécificités, qu'elles soient purement géographique ou en terme de pratiques et de pratiquants en leur sein et classées ici au nombre de 5 : le Central, la Reforme, la Gauche dite « des PD », la Droite de la Barrière et même (si l'on veut pousser la distinction encore plus loin) la Gauche de la Barrière.

Au niveau de sa géographie, la Baie de Trois-Bassins s'apparente à une anse sableuse au nord qui vient rencontrer une alternance de rochers et de criques sur sa portion sud. Elle se situe au niveau d'une passe en embouchure la Ravine de Trois-Bassins, au sud du village de la Saline-les-Bains dans un environnement aride typique de l'Ouest réunionnais. Au sud de la baie, on retrouve justement la Pointe des Trois-Bassins où des chemins côtiers serpentent dans la savane environnante. En contrebas des Rochers, au milieu de l'anse, on retrouve une plage ombragée (voir figure 21) où les écoles de surf et les nombreux pratiquants du spots viennent s'installer et d'où les surfeurs peuvent se mettre à l'eau bien que ces derniers préfèrent passer à gauche du camion (visible sur la photo figure 22) en arrivant depuis le parking.



Figure 21: La plage ombragée du spot de Trois-Bassins - R.David, 2024

Au niveau maritime, le spot de Trois-Bassins se présente comme une zone aux fonds de récif. Au nord, le récif au niveau du spot de la Barrière vient fermer la portion sud du lagon de la Saline. Il est peu profond et offre des vagues plus raides et plus rapides. Au sud, le récif est plus profond, contraint dans son développement par la présence de la Ravine des Trois-Bassins et les forts courants de sortie de passe provenant du Lagon de La Saline. On retrouve un tombant abrupt, au milieu de la baie entre les deux zones, formant une faille qui est étroitement surveillée par les plongeurs de la VRR et barrée par un filet les jours de sécurisation.

En ce qui concerne les aménités humaines on retrouve divers aménagements. Le spot de surf est proche de la route ce qui permet la création d'un parking, facilitant l'accès des pratiquants ou des secours à un littoral fréquenté. Il y a également, en contrebas de ce parking, un emplacement ainsi qu'une terrasse en bois réservés au « Camion des Trois-Bassins », un snack ambulant connu pour ses hamburgers, fréquemment ouvert, et dans lequel les surfeurs et autres usagers du littoral aiment se ressourcer. Il n'est ainsi pas rare de voir des locaux ou au moins des habitués partager un moment après une session de surf (voir figure 22 ci-dessous).



Figure 22: Le Camion des Trois-Bassins, point de rencontre des surfeurs - R.David, 2024

Suite à cette présentation succincte du paysage du spot de Trois-Bassin analysons maintenant dans le détail les différents espaces de pratiques qui le composent ainsi que les différents comportements des pratiquants à travers la cartographie ici présente :

- Le Pic Central (1) et la Reforme (2), des zones saturées pendant la sécurisation



Figure 23: Le pic central de Trois-Bassins (au centre) et la Barrière (à droite) – R.David, 2024

Le Pic Central de Trois-Bassins (voir figure 23 ci-dessus) représente l'espace de pratique principal du spot de surf. C'est celui qui peut contenir le plus de pratiquants conjointement aux vagues de la Reforme (voir photographie des pratiquants dans la reforme en figure 24).

La vague se présente comme un pic parfois massif les jours de forte houle mais qui ramollit et déroule doucement ensuite. La vague offre un *takeoff* radical puis permet de glisser de manière très douce et continue en droite ou en gauche. La gauche est généralement assez longue et peut emmener les pratiquants jusqu'en bas du spot, dans la Reforme (une zone constituée de petites

mousses faciles à prendre), avec une section plus prononcée au milieu de la vague tandis que la droite est plus courte et a tendance à se connecter avec la Gauche dite «des PD » formant une section qui peut donc être parfois radicale mais finit généralement mollement dans ou à côté des rochers. Le spot de la Centrale de Trois-Bassins est un des spots si ce n'est le spot réunionnais qui marche le mieux lors des houles très faibles mais a tendance à saturer. Il n'est pas rare donc de voir des surfeurs se retrouver à Trois-Bassins lorsqu'il n'y a pas de vagues sur les autres spots de l'île.

A propos de la fréquentation des surfeurs et leurs comportements, on s'aperçoit qu'il y a une grande différence entre les périodes de sécurisation, encore plus forte que ce que l'on peut observer sur la vague de la Gauche de Saint-Leu. En période de sécurisation, la population est très hétérogène, on retrouve les habitués de la vigie qui sont des surfeurs qui ne surfent généralement pas en dehors des horaires de sécurisation et beaucoup de jeunes surfeurs et notamment ceux faisant partie du pôle espoir. Le partage peut être très difficile entre les pratiquants et les risques de collisions sont élevés. Il n'est pas rare de voir des surfeurs partir à plusieurs sur les mêmes vagues et le respect des priorités est compliqué. Une certaine forme de localisme semble émaner de la part des habitués de la vigie. Ceux-ci ont tendance à rester au pic et la plupart des jeunes surfeurs montent également très haut ce qui s'observe beaucoup moins hors de la sécurisation. Beaucoup de surfeurs rechignent à partager et la solution d'aller prendre des vagues plus bas sur la Reforme est bloquée par l'utilisation des lieux par les écoles (voir figure 24). Les surfeurs fuyant le monde se retrouvent donc bien souvent obligés de se tourner vers la Gauche « des PD » (appelons la « la Gauche de Trois-Bassins ») ou vers la droite de la Barrière qui ne rentrent pas dans le cadre du dispositif de sécurisation de la VRR lorsque ses équipes sont déployées sur le Central de Trois-Bassins.



Figure 24: Des débutants en bas dans la reforme de Trois-Bassins – R.David, 2024

Hors sécurisation, on se rend compte que la donne est bien différente. Beaucoup moins fréquentée bien que le spot puisse être relativement peuplé, la Centrale de Trois-Bassins voit se mettre en place une hiérarchie bien différente. Les locaux et les anciens que l'on voit souvent fuir sur la Gauche de Trois-Bassins reprennent leur place et la hiérarchie s'applique à nouveau. Les anciens se connaissent quasiment tous et il n'est pas rare de voir tout le monde discuter de manière ouverte au pic de la Centrale. L'ambiance qui règne est plutôt bon enfant mis à part quelques individus plus en marge du groupe ou plus intolérants et les étrangers sont plutôt bien acceptés. En journée et en soirée, les jours où on ne retrouve pas de sécurisation, l'ambiance est à la détente mais le matin tôt avant la sécurisation, là où la frange radicale des locaux semble venir en plus grand nombre, l'atmosphère semble être plus tendue. La Reforme est quant à elle bien plus désertée, pratiquée par quelques débutants indépendants, parfois un peu plus les jours de basses conditions.

Ainsi on observe, sur la partie centrale du spot de Trois-Bassins, une certaine dichotomie en ce qui concerne la pratique, la fréquentation et le localisme entre les périodes de sécurisation et les

périodes hors sécurisation. Il semble s'exercer une hiérarchie bien différente entre les jours sans vigie où l'on observe un localisme « doux » et, de façon générale, plutôt tolérant et les jours de vigie où les habitués de ce dispositif semblent prendre plus le contrôle du pic Principal avec notamment beaucoup de jeunes pratiquants. On assiste alors aussi à des sessions de surf beaucoup plus désordonnées dues à une fréquentation beaucoup plus élevée. Malgré tout, il faut noter que la présence de la VRR tend à réguler et apaiser ces tensions et conflits quand ils se mettent en place, sûrement en raison de la surveillance attentive et rapprochée des responsables du dispositif.

« Tu sais je pense qu'il y a quand même moins de conflits en vigie car vu que le spot est surveillé on voit tout, chaque comportement peut être pris sur le vif et les conflits sont réglés plus rapidement » - Un surfeur témoignant à propos du dispositif VRR.

- La Gauche dite « des PD » ou Gauche de Trois-Bassins (3), une alternative insuffisante



Figure 25: La gauche de Trois-Bassins – R.David, 2024

La Gauche dite « des PD » (voir figure 25 ci-dessus) se situe au sud de la baie, le long des rochers de la Pointe de Trois-Bassins. Il existe plusieurs hypothèses concernant l'origine du nom à connotation péjorative de ce spot. Certains disent que ce serait lié au fait que le naturisme se pratique beaucoup dans les criques de la Pointe des Trois-Bassins et jusqu'au lieu dit de la Souris-Chaude plus au sud, naturisme qui semble être ici en grande partie le fait de la communauté homosexuelle. D'autres évoquent le fait que la vague serait réputée plus facile que la plupart des autres vagues déroulant en gauche. Le qualificatif péjoratif désignerait alors les surfeurs qui pratiquent cette vague. Dans tous les cas nous appellerons cette vague la Gauche de Trois-Bassins pour la suite cette étude.

Cette vague est donc réputée facile et déroule en gauche. Elle est beaucoup moins fréquente que les vagues du pic central de Trois-Bassins et donc l'attente est plus longue pour les surfeurs. Elle présente un *takeoff* qui peut être assez raide et délicat à côté des rochers puis déroule soit mollement sur quelques dizaines de mètres pour les plus petites vagues soit vient très rapidement se connecter avec la Centrale lorsque les vagues sont plus consistantes, ne laissant que peu le temps de faire de manœuvres. Il arrive plus rarement dans l'année que la Gauche de Trois-Bassins déroule tout le long du spot jusqu'en bas de la Reforme, offrant de longues sensations de plaisir pour les surfeurs les plus aguerris qui savent en passer les sections.

La Gauche de Trois-Bassins est généralement fréquentée par les habitués qui souhaitent éviter la vigie les jours de sécurisation. De par sa faible régularité, elle supporte très mal les « grosses » fréquentations (au dessus de 5 personnes il y a déjà beaucoup de monde pour cette vague), ainsi beaucoup de surfeurs se retrouvent dans ces cas là à attendre en ne prenant presque pas de vagues. L'ordre est pourtant respecté et on observe malgré tout que peu de conflits entre pratiquants. Il semble n'y avoir également que peu de dialogues entre eux. Hors vigie, le spot est un petit peu plus épargné par la surfréquentation.

Il est à noter aussi que la Gauche de Trois-Bassins est un lieu de prédilection pour les surfeurs en *surf-foil* (une planche courte et volumineuse qui repose sur le principe de décoller de la surface de l'eau via une quille spéciale en carbone). Ces surfeurs qui peuvent parcourir le spot de Trois-Bassins en utilisant les ondes générées par le plan d'eau et en « pompant » avec les jambes pour remonter plus au large semblent s'être appropriés cette partie du spot de Trois-Bassins où ils sont tolérés voire acceptés par les autres et s'accordent fréquemment la priorité. Il n'est tout de même pas rare de voir des altercations entre les surfeurs en *foil* et des surfeurs « classiques » en

raison de la distance parcourue et la vitesse générée par le *foil*. De plus, la quille en dessous de la planche est de forme tranchante ce qui est perçu à juste titre comme un danger pour de nombreux surfeurs en cas de collisions. Cette pratique est d'ailleurs déjà interdite sur certaines plages en France hexagonale dont celles de Anglet et Seignosse (Hocquinghem 2018).

La Gauche de Trois-Bassins constitue donc un repli intéressant pour les surfeurs mais insuffisant de par sa fréquence et son potentiel pour contrer une fréquentation élevée, notamment les jours de sécurisation VRR. De plus une certaine hiérarchie semble être en place sur ce spot approprié en partie par les surfeurs en *foil*.

- Le spot de la Barrière, de la Droite (4) à la Gauche (5), les vagues techniques de Trois-Bassins

Le spot de la Barrière, situé au nord, représente le spot technique par excellence et généralement pratiqué par les surfeurs ayant un bon niveau.

Au niveau de la Droite il s'agit d'une vague multipics rapide et technique. Le *takeoff*, lors des conditions moyennes à grosses est assez engagé et raide et la vague peut dérouler sur une bonne cinquantaine de mètres en formant plusieurs sections. Les très bons jours, lorsque les régimes sont de nord en termes de vent et de houle, elle peut offrir des tubes relativement consistants et arrondis. La plupart du temps, cette vague à fleur de récif offre des sections permettant d'envoyer des manœuvres radicales comme les *aerials*. Sur la Gauche, la vague est assez courte et n'est généralement exploitable que les jours de petite houle au risque de finir dans le récif puis le lagon et de devoir faire le tour du spot pour revenir en ayant probablement goûté aux oursins. Elle permet cependant d'obtenir parfois un petit tube ou « casquette » et/ou une manœuvre radicale généralement de « *finish* » (c'est à dire la dernière manœuvre en fin de vague).

Après une traversée au dessus de la faille de Trois-Bassins qui peut faire peur, on s'aperçoit que le spot de la Barrière est généralement fréquenté par les surfeurs plutôt aguerris donc et l'on peut voir souvent ces surfeurs habitués le pratiquer, bien qu'il n'y ait pas de localisme à proprement parler. La détermination de la hiérarchie semble alors, les bons jours, plutôt se faire sur le niveau

technique et la capacité à réussir ses vagues bien que, comme partout, il sera toujours possible de voir des altercations entre surfeurs locaux et non-locaux.

Le spot de la Barrière attire aussi un public en tant que repli efficace à la surfréquentation de la Centrale de Trois-Bassins les jours de sécurisation par exemple ou de faible houle, généralement le week-end. Les pratiquants essayent alors d'attraper les petites vagues qu'offre le spot et vont parfois même jusqu'à la Gauche de la Barrière qui peut offrir une taille plus importante. Là encore l'ambiance sur ce spot de surf paraît relativement cordiale, encore plus les jours de petites conditions.

Ainsi, suite à ces trois points sur les différentes vagues/sous-spots de ce que l'on pourrait appeler le « macro-spot » de Trois-Bassins et l'étude du système de sécurisation qui lui est propre, on se rend compte que les comportements humains et notamment les formes de hiérarchisation et de localisme sont là encore fortement influencés par le degré de fréquentation et donc la sécurisation. Le spot de Trois-Bassins, de par sa physionomie, le large espace qu'il occupe et les nombreuses possibilités qu'il offre aux surfeurs, semble finalement tolérer des grosses fréquentations de pratiquants avant de voir émerger des formes d'appropriations des vagues: localisme « doux » et intégrateur des anciens et des habitués des sessions hors vigie sur la Centrale, localisme anarchique des habitués de la vigie les jours de sécurisation sur la Centrale, hiérarchisation des pratiquants par niveau de surf sur le spot de la Barrière et appropriation de la Gauche de Trois-Bassins par les surfeurs en *surf-foil*. Cette étude confirme à nouveau le rôle ambivalent de la sécurisation dans le contexte du localisme en surf qui apparaît alors comme régulatrice des conflits de par la surveillance de l'espace de pratique mais aussi comme amplificatrice de par la surfréquentation des spots qu'elle engendre.

2.5. Bilan comparatif du localisme en surf dans les zones sécurisées de Trois-Bassins et Saint-Leu

Dans cette ultime sous-partie, il s'agira d'établir une synthèse de toutes les recherches de terrain menées sur le localisme en surf sur les zones sécurisées des spots de Trois-Bassins (la Centrale et la Reforme) et de Saint-Leu (la Gauche et Derrière-le-Port), en et hors période de sécurisation.

2.5.1. Deux espaces de pratique très différents : le spot quasi-parfait et le spot familial

D'abord au niveau de leurs caractéristiques géographiques les espaces de Trois-Bassins et Saint-Leu sont très différents.

Si, nous l'avons vu, il existe une très grande variété de spots de surf sur le littoral de Saint-Leu, c'est le spot de la Gauche de Saint-Leu qui semble à lui seul symboliser le surf à Saint-Leu, voire même le surf réunionnais. La vague de la Gauche est une vague réputée comme quasiment parfaite en raison de son « bol » et de sa longueur de déferlement qui peut avoisiner les 300m les meilleurs jours. Elle est comparable à des vagues de récif de « classe mondiale » comme la Gauche de Tamarin à Maurice, sa presque jumelle, G-Land et Uluwatu en Indonésie ou encore Cokes aux Maldives. Elle nécessite, pour être surfée de bout en bout, un haut niveau technique et offre aux surfeurs des sensations souvent vécues comme inégalables. Elle est également très régulière, tient la majorité des grosses houles de sud-est et répond parfaitement aux régimes dominants de sud-est des alizées. Sa régularité, c'est à dire sa surfabilité à l'année, constitue finalement un point commun avec le spot de Trois-Bassins qui semble compléter à merveille Saint-Leu puisque, sans prendre en compte le facteur vent, quand Saint-Leu ne marche plus (houle trop faible) on rentre généralement dans des conditions idéales pour le surf à Trois-Bassins et inversement quand Trois-Bassins commence à saturer, il vaut mieux aller voir du côté de Saint-Leu.

Mais la physionomie du spot de surf de Trois-Bassins pourrait paraître aux antipodes de celle de la Gauche de Saint-Leu. Spot familial par excellence, Trois-Bassins garantit l'accès à des conditions bien plus clémentes pour les débutants. Il tient donc, nous l'avons dit, les plus petites conditions, il n'y a quasiment aucune chance de toucher le récif sur la Centrale étant donné la profondeur des fonds marins sur le spot et il y a beaucoup d'options au départ de la vague (droite ou gauche, reforme, etc), ce qui garantit plus de vagues surfables sur une période de temps donnée

pour les pratiquants. Le spot de Trois-Bassins est réputé facile, déroule assez mollement même si le « passage de barre » peut être assez physique les plus gros jours. Pour toutes ces raisons, le spot de surf n'a pas la réputation internationale de Saint-Leu, bien que des compétitions internationales de la Gauche aient pu être délocalisées sur « Trois-Bass » certaines journées en attendant de meilleures conditions de surf.

Le spot de Trois-Bassins dispose alors d'une réputation plus régionale, à l'échelle de La Réunion et le caractère moins « exceptionnel » de ce spot justifierait alors moins la mise en place d'un localisme exacerbé comme ce fut le cas sur la Gauche de Saint-Leu qui dut par le passé composer avec sa réputation internationale et les « invasions » de pratiquants étrangers :

« Moi je me souviens d'une séance, il y avait deux Australiens et trois Japonais qui étaient là, avec de casques. C'était la première fois qu'on voyait des mecs surfer avec des casques. Et bien les types s'étaient organisés pour dropper (ndlr : taxer, voler la vague) à chaque fois qu'un de ces types là essayait de prendre une vague, ils passaient devant (rires). Les mecs ils prenaient zéro vagues [...] alors je trouvais ça un peu dur mais bon... paraît-il que c'est comme ça qu'il faut faire pour défendre son spot. » - Alain Hubert Delisle, Pionnier du surf local dans « Surf qui Peut ! Histoire du surf à La Réunion. » (France Ô, 2017)

Mais la différence entre les deux spots ne se fait pas uniquement dans l'eau mais aussi sur terre. L'influence du littoral et du développement urbain sur la population d'un spot constitue ainsi une piste d'analyse importante.

Si l'on compare Trois-Bassins et Saint-Leu, on se rend compte que le paysage culturel et urbain n'est pas du tout le même. A l'origine Saint-Leu, comme en témoignent certains des locaux les plus anciens, est un village où tout le monde se connaît et un village typiquement créole avec son clocher et son vieux centre, sa mairie en pierre, ses rondavelles et son port de plaisance. Avec le développement du littoral et des sports côtiers, Saint-Leu s'est mise en tourisme et ne cesse de croître, de nos jours encore. La Gauche de Saint-Leu, déroulant juste en face du pont rouge au nord de la ville apparaît comme une sorte de vitrine de la Ville de Saint-Leu et est l'un des premiers éléments paysagers que l'on remarque en arrivant par le nord. Il est donc impossible pour un surfeur en voyage de passer à côté de cette vague sur laquelle donne littéralement la ville et ses habitants, le front de mer et ses touristes.

La situation à Trois-Bassins est un peu différente. L'urbanisation du littoral de Trois-Bassins est beaucoup plus récente et la Baie des Trois-Bassins n'est quasiment aucun moment visible depuis la route, caché entre les maisons de La Saline sud, les arbres en contrebas de la ravine et la savane de la pointe et ses reliefs. Il n'y avait donc pas de réel centre-urbain originel qui aurait pu voir se former une communauté de surfeurs. Les surfeurs locaux de Trois-Bassins, bien que certaines des générations les plus récentes aient pu grandir dans l'habitat pavillonnaire environnant, semblent tous venir d'ailleurs, que ce soit de la Saline, l'Hermitage, Saint-Gilles ou Saint-Leu. Dans un rayon immédiat par rapport au spot, l'habitat est assez peu dense, voire inexistant (sur la Pointe des Trois-Bassins) et le spot semble plutôt jouir d'une réputation préservée et sauvage. Ainsi le spot de Trois-Bassins ne s'est pas mis en tourisme comme cela a pu se faire à Saint-Leu, hormis les aménités mises en place pour un meilleur accès. La zone est restée protégée et la nature a pu être conservée.

Les différences géographiques entre Saint-Leu et Trois-Bassins qui font le substrat de la vie littorale et de la pratique du surf semblent donc être assez notables, entre une vague quasi-parfaite, technique qui apparaît comme la vitrine, la première image d'un véritable centre urbain de 34 740 personnes (« Dossier complet – Commune de Saint-Leu (97413) | Insee », 2024) et un spot réputé facile, familial situé dans une zone naturelle relativement préservée et à l'abri des regards. Tout semble finalement opposer ces deux spots sur le papier qui disposent tous deux d'une sécurisation bien distincte.

2.5.2. Des dispositifs de sécurisation aux fondations et aux conséquences distinctes

Les dispositifs de sécurisations constituent donc également une différence entre le spot de Trois-Bassins et celui de la Gauche de Saint-Leu.

Les deux dispositifs ZONEX (Zones Expérimentales) de la Water Patrol et des VRR, gérés respectivement par le club de surf « Leu Tropical Surf Team » et la Ligue Réunionnaise de Surf sont validés par le Groupement d'Intérêt Public (c'est à dire un organe dépendant de la Préfecture et donc de l'État) qu'est le Centre Sécurité Requin, en charge d'étudier la viabilité des dispositifs face au risque requin. La VRR qui se déploie régulièrement sur le spot de Trois-Bassins (nous avons détaillé son fonctionnement en partie 2.4.1.) est donc dépendante de la Ligue Réunionnaise de surf dont le but est de fédérer la pratique du surf à La Réunion et la Water Patrol est, elle, dépendante du LTST qui s'est donné pour mission de sécuriser et développer la pratique du surf sur Saint-Leu.

Les origines de création des deux dispositifs sont donc très différentes :

La VRR avait pour but de sécuriser le surf sur les spots de l'Ouest saint-gillois dont la physionomie (petits spots pour la plupart) correspondent à une sécurisation avec des plongeurs en immersion. Cette dernière est l'héritière de l'association PRR (Prévention Requins Réunion) qui s'était donné pour mission de permettre l'accès à l'océan au plus grand nombre possible surfeurs comme baigneurs et autres usagers du littoral. Cette volonté est toujours restée le fil rouge de la Ligue Réunionnaise de Surf qui ouvrit la VRR itinérante en 2014 d'abord aux compétiteurs puis plus tard au reste des pratiquants de surf. Le but est également de diminuer les coûts pour les pratiquants en permettant de passer outre l'utilisation coûteuse des Équipements de Protection Individuels (EPI).

La Water Patrol quant à elle, beaucoup plus récente (mise en service en 2021), semblait répondre à la volonté d'un dispositif plus ancré localement et fait plus en concertation avec la population de surfeurs locaux, compte tenu du fort niveau de localisme ambiant. Cette sécurisation est directement héritée des « Vigies Marron » qui étaient les premières sécurisations officielles des clubs de surf sur leurs spots locaux. L'établissement du dispositif s'est fait en concertation et en s'appuyant sur les ressources du milieu local. La volonté était donc ici de permettre aux locaux de pouvoir re-surfer leur spot de surf sans craindre les attaques puis de redonner par la suite une activité surf à la Ville de Saint-Leu par l'apprentissage (école de surf « Leu Tropical Surf School » ouverte en 2022) et par l'organisation d'événements d'envergure permettant de replacer Saint-Leu sur la carte du monde des spots de surf. De plus, la stratégie de la responsabilité individuelle par le port d'EPI en combinaison avec une surveillance en surface par des Jet-Ski d'intervention rapide semblait plus appropriée à un spot de l'envergure de Saint-Leu qui aurait nécessité le déploiement de beaucoup de plongeurs qui auraient également été mis en difficulté lors des grosses conditions de surf prisées sur ce spot.

Les origines de ces deux dispositifs sont différentes ainsi que leur stratégie de sécurisation ce qui a des conséquences multiples. :

1) De par sa grande accessibilité, le dispositif de la VRR concentre fortement les pratiquants (ce qui donne les conséquences évoquées en partie 2.4.1) alors que 2) les pratiquants ne disposant pas d'EPI pourraient être rebutés à l'idée de surfer au sein de la Water Patrol.

3) La Water Patrol dispose d'un ancrage micro-local fort puisque les acteurs de la sécurisation sur le spot de la Gauche et de Derrière-le-Port étaient déjà des figures du surf local à Saint-Leu, ce qui semble être moins vrai en ce qui concerne la VRR d'autant plus que :

4) La VRR est itinérante ce qui ne pérennise pas forcément les surfeurs de la vigie en tant que surfeurs locaux d'un spot en particulier étant donné que ces pratiquants habitués de la vigie ont tendance à se déplacer avec la sécurisation et à moins surfer en « *freesurf* » (c'est sans la vigie) alors que :

5) La Water-Patrol et sa dimension statique ne fait que poser un cadre sur un ordre local préexistant, ce qui a tendance à pérenniser le localisme mais à l'adoucir de par la surveillance induite par la volonté d'un bon fonctionnement du dispositif.

L'anatomie géographique des spots de surf de Trois-Bassins et Saint-Leu ont donc pu être décrites et comparées tout comme les deux dispositifs de sécurisation que l'on retrouve sur ces spots. Tous ces éléments conduisent à requalifier les localismes sur ces deux espaces de pratique, localismes qu'il conviendra de caractériser.

2.5.3. Proposition de classification de formes de localisme et d'appropriations adaptées et appliquées aux spots de Surf de Trois-Bassins et Saint-Leu

Les spots de surf, leur population, leur environnement naturel et culturel ainsi que les sécurisations mises en place ont donc contribué à faire soit perdurer ou évoluer des formes de localisme ou d'appropriation existantes soit à en créer de nouvelles.

Voici donc une proposition de synthèse de ces différentes formes dans des catégories originales :

- Le localisme « pur-et-dur » en mutation de la Gauche de Saint-Leu :

Le localisme « pur-et-dur » de la Gauche de Saint-Leu vu en partie 2.3.2. n'est pas un phénomène nouveau. Il repose historiquement sur les critères d'ancienneté, d'appartenance locale et de niveau technique. Un surfeur né à Saint-Leu et qui surfe Saint-Leu depuis de nombreuses années partirait ainsi avec plus de chances d'intégrer le micro-groupe local. Le niveau technique semble

également revêtir une importance capitale dans un spot qui de par sa physionomie exige une maîtrise du surf dans les sections les plus critiques comme le « Bol » de Saint-Leu. Le capital sympathie qui auparavant était totalement exclu de l'équation semble avoir trouvé une petite place au sein de ce localisme de même que la bonne compréhension, acceptation et application des règles du surf et des règles locales ce qui semble permettre aux étrangers d'intégrer plus facilement les cercles sociaux des surfeurs locaux, qui plus est dans un monde de plus en plus connecté. Le *turnover* (arrêt de la pratique par de nombreux anciens) induit par la crise requin qui a permis aux locaux considérés de « second rang » de devenir les « nouveaux locaux » ainsi que le dispositif de la Water-Patrol semblent avoir lissé le phénomène de localisme sur ce spot, faisant presque disparaître le localisme aggravé. Le localisme « pur-et-dur » sur la Gauche de Saint-Leu semble donc se requalifier avec les nouvelles générations vers un localisme encore très hiérarchisé mais éducatif et dans une certaine forme intégrateur, comme celui présent à Trois-Bassins.

- Le localisme « doux » et intégrateur des anciens de Trois-Bassins

Si le localisme « doux » et intégrateur du spot de Trois-Bassins semble avoir été moins étudié, cette étude permet de mettre en relief ses caractéristiques. Il semble reposer plus sur l'âge, l'ancienneté et le capital sympathie par rapport à celui de la Gauche de Saint-Leu. Il n'est pas rare de voir des surfeurs cinquantenaires ou sexagénaires en vacances où à la retraite à La Réunion se faire accepter et respecter par les surfeurs locaux de Trois-Bassins ce qui fait que le très léger localisme présent sur ce spot est rarement ressenti comme tel. L'ancienneté joue tout de même un rôle, les personnes nées à ou résidant depuis de longues années à La Réunion et pratiquant ce spot se connaissent et se reconnaissent entre eux et l'ambiance est à la camaraderie. Si il est possible de se faire « chambrer » ou plus rarement rappeler à l'ordre, l'esprit reste bon enfant et un surfeur au capital sympathie élevé qui respecte les règles du surf de base (partager, dire bonjour, être souriant, etc.) pourra se faire accepter et reconnaître assez rapidement par les anciens du spot. Pendant la sécurisation, le localisme semble changer de faciès aussi bien en terme de règles que du type d'individus qui l'exercent.

- Le localisme anarchique des habitués de la VRR (ici sur le spot de Trois-Bassins)

Le localisme des habitués de la VRR se manifeste de manière beaucoup plus anarchique que celui vu précédemment. Le nombre de pratiquants rend difficile la distinction de la hiérarchie, et la

superposition de cette hiérarchie interne à la vigie sur la hiérarchie déjà existante du spot sur lequel le dispositif de sécurisation est déployé rend la hiérarchie globale peu lisible. La population aux horaires VRR est très cosmopolite et il n'est pas rare de voir au pic une variété de pratiquants différents (non exhaustivement : très jeunes avec leurs parents, adolescents en bodyboard, femmes et anciens en longboard, jeunes du pôle espoir, débutants en cours de surf, etc). Le seul critère qui semble vraiment prévaloir ici est simplement le fait de surfer pendant les horaires de sécurisation et éventuellement le respect minimal des règles du surf, ne pas prendre trop de vagues. Il est intéressant de noter que si le vêtement était évoqué en partie 2.2.4., lors de l'analyse des entretiens semi-directifs, comme un faible marqueur d'identité en ce qui concerne le localisme en surf à La Réunion, le port du lycra VRR (qui est normalement obligatoire) apparaît comme un marqueur fort d'identité et de reconnaissance entre les pratiquants de la VRR, notamment les lycra du « *staff* » portés par les agents de la sécurisation lorsqu'ils surfent durant leurs horaires de pause ou encore les lycra « Pôle espoir ».

- La hiérarchisation des pratiquants par niveau de surf sur le spot de la Barrière

Au niveau du spot de la Barrière, il ne semble donc pas y avoir de localisme à proprement parler mais une hiérarchisation par le niveau de surf. La haute technicité du spot de surf et sa position à la croisée de la zone d'influence du surf saint-leusien et du surf saint-gillois pourraient expliquer ce phénomène. Même si l'appartenance locale a sûrement déterminante, elle ne semble pas avoir une influence déterminante dans la hiérarchisation des pratiquants de ce spot mis à part peut-être les jours de très très bonnes conditions mais ceci n'apparaît pas comme systématique dans cette étude. Il semble que la Barrière fait partie des spot de surf ou il faudrait justifier d'un niveau de surf suffisant en prouvant lors des meilleures sessions pour gagner sa « place ». Ceci mériterait néanmoins d'être approfondi lors de futures études. Quoi qu'il en soit, l'appropriation des spots de surf ne concerne pas forcément uniquement le niveau des surfeurs ou des critères humains mais parfois le matériel utilisé.

- L'appropriation de la Gauche de Trois-Bassins par les surfeurs en *surf-foil*

La Gauche de Trois-Bassins est un bon exemple d'appropriation d'un espace de pratique précis par des pratiquants d'une discipline à part entière. Ainsi, de par la forme de la vague au démarrage et le peu d'intérêt qu'elle présente pour la plupart des autres pratiquants en raison de son

irrégularité, la Gauche de Trois-Bassins a fait l'objet de son appropriation par les sufeurs en *foil*. Comme l'attente peut être longue de ce côté-ci du spot, ces derniers peuvent remonter au pic et attendre la prochaine vague aisément (en pompant sur les jambes) et ne semblent pas laisser beaucoup de possibilité aux autres surfeurs. Même si la pratique du *foil* est tolérée par les autres surfeurs, elle n'est pas toujours vue d'un très bon œil, rapprochant cette situation de conflit d'usage à la sphère des conflits imaginée par Olivier Trey dans « Surf Atlantique : les territoires de l'éphémère ». Les risques de collisions et de blessures générés lorsque les surfeurs en *foil* font le tour du spot, sont notamment pointés du doigt. Si les appropriations peuvent être le fait de pratiquants de surf elles peuvent aussi venir aussi des écoles de surf elles-même.

- L'appropriation des reformes par les écoles à Trois-Bassins et Derrière-le-Port

Les écoles de surf se partagent de plus en plus difficilement les zones de « reforme » où les vagues moussues les plus propices à l'apprentissage déroulent. Si à Saint-Leu la présence de seulement deux écoles de surf sur un grand espace de pratique ne semble pas poser problème à la bonne entente de celle-ci, la situation à Trois-Bassins est assez différente. Les écoles sont de plus en plus nombreuses (voir les tentes des écoles de surf sur la photo en figure 26) et des conflits commencent à apparaître, certaines écoles faisant valoir leur ancienneté par rapport à d'autres ou leur ancrage local dans une forme d'appropriation qui ne semble pas si éloignée du localisme. Aussi de façon générale, l'occupation des zones de reforme par les écoles bloque presque l'accès de ces sites à des pratiquants de surf débutants plus autonomes ou des surfeurs en recherche de fun dans les mousses, loin de la tension qui peut éventuellement régner au pic. Il n'est donc pas rare de voir des moniteurs reprendre d'autres surfeurs qui empiètent sur la zone de pratique de leurs élèves.



Figure 26: Plusieurs écoles de surf et leurs tentes sur la plage de Trois-Bassins

Ainsi dans un esprit analytique puis de synthèse, nous avons pu montrer différentes formes d'appropriations, de hiérarchisations et de localismes à travers les spots de Saint-Leu et de Trois-Bassins et les problématiques qui en découlent.

A travers une méthodologie poussée faite d'observation participante et d'entretiens semi-directifs, il a été possible de monter de nombreuses facettes du localisme en surf à La Réunion, en partant d'idées générales pour aller vers le local à travers une étude de cas comparative entre les Spots de Saint-Leu et Trois-Bassins. La proposition d'une typologie mettant en lumière les changements dans les comportements des pratiquants depuis la période de la crise requin constitue l'aboutissement du raisonnement du présent document et pourrait éventuellement servir de base réflexive commune pour de futures recherches.

Conclusion

Au début de cette étude, nous nous étions demandé pourquoi et à quels degrés le localisme en surf se manifeste à La Réunion dans un contexte d'après crise requin. Le choix d'étude pour répondre à ce questionnement s'était orienté vers une analyse comparative entre les spots de Saint-Leu et Trois-Bassins et plus précisément dans un second temps entre les spots de la Gauche de Saint-Leu et de la Centrale de Trois-Bassins. Il s'avère que les origines du localisme peuvent être multiples. Déjà nous avons pu voir en retraçant l'histoire du surf dans le monde que ce qu'on pourrait appeler le proto-localisme a pu se manifester entre les chefs et les membres de tribu hawaïennes, les premiers réservant des spots de surf entiers. Le surf apparaît dès ses origines comme un sport individuel et conflictuel même si il connut une période relativement tranquille pendant toute sa période de diffusion dans le monde entre la renaissance de la pratique à Hawaï et les débuts du localisme moderne, quasi-intégralement basé sur la violence et la défense de l'espace de pratique, qui a émergé dans les années 1960 en Californie. En ce qui concerne La Réunion le localisme est apparu peu de temps après en raison là encore d'une sur-fréquentation croissante des spots de surf en partie due à l'arrivée progressive de nouveaux habitants métropolitains et à une mise en tourisme, une littoralisation et un développement des espaces, notamment à Saint-Leu qui représentait déjà un centre urbain important avec un habitat de type créole. Cette mise en tourisme semble avoir eu pour causes et conséquences les passages de plus en plus importants de voyageurs sur l'île dont les surfeurs étrangers ont fait partie.

Maintenant, le localisme a connu un coup d'arrêt relativement brutal en même temps que celui de la pratique du surf pour se requalifier après la crise requin dans de nouvelles formes. L'explication de l'évolution récente de ce phénomène a donc constitué le cœur de notre étude. Il a été montré grâce à l'analyse des entretiens que, de façon générale, le localisme a eu tendance à s'adoucir se fondre dans une certaine forme de solidarité entre les pratiquants en raison de la dépopulation des spots bien que certains témoignent à Saint-Leu d'un localisme qui pouvait être virulent les années qui ont précédé la mise en place de la Water-Patrol. Certains ont même parlé de « délocalisme », ce qui constitue un néologisme intéressant à l'image du terme « localiste » pour désigner les personnes ou les organisations qui feraient la promotion du localisme. Les pratiquants interrogés ont mis en exergue un localisme considéré comme nécessaire, évolutif dans le temps et qui présente des aspects aussi bien considérés positifs que négatifs.

L'analyse spatiale comparée entre les spots de Saint-Leu et Trois-Bassins a permis de mettre en avant les spécificités géographiques de ces deux zones qui conditionnent pour partie le localisme et la fréquentation des spots de surf. Il a pu aussi être démontré que cette fréquentation est exacerbée par les sécurisations de la VRR et la Water-Patrol qui répondent à des cadres institutionnels légèrement différents mais intimement liés. Cette fréquentation pourrait avoir comme conséquence d'exacerber le localisme aggravé au sein de ces dispositifs mais ceci semble être contrebalancé par le cadre de la surveillance, mettent à priori en veilleuse les comportements trop agressifs. Finalement une base de classification entre les différents types de localismes, appropriations et hiérarchisations sur les deux zones de pratique étudiées a permis de déterminer six situations différentes : le localisme « pur-et-dur » en mutation sur la Gauche de Saint-Leu, le localisme « doux » et intégrateur des anciens de Trois-Bassins, le localisme anarchique des habitués de la VRR, la hiérarchisation par niveau de surf sur le spot de la Barrière, l'appropriation de la Gauche de Trois-Bassins par les surfeurs en *foil* et l'appropriation des zones de reforme par les écoles de surf.

Ainsi, il est d'ores et déjà possible d'affirmer que la deuxième hypothèse selon laquelle la forte convoitise par les surfeurs de lieux de pratique sur-fréquentés alimentent les localismes (2) puisque le localisme apparaît tout au long de l'étude comme intimement lié à la fréquentation des spots de surf et ce à quasiment toutes les époques. Les première et troisième hypothèses sont quant à elles partiellement validées. Certes les dispositifs de sécurisation semblent au premier abord lisser le phénomène de localisme (3) dans sa frange la plus « dure » ou « aggravée » sur les espaces sécurisés. Mais il semble en conséquence se reporter sur les espaces avoisinants non encadrés, en raison du report sur ces espaces des pratiquants lassés de la sécurisation. De plus de nouvelles formes de localismes semblent se développer à l'intérieur de ces dispositifs. L'influence qu'auraient les marqueurs identitaires et culturels forts liés pour partie à l'histoire de La Réunion (1) est une hypothèse que l'on peut valider par rapport à l'histoire de la mise en tourisme des littoraux de l'île qui semble avoir amplifié le phénomène de localisme mais les pratiquants, qui plus est créoles, ne font très peu référence à l'histoire coloniale de l'île pour justifier le localisme. Cela ne semble donc pas être à première vue l'histoire classique réunionnaise qui semble conditionner le localisme en surf mais plutôt une histoire récente liée au tourisme.

Cette étude a permis de mettre en lumière une multitude d'éléments gravitant autour de la pratique du surf et du localisme à La Réunion et l'importance de préserver cette histoire, étant donné que les générations les plus anciennes de surfeurs locaux sont de moins en moins présentes sur les spots de surf pour transmettre leurs savoirs. Il pourrait être intéressant de la reconduire sur d'autres spots de surf de l'île dans les zones Sud et Est par exemple, surtout dans la situation où ces zones se doteraient de sécurisations qui leur seraient propres (puisqu'elles disposent déjà de leur propre histoire) afin de voir si des résultats similaires seraient observés ou si de nouvelles situations en lien avec des formes de localismes émergeraient. Il serait aussi pertinent de comparer les résultats de cette étude avec le localisme mauricien et plus largement le localisme dans les pays de l'océan Indien puisque l'Union de Fédérations de Surf de l'Océan Indien a été récemment fondée en décembre 2023 regroupant à l'heure actuelle Maurice et La Réunion. Ceci permettrait d'obtenir une meilleure compréhension des cultures surf des pays de cette zone dans le but d'organiser, avec le moins de heurts possibles, les événements régionaux qui seront organisés dans le cadre de l'UFSOI. Les études concernant le localisme en surf et plus largement les cultures surf pourraient alors avoir de beaux jours devant elles et ne demandent qu'à être explorées et approfondies.

Bibliographie

- Augustin, J-P., 1994a. « La diffusion du surf dans le monde ». dans Augustin, J-P. (dir.) *Surf Atlantique : Les territoires de l'éphémère*. Pessac, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, p. 239-246
- Augustin, J-P., 1994b. « Le surf et les territoires de l'éphémère ». dans Augustin, J-P. (dir.) *Surf Atlantique : Les territoires de l'éphémère*. Pessac, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, p. 15-22
- Booth, D., 2001. *Australian beach cultures : the history of sun, sand and surf*. Frank Casse., 284 p.
- Cabanas, P., 2018. *Les perceptions du surf et des surfeurs : entre images et communication*. Paris, Sorbonne Université, mémoire de master professionnel d'information et communication. 123 p.
- Chateaufreyaud, Y., 1994. « Le surf à la Réunion » dans Augustin, J-P. (dir.) *Surf Atlantique : Les territoires de l'éphémère*. Sport et société. Pessac: Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, p. 253-270
- De Léséleuc, E., 2000. « Usages de la violence symbolique et appropriation territoriale dans les pratiques physiques. L'exemple de l'escalade à Claret ». *Revue STAPS*, n°51 volume 21. p. 81-91
- Duret, P. ; Augustini, M., 2002. « Sans l'imaginaire balnéaire, que reste-t-il de l'exotisme à la Réunion ? » *Revue Ethnologie française*, volume 32, p.439-446.
- Falaix, L. ; Lemarié J. ; et Lafargue J., 2021. « Activist Surfing-Based Groups in the Tourism Transition: Localism and Universalism in the French Basque Country ». *Revue Géocarrefour*, n°95/2
- Forlacroix, T., et Martin, O., 2004. *Surf Réunion : le guide.*, Association spot by spot, 97 p.
- Guibert, C., 2014. « Les vagues de surf: des convoitises différenciées ». *Revue Terrain. Anthropologie & sciences humaines*, n° 63 (septembre), p. 126-41
- Guilhat, S., 2020. « Le surf à La Réunion, d'une filière émergente à une activité en crise » in Guibert, C. (dir.). *Les mondes du surf: Transformations historiques, trajectoires sociales, bifurcations technologiques*. Pessac, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, p.149-167
- Hocquinghem, S., 2018. « Le foil interdit sur les plages d'Anglet et de Seignosse ». *Foil Magazine*, toute l'information du foil ou hydrofoil. 10 août 2018. <https://foil-magazine.com/foil-interdit-plage-anglet-seignosse/>.
- Lafargue, J., 2017. « Un take-off réussi: bilan des recherches récentes en sciences sociales sur le surf (1994-2016) » in Falaix L. (dir.), *Surf à contre-courant. Une odyssée scientifique*. Pessac, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, p.47-74

- Lemarié, J., 2016. *Genèse d'un système global surf. Regards comparés des Hawaï'i à la Californie : traditions, villes, tourisms et subcultures (1778-2016)*. Nanterre, Université Paris Ouest Nanterre La Défense, thèse de doctorat de sociologie, 426 p.
- Lemarié, J., 2018. *Surf : une histoire de la glisse de la première vague aux Beach Boys*. Paris, Arkhê, 236 p.
- Lemarié, J., 2020. « Le processus de sportisation du surf à Hawaï, en Australie et en Californie de 1778 à 2015 ». in *Les mondes du surf : Transformations historiques, trajectoires sociales, bifurcations technologiques*. Pessac, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, p37-62
- Maillot, A., 2005. « Roulage-cari-sous-de-riz ». *Médiamorphoses*, n°15, p.66-70
- Maillot, A. 2006. *Vagues-à-l'âme: ethnographie du surf way of life*. Saint-Denis, Université de La Réunion, thèse de doctorat d'Anthropologie, 640 p.
- Renahy, Nicolas. 2010. « Classes populaires et capital d'autochtonie. Genèse et usages d'une notion ». *Revue Regards Sociologiques*, n° 40, 9-26.
- Retière, J-N., 2003. « Autour de l'autochtonie. Réflexions sur la notion de capital social populaire ». *Politix. Revue des sciences sociales du politique.*, n°63, p. 121-143
- Roger B. ; Théry H. ; Ferras R., 1993. *Les mots de la géographie: dictionnaire critique*. Revue RECLUS la Documentation française, 518 p.
- Scheibel, D. 1995. « "Making waves" with burke: Surf Nazi culture and the rhetoric of localism ». *Western Journal of Communication*, p.253-269
- Schirrer, M. 2014. « Les pratiques aquatiques à caractère sportif à La Réunion ». Nancy, LISEC - Laboratoire Interuniversitaire des Sciences de l'Education et de la Communication, 9 p.
- Taglioni, F. ; Guiltat, S., 2015. « Le risque d'attaques de requins à La Réunion. Eléments d'analyse des attaques et conceptualisation d'une gestion contestée ». *Revue EchoGéo*, 22 p.
- Taglioni, F. ; Guiltat, S. ; Teurlai, M. ; Delsaut, M. ; Payet, D., 2019. « A Spatial and Environmental Analysis of Shark Attacks on Reunion Island (1980–2017) ». *Marine Policy* 101 (mars): p. 51-62
- Thiann-Bo Morel, M. 2019. « Tensions entre justice environnementale et justice sociale en société postcoloniale : le cas du risque requin ». *VertigO : la revue électronique en sciences de l'environnement*, n°1 volume 19
- Trey, O. 1994. « Les conflits d'appropriation des espaces de pratiques en surf ». In Augustin J-P (dir.) *Surf Atlantique : Les territoires de l'éphémère*. Pessac: Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, p.79-86.
- Warshaw, M. 2017. *Une brève histoire du surf*. Grenoble, Glénat., 271 p.

Sites internet :

Construction en -isme, Académie française. 2013. <https://www.academie-francaise.fr/construction-en-isme>.

« Dossier complet – Commune de Saint-Leu (97413) | Insee ». Consulté le 16 juin 2024. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-97413#chiffre-cle-1>.

« Surf qui peut ! Histoire du surf à la Réunion » - France Ô 26/03/2017. https://www.youtube.com/watch?v=cry_UPt2LK0.

Surfingreunion. 2016. « Vigies Requin Renforcées | Surfing Réunion ». 16 août 2016. <https://www.surfingreunion.com/vrr/>.

Table des figures

Figure 1: Carte de localisation des spots de surf à La Réunion - R.David, 2024.....	13
Figure 2: La diffusion du surf Hawaïen dans le monde - R.David, 2024.....	24
Figure 3: La diffusion du surf dans l'océan Indien - R.David 2024.....	29
Figure 4: La diffusion du surf à La Réunion - R.David, 2024.....	31
Figure 5: Un jet-ski d'intervention de la Water-Patrol face à la Gauche de Saint-Leu - Stéphane Peyriguer @stephpeyriguer.....	85
Figure 6: Les spots de surf de la baie de Saint-Leu - R.David, 2024.....	86
Figure 7: La droite de Kélonia - R.David, 2024.....	88
Figure 8: La gauche de la Tortue.....	90
Figure 9: La plage de la Tortue, son kiosque (caché) - R.David, 2024.....	92
Figure 10: La gauche de la Kaffrine - R.David, 2024.....	94
Figure 11: La Gauche de Saint-Leu depuis les rampes chemin Surprise, dans toute sa longueur – R.David 2024.....	97
Figure 12: La Gauche de Saint-Leu vue depuis les bas de Saint-Leu.....	99
Figure 13: La hiérarchie « traditionnelle » sur la Gauche de Saint-Leu – R.David, 2022.....	100
Figure 14: La fréquentation de la ZONEX par les pratiquants de surf - Rapport d'activités du LTST pour l'année 2022.....	103
Figure 15: Zoom sur Derrière-le-Port, un jour sans sécurisation – R.David, 2024.....	104
Figure 16: Derrière-le-Port par temps calme – R.David, 2024.....	105
Figure 17: La vague du Cimetière - R.David, 2024.....	107
Figure 18: La vague de la Pointe-au-Sel (premier plan) devant la baie de Saint-Leu (second plan) - R.David, 2024.....	109
Figure 19: Le dispositif VRR en déploiement (tente à gauche) – R.David, 2024.....	111
Figure 20: La complexité géographique du spot de surf de Trois-Bassins - R.David, 2024.....	114
Figure 21: La plage ombragée du spot de Trois-Bassins - R.David, 2024.....	115
Figure 22: Le Camion des Trois-Bassins, point de rencontre des surfeurs - R.David, 2024.....	116
Figure 23: Le pic central de Trois-Bassins (au centre) et la Barrière (à droite) – R.David, 2024...	117
Figure 24: Des débutants en bas dans la reforme de Trois-Bassins – R.David, 2024.....	119
Figure 25: La gauche de Trois-Bassins – R.David, 2024.....	120
Figure 26: Plusieurs écoles de surf et leurs tentes sur la plage de Trois-Bassins.....	132

Table des matières

Remerciements.....	5
Sommaire.....	6
Avant-propos.....	7
Introduction.....	8
I- Histoire du surf et localismes en surf.....	11
1.1. Le territoire réunionnais, sa géographie physique et sociale.....	11
1.1.1. Localisation dans le bassin de l’Océan indien et par rapport au reste du territoire français d’Hexagone et d’Outre-Mer.....	11
1.1.2. Géographie physique.....	12
1.2. Une histoire du surf depuis Hawaï et dans le monde.....	14
1.2.1. Hawaï et les débuts du surf.....	14
- Le <i>he’e nalu</i> , une pratique ancestrale hawaïenne.....	14
- Le quasi effacement du <i>he’e nalu</i> traditionnel.....	15
- Une nouvelle culture hawaïenne.....	17
- Les beach boys de Waikiki : l’émergence du surf moderne.....	18
1.2.2. Le développement du surf en Californie et en Australie : une cadence différenciée.....	20
- L’explosion du surf en Californie.....	20
- Le lent développement du surf en Australie.....	22
1.2.3. Vers de nouveaux horizons pour le surf.....	25
1.3. L’histoire du surf à La Réunion, une histoire à distinguer du surf de l’Hexagone.....	28
1.3.1. Découverte et expansion du surf à La Réunion.....	28
1.3.2. Développement et explosion du surf à La Réunion.....	31
1.3.3. La crise requin et les années sombres.....	34
1.3.4. La renaissance du surf à La Réunion ou comment composer avec le problème requin.....	38
1.4. Qu’est ce que le localisme ?.....	40
1.4.1. Le localisme: origines du terme et étymologie.....	40
1.4.2. Le localisme hors surf.....	40
1.4.3. Le localisme en surf.....	42
1.5. Un état de l’art : des ouvrages sur le localisme et le localisme en surf à La Réunion.....	43
1.5.1. Des ouvrages sur le localisme en surf.....	43
1.5.2. Des ouvrages sur le localisme en surf à La Réunion.....	55
II- Étude de cas du localisme en surf sur les spots de surf de Saint-Leu et Trois-Bassins.....	68
2.1. Méthodologie de recherche.....	68
2.1.1. L’observation participante.....	68
2.1.2. Les entretiens semi-directifs.....	70
2.1.3. Le questionnaire « Le localisme en surf à La Réunion » de première année de Master.....	72
- Des profils diversifiés mais tous masculins.....	73
- Des approches différentes dans la pratique du surf et dans un rapport à l’océan qui semble rester puissant chez tous les pratiquants.....	73
- Un localisme bien confirmé mais inégalement ressenti.....	75
2.2. Le localisme en surf à La Réunion, une analyse des entretiens individuels.....	76
2.2.1. La nécessité d’un localisme inhérent au surf.....	77
2.2.2. Localisme positif et localisme négatif.....	78
2.2.3. Des spécificités du localisme aux lieux et aux temporalités.....	79
2.2.4. Des éléments moins mis en avant en ce qui concerne le cas réunionnais.....	81
2.2.5. Des visions multiples pour l’avenir du surf réunionnais.....	82
2.3. Étude des spots de surf à Saint-Leu et de leur degré de localisme.....	84

2.3.1. Un dispositif de sécurisation reposant sur la responsabilité individuelle : la Water Patrol	84
2.3.2. Analyse spatiale des spots de surf de Saint-Leu.....	86
- Kélonia: le spot interdit (1).....	87
- La Tortue: un slab technique où la hiérarchie s'exerce (2).....	90
- La Kaffrine: l'ancien spot "débutant" (3).....	93
- La Gauche de Saint-Leu: le spot roi (4).....	96
- Derrière-le-Port : le nouveau spot école (5).....	104
- Le Cimetière : le spot de repli convivial (6).....	106
- La Pointe-au-Sel : le spot kamikaze (7).....	109
2.4. Le localisme sur le spot de Trois-Bassins : une ouverture relative.....	111
2.4.1. La Vigie Requins Renforcée, dispositif de sécurisation de la Ligue Réunionnaise de Surf.....	111
2.3.2. Analyse spatiale du spot de la baie Trois-Bassins.....	114
- Le Pic Central (1) et la Reforme (2), des zones saturées pendant la sécurisation.....	117
- La Gauche dite « des PD » ou Gauche de Trois-Bassins (3), une alternative insuffisante...	120
- Le spot de la Barrière, de la Droite (4) à la Gauche (5), les vagues techniques de Trois-Bassins.....	122
2.5. Bilan comparatif du localisme en surf dans les zones sécurisées de Trois-Bassins et Saint-Leu.....	124
2.5.1. Deux espaces de pratique très différents : le spot quasi-parfait et le spot familial.....	124
2.5.2. Des dispositifs de sécurisation aux fondations et aux conséquences distinctes.....	126
2.5.3. Proposition de classification de formes de localisme et d'appropriations adaptées et appliquées aux spots de Surf de Trois-Bassins et Saint-Leu.....	128
- Le localisme « pur-et-dur » en mutation de la Gauche de Saint-Leu :.....	128
- Le localisme « doux » et intégrateur des anciens de Trois-Bassins.....	129
- Le localisme anarchique des habitués de la VRR (ici sur le spot de Trois-Bassins).....	129
- La hiérarchisation des pratiquants par niveau de surf sur le spot de la Barrière.....	130
- L'appropriation de la Gauche de Trois-Bassins par les surfeurs en <i>surf-foil</i>	130
- L'appropriation des reformes par les écoles à Trois-Bassins et Derrière-le-Port.....	131
Conclusion.....	133
Bibliographie.....	136
Table des figures.....	139
Résumé.....	142
Abstract.....	143

Résumé

Le localisme en surf à La Réunion sur les spots de Saint-Leu et Trois-Bassins : évaluation d'une attitude plurielle en contexte post crise requin.

Le localisme en surf est un phénomène de comportements territoriaux de surfeurs cherchant à protéger leur spot de surf de la surfréquentation. Les origines de cette surfréquentation sont liées à la popularisation croissante de la discipline surf, à l'urbanisation et à la mise en tourisme des espaces littoraux. Sur l'île de La Réunion, après une période de fort développement de la discipline surf, la période de la crise requin fit drastiquement chuter la fréquentation des spots de surf, contribuant à largement requalifier les formes de localisme sur ce territoire, du fait notamment des nouveaux dispositifs de sécurisation mis en place. A travers les exemples de Saint-Leu et Trois-Bassins, il est possible d'analyser et caractériser ces différentes formes de localismes, appropriations et hiérarchisations au sein des spots de surf et d'en proposer une typologie originale après un bilan comparatif entre les deux zones de surf. Grâce à l'observation participante, les questionnaires et entretiens individuels et l'analyse spatiale, cinq grandes formes sont ainsi proposées : le localisme traditionnel de la Gauche de Saint-Leu, le localisme « doux » des anciens de Trois-Bassins, le localisme au sein de la sécurisation des Vigies Requins Renforcées, la hiérarchisation par niveau de surf sur le spot de la Barrière, l'appropriation de la gauche de Trois-Bassins par les surf-foils et l'appropriation des zones de reformes par les écoles de surf.

Mots-clés : Surf - Localisme - Appropriation - Hiérarchisation - Territorialité – Fréquentation

Abstract

Surf localism in Reunion Island on the spots of Saint-Leu and Trois-Bassins : evaluation of a plural attitude in a post shark crisis context

Surf localism is a territorial behaviors phenomenon from surfers looking to protect their surf spot from overcrowding. The origins of this overcrowding are connected to the growing popularization of surfing, urbanization and the development of tourism in coastal areas. In Reunion Island, after a period of strong development of surfing, the period of the shark crisis caused attendance at surf spots to drop drastically, contributing to a large reclassification of localism forms in this territory, due in particular to the new security measures put in place. Through the examples of Saint-Leu and Trois-Bassins, it is possible to analyze and characterize these different forms of localisms, appropriations and hierarchies within surf spots and from that to propose an original typology after a comparative assessment between the two surf zones. Thanks to participant observation, questionnaires and individual interviews and spatial analysis, five main forms are thus proposed: the traditional localism of Saint-Leu's Left, the "soft" localism from the elders of Trois-Bassins, localism within the security of the « Vigies Requins Renforcées », the ranking by surfing level on the Barrière spot, the appropriation of Trois-Bassins's Left by surf-foils and the appropriation of the reform zones by surf schools.

Key-words : Surf - Localism - Appropriation - Hiérarchization - Territoriality – Attendance